Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 nos) 1er oct. au 30 sept.
FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril Mai — Juin Juillet — Août Septembre.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 205 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES AOUT - SEPTEMBRE 1967

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE DANS LA SCULPTURE

Dans le numéro de novembre 1965 de la Confédération Musicale, le problème des rapports entre la peinture et la musique m'avait semblé actuel et intéressant à aborder. Une lacune reste à combler : traiter aujourd'hui des liens qui existent entre la sculpture et la musique. Il ne s'agit pas seulement de commenter l'iconographie musicale qui est objective et qui s'occupe de la reproduction pure et simple des instruments ou des musiciens. Sans entrer dans le domaine formel de la sculpture ou de la musique, la recherche des influences réciproques et des interférences, pose un problème d'esthétique (toujours discutable). Des arts aussi dissemblables dans leur essence (l'un de l'espace, l'autre dans le temps) ont selon le mot du Baudelaire des « Correspondances ». Ces correspondances sont parfois très subjectives mais elles existent sans discontinuité dans la marche de l'humanité. C'est ce que nous allons voir ; mais, comment envisager ce problème ?

Un musicien peut recevoir un choc créateur en contemplant une statue et s'en inspirer. C'est un phénomène rare. Par contre le sculpteur s'inspirant du phénomène musical est chose habituelle. Il peut saisir le musicien en pleine action (Paganini de **Dantan**) ou l'être habité par la musique (la Danse de **Carpeaux**). Les exemples sont malgré tout peu nombreux, car le sculpteur a un labeur patient et long et peut difficilement s'assimiler au peintre dans la rapidité de l'exécution d'un mouvement. Il ne fait pas d'instantané se différenciant ainsi du peintre.

La position intellectuelle la plus sûre consiste à voir le sculpteur se servant de la musique sous toutes ses formes comme un objet d'inspiration, comme l'« Ours » l'est à **Pompon** ou le « Lion » à **Barye**.

Hormi les civilisations primitives, qui voient dans la musique, un langage sacré, l'instrument de musique est représenté (sauf à notre époque) non pour lui-même, mais comme un symbole religieux d'abord, qui se laïcise ensuite.

Cependant à la différence de la peinture, ce ne sont pas les grands créateurs qui sculptent les instruments de musique ; ni **Michel-Ange**, ni **Rodin** ne sont à citer. Pour eux sans doute, l'instrument n'est qu'un élément d'un tout, un sujet anecdotique, ce qui n'empêche pas la permanence de l'élément musical à travers la sculpture de tous les temps.

Dans l'Antiquité, l'instrument est le moyen magique d'atteindre les Dieux : les musiciens égyptiens n'étaient-ils pas des prêtres. L'idée du sacré attaché à la musique se retrouve jusqu'à la Renaissance : l'ange musicien reste le témoin de la céleste félicité.

La plus ancienne représentation musicale sculptée que nous possédions, est celle de **Lagash** (Sumer) qui date du XXIVème siècle av. J.-C. ; elle montre une scène de sacrifice accompagnée du chant de la harpe.

Des bas-reliefs égyptiens comme celui de **Mastaba** (2.300 av. J.-C.) (musicien au repas du mort), ou les « musiciens de l'armée » relief **du palais d'Assourbanipal** à Ninive (VIIème) (4 musiciens face à face), illustrent la notion de la musique attachée à la religion ou à la guerre.

Avec la Grèce, la beauté plastique s'introduit, l'attitude s'assouplit ; une statuette en bronze de **Dodona** (530) montre bien le jeu de l'aulos avec le phorbéia. Les aèdes sont sculptés également : un bel Homère se trouve au Musée du Louvre.

A Rome, par contre, les bustes et les portraits occupent les sculpteurs, mais les larges surfaces de sarcophages permettent les figurations musicales : les « tibias » et les buccins rythment les cortèges.

(Suite page 4)

POUR UNE APPROCHE PSYCHOLOGIQUE DE LA PEDAGOGIE MUSICALE

Le monde évolue sans cesse, un besoin de recherche scientifique balaie la terre ; l'homme pour survivre doit reconvertir certaines bases de son éducation ou de ses vues premières : seule la musique a paru en état de stagnation et a perdu du terrain dans notre pays puisqu'elle ne semblait plus indispensable ;on n'a pas toujours su donner à nos contemporains le goût de la nécessité musicale puisque cette forme d'art n'avait pas, à première vue, de rejaillissement sur le progrès matériel et l'évolution scientifique. Alors, devant le triste état de la musique en France on se posait la question suivante : certains professionnels en venaient-ils à voir leur courage et leur idéal faiblir parce que l'Etat négligeait la musique, ou bien l'Etat en venait-il à biaiser le problème musical parce qu'il estimait secrètement que le retentissement de la musique dans la société moderne était inférieur, en niveau, à ce que l'on pouvait constater dans d'autres matières ? La réponse était douloureuse puisque les deux hypothèses précédentes étaient étroitement dépendantes ; et pourtant, il fallait envisager le problème. Devant cette apathie, un ou deux chefs de file de la musique ont eu le courage de reprendre la question à la base, et les heureuses répercussions de ces réformes commencent déjà à se faire sentir.

(Suite page 3)

LE FESTIVAL DU MARAIS 1967

Cette année pour la 6ème fois, l'Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du Paris historique a organisé une importante et éclectique série de manifestations théâtrales et musicales en juin (75 exactement). Nous en avons suivi quelques-unes, dont nous vous rendrons compte brièvement :

Chœur philharmonique de Rome (St- Gervais, 3/6) dans un hommage à Monteverdi. Belles voix, fraîches ; interprétations manquant un peu de « chaleur ».

Société de musique d'autrefois (St-Merri, 9/6). Animée par P. Chaillé et avec le concours de la Chorale Yv. Gouverné, elle donna un programme dont le meilleur consistait en des pièces de l'étonnant Gesualdo di Venosa et du grand Monteverdi. Mentionnons la basse profonde de M. Jollis.

Opéras de chambre (Hôtel de Sully, 13/6) Création en France d'un opéra d'extrême jeunesse de Mozart « Apollon et Hyacinthe ». Evidemment l'œuvre est pleine de poncifs ; pourtant quel génie, d'avoir pu l'écrire vers 8 ans ! Après la tragédie, un opéra-bouffe de Telemann « Pimpinone », déjà connu par le disque.

J.-P. Rampal et R. Veyron-Lacroix (St G., 20/6) jouèrent l'intégrale des sonates de Bach pour flûte et clavecin. Avec ce duo, c'est la perfection, rencontre optimale de la musicalité et de la virtuosité.

Chr. Ferras (St G., 21/6) exécuta des œuvres de Bach pour violon seul. Quelle polyphonie terrible à maîtriser ! L'artiste traduit corps la fugue de la sonate n° 3 serve à la partita en mi son charme populaire, empoigne à bras-le-corps la fugue de lal sonate n° 3 puis, sorti victorieux de la lutte transforme le 1er en hâvre de tendresse.

(Suite page 2)

57e CONGRÈS

de la Confédération Musicale de France

les 27, 28 et 29 OCTOBRE 1967

VENDREDI 27

Unesco - Place Fontenoy - Paris 7e - Autobus : 49 - 80 - 86 - Métro : Ségur.

9 h. — Réunion du Bureau.
14 h. — Etude sur toutes les questions artistiques et administratives devant être soumises au Congrès.

SAMEDI 28

9 h. — Unesco - Congrès.
13 h. 30. — Déjeuner amical.
16 h. à 18 h. — Unesco - réunion d'informations sur l'enseignement musical dans le milieu scolaire.
21 h. — Concert de gala de musique contemporaine donné par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, sous la direction de son chef, le Commandant Désiré Dondeyne, salle Gaveau - 45, rue de La Boétie Paris 8e - avec le concours de la célèbre violoniste internationale Madame Nell Gotkovsky. Au programme des œuvres de : Claude Delvincourt - Désiré Dondeyne - Charles Kœchlin - Serge Lancen - Marcel Landowski - Nicolaï-Jakovlevitch Miaskovsky - Kurt Weill
Les Membres des Sociétés Musicales désirant assister au concert sont priés de vouloir bien retenir leurs places **avant le 15 octobre (dernier délai)** à la Confédération Musicale de France.

DIMANCHE 29

Concours d'Excellence au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, 14, rue de Madrid - Paris 8e.

A 8 h. très précises : dictée, théorie, lecture à vue chantée et instrumentale.
9 h. — Concours public pour le piano, les cordes, le chant et l'accordéon.
13 h. très précises : concours public : instruments à vent.

(Suite page 6)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

BIZET (1)

Malgré toutes ces tâches **La Jolie fille de Perth**, écrite en six mois, était remise à Carvalho le 29 décembre 1866. Après bien des difficultés la première eut lieu un an après. Elle n'eut que vingt représentations et quelques succès à l'étranger.

Les années 1867 et 1868 sont marquées par des ouvrages très divers tels que **les Noces de Prométhée** (cantate), un **Ave Maria, un Hymne** (ces trois œuvres n'ont pas été retrouvées), **La Chanson du rouet**, pour solo, chœur et piano, **La mort s'avance** cantique pour chœur et orchestre. L'opérette l'ayant tenté à nouveau il écrit **Malborough s'en va-t-en guerre**, jouée à l'Athénée en décembre 1867. Mais ce n'est pas la vocation de Bizet, il projette un opéra **Unamed** puis, un concours se présentant, il écrit deux actes de **La Coupe du Roi de Thulé** et ne va pas plus loin car cette musique, qui lui avait paru d'abord « tout bonnement admirable » la première fois fut jugée « infecte » la seconde. Un opéra **Les Templiers** reste aussi inachevé. **Le Florentin**, opéra-comique n'est qu'un souvenir. Le pianiste se manifeste dans les **Variations chromatiques de concert** (orchestrées en 1932 par Weingartner), dans un **Nocturne**. Enfin une quarantaine de mélodies (pas plus chantées que les autres...) furent commencées en cette trentième année.

En 1869, Mademoiselle Geneviève Halévy devenait Madame Georges Bizet. Nous savons que l'auteur de **la Juive** (son père) avait une prédilection pour son élève. Celui-ci

(Suite page 5)

NOS CONCOURS

LA CIGOGNE D'OR

La finale du grand concours de « La Cigogne d'Or » organisé par l'Office de Radiodiffusion Télévision Française, les Dernières Nouvelles d'Alsace et le Centre Départemental Musical et Culturel du Bas-Rhin, s'est déroulée dimanche, à la Maison de l'O.R.T.F., à Strasbourg.

12 formations, venues du Territoire de Belfort, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, se sont disputées le Trophée de « La Cigogne d'Or ». L'après-midi, un grand concert populaire avait attiré, place de Bordeaux, les amis des harmonies et fanfares.

Après « La Saint-Jean à Bourbourg » exécutée par l'ensemble des musiciens concourant en catégorie C et D, et dirigés par M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, le jury présidé par M. Lefèvre, délégué du directeur général de l'O.R.T.F. faisait connaître le résultat de ses délibérations.

— Le Grand Prix de la Cigogne d'Or, offert par l'O.R.T.F. assorti d'un chèque de 1.000 F remis par M. Kielholz, directeur général des Dernières Nouvelles d'Alsace, revenait à la Musique Municipale et des Sapeurs-Pompiers de Village-Neuf (Haut-Rhin).

— Le prix du Centre départemental musical et culturel du Bas-Rhin (une coupe et un chèque de 500 F), allait à l'Harmonie « L'Avenir » de Mulhouse (Haut-Rhin).

— Le prix de la catégorie A, coupe offerte par la municipailté de Strasbourg, était remis à la Société de Musique « Concordia » d'Urmatt (Bas-Rhin).

— Le prix de la catégorie B, une trompette d'une valeur de 600 F, offert par la Confédération Musicale de France, à l'Harmonie Municipale et des Sapeurs-Pompiers de Village-Neuf (Haut-Rhin).

— Le prix de la catégorie C, une coupe, offert par « Musique et Culture », à l'Harmonie « L'Avenir » de Mulhouse (Haut-Rhin).

— Le prix de la catégorie D, une coupe, offert par la municipalité de Belfort, à la Musique Municipale de Strasbourg (Bas-Rhin).

— Une coupe offert par la Fédération Musicale d'Alsace-Lorraine, à la Société de Musique « Harmonie de Bischheim » (Bas-Rhin).

— Une coupe offerte par la Fédération Musicale de Franche-Comté, à l'Harmonie des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace (Haut-Rhin).

— Un instrument de musique, offert par la Confédération Musicale de France, à l'Union Delloise de Delle (Territoire de Belfort).

— Prix spécial de 400 F de l'O.R.T.F., à l'Harmonie « La Fanfare » de Schiltigheim (Bas-Rhin).

Parmi les personnalités assistant à la clôture de cette manifestation, citons : M. Graff, secrétaire général de la Préfecture du Bas-Rhin, représentant M. le Préfet ; M. Chevalier, conseiller municipal, représentant M. le maire de Strasbourg ; M. Ciapolino, directeur du Conservatoire de Belfort ; M. Sommer, directeur général de la Fédération des Musiques d'Alsace-Lorraine ; M. Hemmerle, directeur des Dernières Nouvelles du Haut-Rhin.

NOUVELLES MÉDICALES

Dresde : La surdité et le musicien

Quand l'orchestre de Dresde joue « l'Or du Rhin » orchestre, composé de 17 cuivres, de timbales, de cymbales, de tambours, le bruit atteint est de 105 « phones ». Ce record est battu par l'orchestre du théâtre régional de Saxe quand il joue le « Roméo et Juliette » de Prokofiev et atteint aux moments des tutti 120 « phones » (décibels).

M. Flach et E. Aschoff se sont demandés si de telles intensités de bruit ne risquaient pas de provoquer la surdité chez certains interprètes musiciens et, pour le savoir, ils ont examiné les 277 musiciens formant trois orchestres saxons : L'Orchestre d'Etat de Dresde, l'Orchestre Philharmonique de Dresde et l'orchestre du théâtre régional saxon.

Parmi les 202 musiciens de moins de 50 ans ils n'ont trouvé une certaine perte modérée de l'audition que chez : 14,5% des « cordes », 8,5% des « bois » et 2,2% des « cuivres ». Sur les 75 musiciens de plus de 50 ans, la proportion des dommages auditifs était légèrement supérieure : 30,6 %.

Il semble donc que la surdité ne puisse être considérée chez les musiciens comme une maladie professionnelle. Ce qui s'expliquerait selon les auteurs par le fait que la hauteur dangereuse des sons n'est atteinte que de ci de là, avec Wagner ou avec Prokofiev mais que, dans l'ensemble, les musiciens d'orchestre sont livrés à des sons infiniment plus harmonieux.

MULHOUSE

Un démenti au déclin de l'enseignement musical dans le Haut-Rhin : Mille écoliers au 19ème concours de chant scolaire à Mulhouse.

Eh bien, il semble, quand on s'abandonne aux impressions qu'a laissées hier les 19e concours de chant scolaire de l'association des chorales d'Alsace, à Mulhouse, que dans les écoles primaires et secondaires du Haut-Rhin on chante encore et même qu'on y chante fort bien.

Vingt-six chorales groupant près de mille garçons et filles de tous âge, y participaient. Ils venaient

(Suite page 4)

CHRONIQUE des DISQUES

LE CHANT CHORAL

+ RENÉ BERNIER

Nous estimons inutile de présenter le Maître Bernier, compositeur belge, inspecteur général de la musique, membre de l'Académie royale. Il aime écrire pour la voix. Nous sommes heureux de présenter aujourd'hui à nos lecteurs ses *Sortilèges ingénus*.

Il s'agit de 14 charmants poèmes de Maurice Carême, que le musicien a mis en musique pour voix égales (de femmes ou d'enfants) avec accompagnements de piano, constituant ainsi une suite vocale variée.

(En voici le détail : « Le mage » ; « Il était trois petits sapins » ; « Le malheur arrive » et « L'horloge du monde » : ces deux pièces chargées d'un mystérieux potentiel émotif ; « Cheveux au vent » au refrain irrésistiblement gai et entraînant ; « Le berger d'air pur » apporte une bouffée de libre poésie : « Halte-là ! » ; « Le roi rit dans les houx » et « Le cerisier » qui dénotent un réel sens de l'humour ; « Voici une chanson » : chanson de route ; « Dors, petite rose » berceuse a cappella ; de l'essence de musique ! « Entrons dans la ronde » : une vraie fête rythmique ; « Immobiles, à la file » ; « Prenez du soleil » : un chant d'espoir. .)

Les mélodies sont fraîches, élégantes, sensibles ; les harmonies raffinées. Le miracle est que ce résultat semble obtenu avec des moyens d'une extrême simplicité ; là sans doute doit être le sortilège.

Les interprétations sont dues à la Maîtrise de l'O.R.T.F., dirigée par Jouineau ; on ne s'étonnera donc pas qu'elles soient belles, subtiles et nuancées. Pianiste peut-être insuffisamment discret.. ou alors placé trop près du micro.

D'ailleurs l'enregistrement se situe seulement dans une honnête moyenne, tant au point de vue de la qualité de la reproduction du son, que de celle de la définition des plans sonores. En encart, une brochure reproduit les poèmes. (1)

INSTRUMENTS

+ LA VIOLE DE GAMBE

La Viole de gambe — ou plutôt basse de viole — bel instrument à six cordes, fut détrônée au XVIIIe siècle par le Violoncelle.

Voici un petit tour d'horizon européen, au moment de son apogée. Commençons par la face française.

La Suite no 2 en la majeur pour viole de gambe et clavecin de *Couperin* est écrite dans un style que les ornements rendent parfois maniéré (Prélude noble, fuguette vive, « Pompe funèbre » (?) lent et contristé ; « La chemise blanche » (Ah ces titres énigmatiques !) rondeau gai).

La Suite no 2 en sol majeur de *Forqueray* (Violiste et compositeur qui appartient à une grande famille de musiciens, comme celle des Couperin) est très intéressante (La bouron : est-ce « bourdon » qu'il faut lire, en raison des effets spéciaux dans le grave ? « La Dubreuil » et « La Leclair » : grâce. Chaconne mutine. « La Buisson » assez dansante).

Les trois œuvres suivantes adoptent une structure à l'italienne et ne réservent aucune surprise : sonate en la mineur de l'Allemand *Télémann* (Les deux mouvements centraux offrent un beau contraste vigueur-tendresse) et deux sonates de l'Italien *Marcello* (première sonate en fa dont les deux allegros sont très véloces ; 5ème sonate en ut dont les deux pages lentes sont claires et franches, les deux volets vifs, gais et alertes.

Cervera, gambiste, et Christiane Jaccottet, claveciniste, jouent avec de belles sonorités, en un style net. La réalisation technique est bonne. (2)

+ LE PIANO : FRANCK MARTIN

Le grand compositeur suisse (dont nous avons parlé plusieurs fois) écrivit pour le regretté Lipatti ces *Huit préludes pour le piano* (1948). Ce sont des œuvres sérieuses, très étudiées. Nous avons affaire à une version de référence, puisque l'auteur en personne est installé au clavier.

(Le premier et le sixième sont d'une expression profonde et concentrée. Le deuxième et le sixième possèdent une unité et une rigueur à la Bach. Le troisième méditation mélodieuse, rappelle Chopin. no 4 : agité. no 5 : en perpétum mobile. no 7 : tension croissante suivie d'un apaisement. no 8 : tissé sur ostinato rythmique).

La seconde face est consacrée au chant.

Les trois *Chants de Noël* pour soprano, flûte et piano (1947) utilisent des poèmes français. Outre la beauté et la sincérité de la musique, on remarquera la perfection de la prosodie (1- les cadeaux. 2- Image de Noël. 3- Les bergers. Les deux derniers volets sont comparables à de naïves enluminures anciennes).

La voix de Elly Ameling est très plastique ; charme du timbre, souplesse du phrasé. S'y mêle la douceur de la flûte de Odé.

Les *Drei Minnelieder* pour soprano et piano (1950) font appel à des textes médiévaux allemands. (1- « Ach Herzeliep.. » 2- « Ez stuont ein frouwe alleine... ». 3- « Unter der Linden... ». Au dépouillement des deux premiers s'oppose la richesse et l'adéquation — lyrisme et sens dramatique — toutes schubertiennes du dernier)

Précise (première face) fine (seconde), la reproduction s'impose, « présente ». (3)

+ LE SAXOPHONE

En face 1, des œuvres pour saxophone alto et piano.

De *Bonneau : Suite* (« Improvisation » mélodieuse, avec des bonds soudains. « Danse des démons » sarcastique. « Plainte » qui chante tristement. « Espièglerie » : pièce véloce et spirituelle).

De *Tcherepnine : Sonatine sportive* (« Boxe » : les deux instruments prennent l'offensive tour à tour, mais sans grande agressivité. « Mi-temps » : prétexte à placer un mouvement lent en opposition aux deux autres. « Course » : poursuite entre les deux instruments, le saxophone gagne grâce au sprint final).

De *Paule Maurice*, les *Tableaux de Provence* forment une suite agréable, équilibrée, pittoresque. (« Farandoulo di chatouno » écrite en un élégant et preste 6/8. « Cansouno per ma mio » : tendrement énamourée. « La Boumiana » : pièce dansante et capricieuse.

« Dis Aliscamp l'ano souspiro » : évocation poétique et mélancolique. « Lou cabridan » : gambade infassablement).

Ces trois œuvres sont admirablement mises en valeur par Delfayet, chez qui on relève finesse de l'émission, beauté du son, souplesse et expressivité du phrasé.

En face II, des morceaux pour quatuor de saxophones.

De *Vellones*, trois pages qui révèlent un goût et un métier très sûrs : *Les dauphins* (gracieuse valse aquatique) *Valse chromatique* (voluptueuse élégance) *Cavaliers andalous* (galop).

De *Semler-Collery*, une suite bien écrite pour la formation, et très plaisante (« Arlequin » : fantaisiste et facétieux. « Sérénade » : libre et ravissante. « Exubérante » : vive et gaie.)

De *Clérisse : Cache-cache* (poursuite, recherche, surprise, découverte, tout est parfaitement évocateur.. et musical).

De *Decruck*, une belle *pavane* (teinte mélodique modale, couleur harmonique modulante, soutien rythmique original).

De *Edmond Gaujac*, l'habile *Petit conquérant* en forme de marche (No 1 d'une suite intitulée « Rêves d'enfants »).

Exécutions par le Quatuor Delfayet : la mise en place est impeccable, le dosage instrumental fort équilibré, l'homogénéité satisfaisante et le moëlleux des sonorités très sédulsant.

Conclusion : mille bravi ! Excellente prise de son ; pressage défectueux (4)

+ L'ACCORDÉON

Ce petit disque contient uniquement de la musique de danse. En voici le programme : « Votre indicatif » step plein d'entrain ; « Petite fleur des champs » slow-rock dont la distinction n'est pas la première qualité ; « Menuet tyrolien », où l'instrument imite le yodel ; « Je ne suis qu'un bon à rien », mélodieux slow.

Les arrangements pour un petit ensemble où saxo, batterie, etc.., se joignent à l'accordéon, sont bien faits ; ils semblent avoir été conçus spécialement pour mettre en vedette la jeune *Jacky Cronier*, déjà vainqueur de plusieurs compétitions internationales. Ce virtuose de 15 ans brode avec aisance de brillantes variations. Nous reprocherons au saxophoniste la vulgarité de ses effets.

La réalisation technique est sonore et bien située. Nous souhaitons bonne chance à J. Cronier, et nous permettrons de lui donner un conseil : qu'il s'essaie donc un peu, pour voir, à de la musique d'une tenue plus élevée ; qu'il entende ce qu'un Etienne Lorin obtient de ses musiciens, ce que ceux-ci tirent de leur instrument dans de bonnes transcriptions classiques. (5)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ L'ECOLE TCHÈQUE DU XVIIIme SIÈCLE

Excellent disque de musique de chambre ; à connaître. Intérêt double de cette découverte : révéler des compositeurs encore trop peu connus, et les révéler dans des œuvres inédites.

Myslivecek (1737-1781) fut un compositeur très apprécié de Mozart. Sa musique offre d'ailleurs des ressemblances avec la sienne. Son *Quatuor à cordes* en ut majeur, très beau, concis, est demeuré manuscrit. (Allegro enjoué, auquel les incises rythmiques garantissent la vitalité. Andante mineur, d'une pénétrante expression. Presto peu développé, avenant, gai avec finesse).

L'exécution franche et directe du Quatuor slovaque réserve à l'andante un très poétique cantabile.

Le *Quatuor à cordes* en ut majeur de *Mica* (1770-1836) est un pur chef-d'œuvre, encore plus proche de Mozart. Très classiquement construit, ravissant, il possède une richesse jaillissante (Allegro dont les thèmes infiniment gracieux semblent déjà annoncer Schubert. Andante délicatement et parfois chaleureusement lyrique. Minuetto svelte. Rondo au refrain simple).

Interprétation spontanée, plus élégante, expressive.

Quant à *Reicha* (1746-1795) qui connut Beethoven, il accomplit une brillante carrière en France. Son *Quatuor* opus 88 no 2 pour flûte et trio à cordes, est une œuvre concertante très remarquable. (Andante con variazoni : celles-ci, au nombre de douze, sont établies dans la tradition concertante, tantôt brillantes, tantôt chantantes, toujours pleines de charme. Allegro — non mentionné sur la pochette — riche, parfois brûlant. Aria de forme lied, varié et originale, Allegro : concilie élégance et dynamisme).

La flûtiste Jurkovic a de fort moelleuses sonorités. Lui et ses partenaires réalisent une interprétation vivante et colorée.

Très séduisante reproduction. Gravure impeccable. Présentation soignée. Une notice renseigne sur les compositeurs, mais peu sur les œuvres (6)

+ MUFFAB ET BITER

Ces deux compositeurs du XVIIe siècle sont connus de nos lecteurs (cf. no da). Les voici dans un programme caractéristique de la fin de l'époque baroque.

La musique de Muffat est plus humaine, moins « dévitalisée » que celle de son maître Lulli. De lui, deux suites.

La première *Suite* semble réunir des airs de ballet. Ecrite pour orchestre à cordes, en 8 mouvements aux tempi contrastants, cette musique d'obédience lulliste est noble et soigneusement écrite (La quatrième partie « Les gendarmes », amusera : on entend le chevauchée et des coups de feu).

Dans la seconde *Suite* (Concerto « Bona nova ») deux hautbois sont employés conjointement aux violons (ce qui était alors nouveau) avec le basson comme basse. (Successivement : lent avec accords profonds, presque tragiques ; vif ; rythmes pointés ; lent et noble ; gigue vive et sautillante ; sicilienne).

Biber est représenté par quatre sonates La première est la *Sonate no 8* du « Fidicinium ». Tous les mouvements s'enchaînent. Impression de plénitude, de densité.

La deuxième *Sonate* offre un intéressant assemblage de timbres, puisqu'elle est écrite pour deux violons et trombone. Chaque instrument s'y exprime à son tour en une libre cadence, l'ensemble étant encadré et coupé de vives ritournelles tutti.

La troisième *Sonate* est une pièce à programme « Procession des paysans », peu caractéristique. Mais la quatrième *sonate* « Battalia » est autrement imitative et pittoresque ! (Marche : avec des rythmes col legno. Chansons de soldats : mêlées en un très audacieux contrepoint. Marche : le violon fait le fifre, la contrebasse le tambour. Chanson de cavalier. Adieux avant la bataille. Bataille : canon, etc.. sensationnel ! Lamento des blessés).

L'interprétation, autoritaire et compétente, nous apparaît vraiment excellente. Le trombone (2ème sonate) sait s'alléger et fait preuve de virtuosité. Signalons que, pour chaque instrument, on s'est livré à la recherche des sonorités d'époque.

Bonne réalisation technique. Stéréo conseillée, car elle se révèle efficace et discrète. Notice très circonstanciée. (7)

+ ROUSSEL

Nous présenterons les quatre œuvres dans l'ordre chronologique.

Le *divertimento* opus 6 (1906) pour quintette à vent (flûte, hautbois, clarinette, cor, basson) et piano, est donc pimenté par de savoureux alliages de timbres. Les meilleures qualités de Roussel y sont déjà entières. Dans le mouvement unique se peuvent discerner cinq parties contrastantes, où le rêve le dispute au dynamisme.

La *Sérénade* opus 30 (1925) pour flûte, harpe, violon, alto et violoncelle, est une pièce vivante, sensible, et mousseuse. Les harmonies qui résultent des rencontres contrapuntiques, naissent et se dissolvent avec bonheur et spontanéité (Allegro : capricieux, plein de fantaisie et d'esprit. Andante : nocturne, où le vibrant violoncelle répond à la claire flûte. Presto : tendre et scintillant).

Le *Concert* opus 34 pour petit orchestre (1934) réclame outre les cordes, bois et cors par deux, mais une seule trompette (Allegro énergique, facétieux à l'occasion. Andante méditatif. Presto scandé et désinvolte).

Enfin la *sinfonietta* opus 52 pour orchestre à cordes (1934) déborde de vitalité. Le mouvement lent central fait seulement fonction de courte halte entre les volets extrêmes, d'une vigueur incisive).

Ce beau programme permet de se rendre compte à la fois de l'évolution et de la pérennité rousséllennes. Pour le défendre, on a réuni des artistes exceptionnels : Lili Laskine, Rampal, Veyron-Lacroix, le Trio Pasquier, le Quintette français (divertimento et sérénade) et l'Orchestre de chambre sarrois, qui se montre mordant à souhait sous la nerveuse baguette de Ristenpart (Sinfonietta et concert).

L'enregistrement sonne clair et léger. Il est très « présent » (surtout en première face). Notice encartée. (8)

+ MUSIQUE FRANÇAISE CONTEMPORAINE

La *Symphonie no 2* pour orchestre à cordes de *Honegger* date d'une période douloureuse (40/41). Grave et danse, elle en porte les stigmates (1- Après une introduction lente et lancinante qui reviendra couper le cours du mouvement, le 1er thème de l'allegro apparaît, très volontaire. Il affirmera sa suprématie dans un développement convulsif, dont la structure est complexe et équilibrée. 2- Lamento entamé par violoncelles contrepointé par violons. 3- vif et ramassé ; 1er thème musclé, trapu, second réconfortant le développement, très animé, joue habilement de la polyrythmie. Sublime entrée de la trompette couleur d'espoir, pour soutenir glorieusement le choral final.

Plus forme qu'à l'ordinaire, la baguette de J.F. Paillard impose à son bon orchestre des tensions très soutenues.

Nous parlons par ailleurs plus en détail, ce même jour, de la *sinfonietta* pour cordes, vivante et concise, de *Roussel* (1- animé, fouettant. 2- préparé et s'enchaîne à : 3- irrésistiblement entraînant et joyeux). Interprétation dynamique.

Et voici un inédit de choix : « *Janiana* », symphonie pour orchestre à cordes de *Schmitt*. Pétrie dans une riche substance, elle fut dédiée à Jeanne Evrard, ce qui justifie ce titre sybillin. (1- très chantante partie centrale entre deux épisodes fantasques. 2- Sorte de scherzo, à la fois gai, dansant, expressif et rustique. 3- Très très belle méditation. 4- Saltatoire avec rudesse).

Présente, la reproduction sonore se recommande aussi par sa largeur et sa profondeur. (9)

×

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ MESSAGER ET DELIBES

Pourquoi parlerions-nous longuement du ballet « *Les deux Pigeons* », dont la célébrité est si bien méritée ? La création en remonte, ma foi, à une centaine d'années, presque exactement. Un siècle... et la partition nous apparaît toujours aussi valable !

C'est que cette musique fine est toujours dansante, élégamment dansante. Et les qualités d'une œuvre spécialement étudiée pour la danse n'excluent nullement les qualités d'une bonne musique tout court.

La suite d'orchestre comprend les meilleurs extraits des Actes Premier (entrée des Tziganes ; entrée de Péplo ; pas des deux pigeons ; Thème et variations) et Troisième (Divertissement : entrée, danse hongroise, finale).

C'est avec une franchise adéquate au genre « ballet » que l'Orchestre du Covent Garden, conduit par Mackerras, nous offre ces « deux pigeons ». Il le joue gracieusement ; moins peut-être, cependant, qu'un orchestre français ne l'aurait fait.

« *La source* », œuvre de jeunesse (1886) a su conquérir la popularité, mais l'a maintenue plus difficilement. Il semble inutile de résumer l'histoire, qui est à la fois exotique et magique. La musique, pleine de vie et de charme, ne manque jamais son objet : la danse.

Voici des extraits de l'Acte II — le premier ne fut pas écrit par Delibes — (Divertissement : pas des voiles, andante, variations, danse circassienne ; scène ; pas de Naïla ; scène et pas d'action ; mazurka ; scène ; marche dansée et finale).

Interprétation empreinte de fermeté. La petite insuffisance de grâce n'est, ici, plus gênante du tout.

La reproduction sonne bien. Gravure uniquement mono. Edition économique. La notice se borne à résumer l'argument de chaque ballet, sans d'ailleurs situer chaque extrait au sein de l'action. (10)

+ RAVEL

Point ne sera besoin de nous étendre beaucoup sur ce disque puisque les œuvres qui y sont gravées, très populaires, assez souvent enregistrées, furent déjà analysées dans ces colonnes. Aujourd'hui l'Orchestre National (O.R.T.F.) est conduit par Le Roux.

D'abord l'obsessionnel *Boléro*. Une gageure on vérité, et une extraordinaire leçon d'orchestration. Il fournit une fois de plus l'occasion d'une éblouissante démonstration technique de la part des chefs de pupitres. Quant au directeur, il adopte une irréprochable régularité de tempo, et mène à bon port le permanent crescendo d'intensité.

Suit la *Pavane pour une infante défunte*, œuvre de jeunesse, noblement et délicieusement mélancolique. Poésie et sensibilité font le charme de la présente version.

C'est une « pointe sèche » que cette *Alborada del Gracioso*, page sentimentale, souvent sarcastique. La voici donnée avec verve et esprit.

Que de raffinement enfin et de richesse dans les *Valses nobles et sentimentales* ! Pleine de couleur, l'interprétation proposée par Le Roux est subtile, mais peut-être pas toujours conforme à l'esprit ravélien, un peu trop précieuse et sensuelle.

Retenez donc ce disque surtout pour sa première face. L'enregistrement est très remarquable, créant une ambiance sonore large et relevée. (11)

Roland CHAILLON

(1) DEVA (130 Bd. de l'Hôpital, Paris) M 25 (33/25)
(2) GUILDE SMS 2496 (33/30)
(3) IRAMAC 6520 (33/30)
(4) MONESTIER (19, Rue du Palais Gallien, Bordeaux) 34001 (33/30)
(5) MONDE MELODY (6, Rue Vivienne, Paris) MM 4602 (45/17)
(6) CHARLIN CL 27 (33/30)
(7) D.G.G. 138 362 AP (33/30)
(8) ALPHA OB 65 (33/30)
(9) ERATO 70 230 (33/30)
(10) TRIANON (Pathé) TRX 6167 (33/30)
(11) GUILDE SMS 2490 (33/30)

Festival du Marais

(Suite de la page 1)

Groupe de recherches musicales (Ste-Marie, 22/6) Bravo d'avoir eu l'audace d'organiser un concert de musique électronique. Audace payante : le petit temple était plein et attentif. 4 calebasses placées aux points cardinaux créaient un effet stéréophonique surprenant, l'auditeur semblait situé au centre d'un monde étrange. Le Parmegiani lui a réservé de bien jolis moments.

Maria Stader et Isabelle Rivas (St-M., 23/6) A la voix d'ange de la cantatrice allemande se mêlait le timbre riche et coloré d'I. Rivas, au style si parfait. Elles firent merveille dans les 3 « Leçons de Ténèbres », ce pur chef d'œuvre de Couperin. Mais pourquoi les avoir coupées par un conce de hautbois, même très beau et très bien joué ?

Concert spirituel (St G., 26/6) Création en France d'une « Passion selon Saint-Luc » de Teleman. Grâce à la baguette efficace de R. Peters, l'exécution se situa dans l'ensemble à un haut niveau (malgré de légers flottements et une petite coupure). Une mention spéciale au fervent Chœur de J. Grimbert.

Remarques. — Certaines séances ont commencé avec un retard excessif ; certains musiciens de l'Orchestre du Festival ne surveillent pas suffisamment leur tenue pendant leur service. Ces menus points de détail sont aisément améliorables. Le service d'ordre est d'une courtoisie irréprochable.

Conclusion. — La qualité du Festival progresse d'année en année. Devant le louable but poursuivi par les organisateurs et devant l'intérêt évident des réalisations présentées, nous nous ferons un devoir et un plaisir de signaler dès que possible les projets pour la prochaine saison.

Roland CHAILLON.

P.S. — A propos des « Chants et Noëls de Provence ».

Dans le précédent no de ce journal, nous avions critiqué 2 petits disques portant ce titre, chantés par la « Maîtrise G. Fauré », mais sans signaler que les harmonisations étaient signées du compositeur **Georges Aubanel.** A la vérité son nom n'étant pas mentionné sur la pochette, nous sommes excusable ! mais nous regrettons d'autant plus cet oubli que nous aimons beaucoup la finesse et la simplicité efficiente des harmonisations de notre ami.

R. Ch.

Lucien NIVERD n'est plus

Nous venons d'apprendre le décès, à l'âge de 88 ans, le 22 mai 1967, en son domicile parisien, de M. Lucien Niverd, compositeur, chevalier de la Légion d'Honneur et directeur honoraire du Conservatoire de Tourcoing.

Lucien Niverd est né à Vouziers (Ardennes), le 20 septembre 1879, d'une ancienne famille de musiciens.

Dès son jeune âge, sa famille vint s'installer à Alençon où son père, Emile Niverd était professeur de musique et organiste à l'église Notre-Dame.

Très tôt, le jeune Lucien Niverd manifesta d'étonnantes dispositions musicales et travailla sous la direction de son père.

Ses études se poursuivirent au Conservatoire de Paris où il travailla la fugue et la composition. Il obtint le prix de composition musicale de l'Institut.

Lucien Niverd travailla ensuite dans la capitale pendant de longues années comme chef d'orchestre, violoniste et compositeur.

Après les tristes années de la guerre 1914-1918, où il fut mobilisé avec ses trois frères et son père, il fut nommé directeur du Conservatoire national de musique de Tourcoing où il créa l'orchestre du Conservatoire et donna de très nombreux concerts jusqu'en 1942. Il fut avec Francis Bousquet, le fondateur de l'Association des directeurs de Conservatoire qui a, encore actuellement, une influence prépondérante sur le plan de l'Enseignement musical.

L'activité de compositeur de Lucien Niverd fut intense et marqua sa génération. Un opéra « Dahut » fut créé à la radio sous la direction d'Eugène Bigot.

De très nombreuses œuvres d'orchestre : « Poème de la forêt », suites symphoniques, musique de chambre : sonates, quatuors à cordes, etc. furent aux programmes de tous les concerts ainsi que des œuvres pour piano et différents instruments.

Ses œuvres d'enseignement sont universellement connues et sont en usage dans tous les conservatoires.

Lucien Niverd était un compositeur typiquement français. Son écriture raffinée, précise et sobre, et surtout sa haute musicalité, resteront un exemple élevé de probité artistique.

Tous ceux qui ont approché Lucien Niverd n'oublieront pas sa bonté et sa gentillesse et l'impression bienfaisante qu'il répandait autour de lui.

Pour une approche psychologique de la pédagogie musicale

(Suite de la page 1)

Mais à cause de ces transformations bénéfiques, les musiciens professionnels ne sont-ils pas obligés, eux-aussi, de faire un retour sur eux-mêmes et d'examiner leurs consciences ? Nous voulons surtout parler ici des pédagogues qui doivent suivre le mouvement amorcé et façonner la mentalité des jeunes pour un avenir plein de nouveautés. En effet, il s'agit avant tout de créer des **amateurs éclairés** et de former pour demain un public compétent, car, sans un public et sans des amateurs avertis, la musique est un art qui ne peut que végéter ; on tombe alors dans cette douloureuse constatation — encore actuelle — que le monde musical ne comprend, en majorité, que des professionnels qui ne savent plus à qui adresser leur talent et leur art, à moins de tomber dans le snobisme en cultivant jalousement une fortune matérielle indispensable à l'éclosion de ce goût de la vedette qui sévit aujourd'hui.

Pour parer à ce qui précède, nous voici ramenés, nous semble-t-il, à un problème d'ordre **pédagogique** qui justifie sans doute le titre de ce présent article.

Pour que la musique vive, il faut rallier le plus possible de jeunes sensibilités à l'art des sons, il faut que cet art ne soit pas l'apanage de quelques « happy-few », ou des seuls professionnels ; mais pour cela, ne doit-on pas créer un enseignement prodigué comme un langage vivant, à la portée des amateurs conditionnés par ailleurs par la vie scolaire et influencés par le rythme et l'ambiance de la vie moderne ? Ne fait-on pas trop souvent de la musique **en marge de la vie générale** ?

Pour pallier à ce hiatus, il nous semble indispensable que les pédadogues ouvrent toujours plus largement leur horizon. Nous allons concrétiser notre point de vue un peu plus bas.

Que contaste-t-on chez les étudiants musiciens ? D'abord qu'ils se répartissent **en trois groupes** suivant leurs aptitudes ou leur milieu, mais que chacun de ces groupes ne trouve pas toujours une pédagogie adaptée à ses tendances.

1er groupe : les professionnels que des dons nombreux et de qualité poussent à la carrière musicale.

2ème groupe : Les étudiants qui ne travaillent que sous l'emprise d'un désir ou d'un snobisme familial mais qui sont prêts à tout abandonner dès que la férule des parents ne les forcera plus à sacrifier aux obligations d'un enseignement d'« art d'agrément ».

3ème groupe : Les jeunes qui consentent à s'instruire et qui apprécient la musique, mais qui ne trouvent la force de se perfectionner que grâce à la personnalité du professeur si celui-ci possède quelque ascendant bénéfique sur les élèves ; sinon les jeunes de ce groupe vont rejoindre rapidement les déserteurs de l'enseignement vivant pour l'écoute passive du disque ou de la radio.

Des trois groupes, lequel mérite le plus l'attention des pédagogues ? Répondons sans hésiter : le troisième d'abord, le premier ensuite, le deuxième pas du tout. La première catégorie celle des professionnels, est représentée par des êtres qui vont se donner complètement au langage des sons. Leur enthousiasme, leurs dons, allègent le travail du pédagogue, et pourtant, même dans ce cas, la tâche est délicate ; car le professeur doit veiller avec tact à l'épanouissement des natures qui lui sont confiées : le travail musical intensif sans le secours de la psychologie humaine risque de façonner des hommes déclassés, hors du monde réel, sans relations avec l'extérieur, et qui sont à la merci de cette blessure profonde que donne un « décalage » ; ce « décalage » pour certains, peut aller jusqu'au déséquilibre physique ou moral. Mais revenons au troisième groupe, le plus important, en laissant de côté le deuxième qui ne présente aucun intérêt.

Par ses caractéristiques la catégorie des élèves amateurs demande au pédagogue les soins les plus judicieux car elle comprend des esprits qui accordent à la musique un goût certain, mais qui ne s'épanouit que grâce à la bonne volonté et à l'intelligence du professeur **jugé digne d'enrichir.** De plus, et c'est ce qui est capital, ces jeunes formeront la majorité du public des concerts de demain, public sensible aux bonnes interprétations et assez mélomane pour se rendre au concert sans se contenter de la seule radio et de la télévision. Pédagogues, imaginez votre responsabilité ! Vous orientez, vous formez ceux qui apprécieront et jugeront les interprètes de l'avenir ; à vous de combattre alors la léthargie et le snobisme dans lesquels tombent bien des amateurs actuels, faute de références à une authentique émotion ! A vous d'éveiller la curiosité musicale **mais dans ses rapports avec l'âme humaine,** parce que, si vous désirez exclusivement la perfection technique ou sonore, vous êtes les premiers à nuire à votre spécialité.

Les candidats musiciens n'ont plus à se contenter de simples disciplines solfégiques, instrumentales, ou vocales, ni de quelques rudiments d'interprétation trouvés dans des littératures de musicologie évaporée et niaisement poétique ; le monde actuel, demande autre chose en musique comme ailleurs ; une vie authentique, une connaissance toujours plus approfondie de l'âme, **la découverte d'une démarche spirituelle par les œuvres.** Que serait la musique sans cela ? Peu de chose en effet, au point de donner définitivement raison à ceux qui avancent que le Français n'est vraiment intéressé que par la peinture et la littérature.

Pour illustrer ce problème pédagogique, nous allons prendre deux œuvres pianistiques (puisque le piano est un instrument de base) en essayant de les analyser par une **approche psychologique** telle que nous la concevons. Nous ne prétendons aucunement détenir la vérité interprétative, ce serait puérilité de notre part, mais nous aurons montré du moins que toute œuvre musicale suppose de l'instinct guidé par la réflexion, que toute référence à une émotion médiocre et à une poétisation échevelée ou banale sont à bannir. Seul, un langage simple basé sur la sensibilité, un langage en relation avec des références de psychologie (ou de caractérologie) peut ouvrir l'âme d'un jeune au message tantôt direct, tantôt plus secret des compositeurs ; bien entendu, il ne s'agit pas de donner une explication définitive de **la sonate** opus 2 n° 1 de Beethoven et de **Prélude Choral et Fugue** de C. Franck, partitions ici choisies ; Le « définitif » s'accomode mal d'une évolution enrichissante ; toute explication n'est qu'une approche imparfaite d'une œuvre ; mais on se doit d'appréhender le flux vivant de la musique avec ce que nous possèdons de meilleur en nous, surtout si nous ne voulons pas être ces faux pédagogues ou ces artistes frelatés que la société regarde avec autant de curiosité respectueuse que de secrète commisération, parce qu'elle jauge les limites spirituelles de l'homme en ignorant la puissance de l'art qu'il pratique.

Passons à l'analyse vivante de la **Sonate** opus 2 n° 1 de Beethoven. Cette œuvre sera l'objet de **deux interprétations** : la première, commentée par un musicien de goût et de bonne volonté, mais pour qui les notes ne sont que les points d'un graphisme musical composé à une période déterminée de l'histoire ; la deuxième, abordée par un pédagogue désireux de sonder les mobiles des enchainements de motifs pour envisager un plan formel et phsychologique.

Commençons par la première interprétation ; le professeur reprend, avec bienveillance, l'exécution qu'un jeune élève-pianiste vient de donner de la sonate.

« Cette Sonate est une œuvre de jeunesse. Le musicien à 25 ans lorsqu'il l'écrit. Elle se trouve construite sur le plan classique de la Sonate codifiée par Haydn et Mozart : **un Allégro** (avec deux thèmes et sur le canevas habituel de l'exposition, du développement, de la réexposition), **un mouvement lent (Adagio), un Menuet et un Final** rapide. Je sais, cher exécutant, que vous n'ignorez rien de ceci, mais, si je me permets ces quelques précisions, c'est pour que vous n'oubliez pas l'influence de Haydn, importante ici ; si vous vous laissez entrainer par un côté trop exubérant, vous risquez de déborder le cadre voulu par Beethoven. Nous sommes devant le problème suivant : Beethoven et les influences passées ; vous vous apercevrez aisément que la « griffe du lion » n'apparait que dans le **Prestissimo** final. Aussi allégez la sonorité de la ligne ascendante du premier thème en respectant le « détaché » et ne ralentissez pas le tempo, nous sommes à deux temps ; que votre main gauche n'alourdisse pas la pulsation joyeuse de l'ensemble (exemple : mesures 1, 2, 3). Veillez à l'élégance du triolet (mesure 2), respectez la nuance **piano** du deuxième thème afin de sentir l'appui du **Sforzato** à la fin de la courbe (mesures 20 - 21 - 22). Quant à l'envol heureux qui suit ce deuxième thème, faites en percevoir l'exaltation sans presser le dynamisme (mesures 26 - 27 - 28 - 29 - 30 - 31 - 32).

L'Adagio, est en deux parties, et vous avez su en dégager l'architecture, mais le charme qui y règne n'était qu'esquissé. La souplesse des arabesques rappelle l'écriture des Airs variés de Mozart et de Haydn. La **cadence parfaite** qui revint à plusieurs reprises (mesures 27 - 28 - 29 - 30 et 51 à 58) prouve encore l'influence baroque qui consiste à orner de façon subtile une trame aussi simple que l'intervalle **dominante-tonique.**

L'élégance du **Menuet** se souvient du 18ème siècle. Avec le **Prestissimo,** Beethoven nous fait entrevoir un aspect de sa violence future, mais le développement de ce morceau est d'un lyrisme classique ; la main gauche doit s'effacer pour permettre à la main droite de dégager le chant (mesure 60 et suivantes). Dans l'ensemble, respectez les oppositions de nuances : « Très doux » ou « très fort » ; c'est une caractéristique de l'écriture beethovénienne ».

L'exposé de ce premier professeur terminé, l'élève trop respectueux, n'a pas demandé, nous en sommes certains, la raison de ces oppositions de nuances. Il est vrai qu'il est impossible de répondre de façon convaincante tant que le débat se place au niveau d'une poétisation évanescente de l'œuvre, de détails historiques, et de recommendations d'ordre sonore. Et puis, jeune pianiste, tu es sans curiosité ; ton professeur ne t'a pas habitué ou engagé à poser des questions ; lorsque l'on se contente de musicologie comme ici, ou bien de détails purement pianistiques, il est compréhensible que la curiosité s'émousse ; tout ce qui t'a été dit sur le plan historique est exact, mais après ? Où est la vision claire que tu devrais maintenant posséder de cette sonate ? Le second professeur qui propose un autre point de vue sur l'interprétation saura-t-il t'intéresser plus profondément ? Essaye de le suivre, veux-tu ?

Il te recommande d'abord d'aimer l'œuvre globalement, sans même savoir exactement pourquoi, sinon, il t'engage à travailler un autre morceau de musique. Si tu aimes l'œuvre, il ajoute qu'il y a encore un travail de pensée à accomplir pour essayer de « vivre » les raisons sensibles des enchainements musicaux ,car tu ne dois pas échapper à cette confrontation de tes possibilités humaines avec les particularités spirituelles livrées dans une page de musique. Mais voici plus précisément les réflexions que te propose ce second professeur sur la sonate op. 2 n° 1 de Beethoven.

« Le thème initial de la sonate est en **fa mineur.** Présente-t-il des caractéristiques bien nettes ? Non, je ne le pense pas. C'est une simple montée de noires sur l'arpège dont aucun accompagnement ne précise la coloration ; seule une dynamique bondissante est indiquée par le **temps levé** de la première note. La montée de l'arpège est arrêtée à la sixième note et semble se contenter d'un repliement sur soi par la venue d'un triolet qui n'a pas de sens conclusif réel. Aussitôt après, une seconde montée est amorcée sur une autre harmonie et engendre à peu près le même effet ; après quatre mesures recherchant avec insistance un repos dynamique, la main gauche reprend à son compte le graphisme de la main droite.

Que conclure de ce thème ? Rien pour l'instant, le **mineur** n'est pas, en musique, une garantie de la tristesse. Ce début de sonate est métamorphosable sur le plan de l'expression suivant le caprice du pianiste : ou bondissant et léger, ou moins alerte. Mais cette incertitude présente nous suffit-elle ?

Sûrement pas ; ce que nous pouvons imaginer, c'est que la main gauche aurait pu, dans ce cas précis, introduire au moins trois formules d'accompagnement pour épuualer ce premier thème.

1ère formule : basse d'Alberti = caractère paisible ;

2ème formule : accords syncopés = caractère inquiet ;

3ème formule : arpège par mouvement contraire = impression d'ample respiration.

Or, Beethoven lance son arpège dans une nudité et dans un silence complets, s'autorisant la pulsation de quatre accords en fin de course — Passons — Un court **divertissement,** et voici un superbe second thème d'autant plus impressionnant qu'il débute par un intervalle suppliant de demi-ton (mesures 20 - 21). La courbe mélodique descendante semble répondre à la courbe ascendante de l'extrême début ; une basse gronde sourdement pour ajouter **du poids au mouvement** dépressif que décrit la musique : ici le sentiment nous parait net. De ce sentiment dépressif découle une écriture hachée de silences, haletante, qui gravit des échelons comme pour mieux respirer et trouver son oxygène (mesures 26 à 32) mais qui, au bout de son ascension retombe deux fois malgré une basse qui se voudrait tonique et forte (mesures 33 à 41). Alors, il ne reste plus qu'à chanter un désarroi où se mêle peut être le ressentiment (« con espressione ») couronné en son point extrême (accord **de ronde,** mesure 47) par un cri, mais un cri de non-défaite. Nous ne connaissons toujours par le caractère du premier thème mais... poursuivons notre lecture musicale.

Le développement est bâti presque exclusivement sur la deuxième idée, idée qui se répète ici à tous les registres du clavier comme si le compositeur prenait une conscience toujours plus affirmée et plus amère de cet état de dépression qui se dégage de ce motif descendant. Des respirations courtes, des plaintes terminent ce **développement** qui avant de laisser place à la **réexposition** s'immobilise dans une attente de notes répétées. C'est alors que nous voici ramenés à la même question : quel sens donner à la première idée qui réapparait en ce début de la réexquement. Le passé immédiat du vivant qu'à dégagé la musique du **développement** va nous aider cette fois, car l'important pour un interprète, est de s'attacher àl'émotion suscitée par la relation des thèmes entre eux plus qu'à la physionomie d'un thème pris intrinsé**position.** Le passé immédiat du **développement** était inquiet, plaintif ; allons nous par conséquent orienter la vie de ce nouvel arpège en **fa mineur** vers l'inquiétude ? Non, rien dans l'écriture dépouillée au passage n'autorise cette couleur. Allons-nous nous lancer dans une escalade joyeuse, ne serait-ce que pour le plaisir d'un contraste avec l'ensemble plus dramatique de la composition, et ratifier, de la sorte, cette opinion un peu primaire des oppositions gratuites et abruptes de sentiments et de nuances chez Beethoven ? Non, ce serait faux. Vois-tu, jeune élève-pianiste, je crois qu'il s'agit-ici d'un élan organique, d'un élan sûr de lui et plein de jeunesse renfermant plus de mouvement que de sentiments formulables. Cet élan se voit freiné dans son ascension (alors qu'il était le seul maître de l'espace sonore) par un accord répété trois fois à la basse : on a tendance à trop oublier cette main gauche qui n'évoque rien moins que trois coups de **timbales,** les **timbales** d'un destin déjà peu souriant et qui aime la rupture des élans spontanés. Ces trois accords vont affirmer leur présence tragique au cours de huit mesures, mieux, il seront la cellule initiale de toute la sonate, cellule que nous retrouvons jusque dans le **développement** du **Presto** final. Voici donc, cet élan brisé qui va susciter la longue plainte de ce qui suit. Cette plainte deviendra de la révolte avec lles accords terminaux de ce premier mouvement. La relation, unissant les éléments de cette sonate nous montre donc que Beethoven part d'une pulsation naturelle et vitale qui, brisée dans son élan, fait éclore dans l'âme du compositeur une psychologie où la souffrance et la lutte contre cette souffrance ont une grande place.

La deuxième partie de la sonate (**Adagio**) va se dérouler dans le prolongement de ces normes psychologiques ; le début sonne tristement bien que nous soyons en **majeur** : le musicien semble se re mémorer un passé heureux qui ne peut plus durer à cause des ruptures précédentes. Il faut se garder de jouer cela légèrement. La ligne mélodique s'étale comme un long **Arioso** se teintant de trois tonalités principales, **fa-majeur, ré-mineur,** et **do-majeur** ; le **fa-majeur** chante l'ouverture d'une âme toute sa bonté assombrie par la mélancolie ; le ton de **ré-mineur** ouvre le chemin à celui de **do-majeur** qui déferle les vagues successives d'une cadence dont le compositeur n'arrive pas à fuir l'emprise (répétition 4 fois, mesures 23 - 24 - 27 - 28 - 29 - 30) : emprise de quoi ? Emprise d'un souvenir affectif dont l'insistance est comme vivifiante et douloureuse à la fois ; ne voir dans les repétitions de ces cadences qu'une formule de style ou une maladresse d'écriture imputable à des gaucheries de jeune compositeur, serait se méprendre sur la réalité intérieure de la musique ; Beethoven dévoile, ici déjà, qu'il sera l'homme de la méditation, et qu'il ne craint pas de remettre sur le chantier ce qui n'a pas été vécu suffisamment par lui et par l'auditeur .A la reprise de **l'arioso,** (mesures 37 et suivantes) le dessin serein des triolets de doubles croches amplifie la portée du chant qui semble s'exhaler d'une poitrine plus largement dilatée. La fin se dilue dans une pluie régénérante de sonorités tandis qu'à la basse un soupir tragique émerge de ce grand **lied** pour piano, **lied** des premières désillusions (mesures 59 et 60).

Passons au **Menuet.** Ce **Menuet** que Beethoven n'a pas encore transformé en **Scherzo** montre un visage à la fois conventionnel et ironique : le lion s'amuse à faire des révérences mais personne n'est dupe, un esprit « bon enfant », pour les besoins de la cause, cache et retarde ave humour l'éclatement du **Prestissimo.** C'est sur une cellule rythmique de trois accords que s'articule ce mouvement final. S'agit-il ici d'angoisse ? Non, c'est de la colère (mesures 1 - 2 - 3 - 4), c'est la colère indispensable pour une lutte contre les premières atteintes. Les « pianos » ne font qu'annoncer dans une tension survoltée l'éclat embrasé des « forte » ; un deuxième thème tente, en vain, d'apaiser le talonnement sourd de la main gauche (mesures 34 à 39). Le chant du **développement** amène une éclaircie, une détente nerveuse mais la pulsation de la basse, déjà rencontrée dans le premier temps de la Sonate, nous assure encore de l'antinomie entre un destin qui menace et un lyrisme qui recherche la confiance (mesures 60 et suivantes).

Des cris, car c'est bien des cris dont il est question ici, amenés par le déclanchement d'un **grupet** to, déchirent l'attente fièvreuse de la pulsation (mesures 112 - 116 - 120). Nous voici bien loin des **grupettos** des 17ème et 18ème siècles. La grande vague finale, agitée par la tempête de ce dernier volet, déferle avec violence vers un point de chute qui laisse l'auditeur dans une zone de silence subit (dernières mesures). Vois-tu, cher exécutant, Beethoven a supprimé toute conséquence, tout ressac, à ce déferlement pour que nous soyons les témoins — si nous ne l'avions pas compris encore, — de la violence spirituelle dont sa musique est la dépositaire ».

Il n'est pas besoin de préciser, car le lecteur l'aura senti, que les remarques faites par le premier professeur divergent de la présente analyse, et que s'il fallait tirer une morale de cette confrontation polie, force nous serait de dire une fois de plus que rien ne sert de juxtaposer une série de détails, fussent-ils judicieux, pour retrouver, en art, les mobiles de l'acte créateur.

L'acte créateur qu'est-il en fait ? Le signe vivant, par la musique, d'une démarche caractérielle, démarche personnelle suivant les tempéraments. L'acte créateur n'est pas une série de motifs séparés, juxtaposés, pris pour eux mêmes et sans lien organique ; il ne se contente pas, non plus, d'un système purement cérébral et abstrait. La pulsation du cœur, la vérité en musique, ne viennent que de **l'inter-action** des motifs musicaux agissant entre eux comme une chimie vivante ; certains compositeurs contemporains en quête de la seule originalité thématique ou harmonique, ont oublié parfois ce point de vue.

Présentement, il serait beaucoup trop long d'analyser en détail **Prélude, Choral et Fugue** de C. Franck, morceau aussi, dès le début, pour illustrer cet article de psycho-pédagogie. Afin d'être bref, que l'on nous permette plutôt, à propos de ce triptyque pour piano, de confronter des idées se référant à la musicologie courante avec l'esprit et la mentalitté de la jeunesse d'aujourd'hui. Beaucoup de littérature a été écrite sur Franck, esprit religieux, âme fervente épanchant ses sentiments dans une musique où le doute, la douleur se transforment en joie dans des péroraisons jubilantes. Il est reconnu que pour s'exprimer, Franck utilise une écriture **chromatique,** que la construction de ses œuvres est **cyclique** et qu'il aime les « motifs conducteurs » cheminant le long de ses partitions pour donner à celles-ci une unité accomplie.

Voilà qui est juste. Mais ensuite... ? La raison de cette écriture **cyclique** ? La dynamique heureuse des péroraisons succédant à des développements plus torturés suffit-elle à éveiller l'intérêt des étudiants qui apprennent à découvrir César Franck et son âme de croyant ? Nous sommes certains que non. Donnez à un pianiste la partition de **Prélude, Choral et Fugue :** s'il ne se réfère qu'à des imageries « pieusardes » illustrant trop puérilement un catéchisme suranné, il s'apercevra, s'il réfléchit un peu, qu'il n'est que le cabotin d'une mise en scène saint-Sulpicienne : et si, par malchance, il se prenait à ce jeu, gare aux formes de falsifications sentimentales et de commande. Franck, vu superficiellement, ne risque de présenter qu'un visage inexact, voire vieilli ; un élève qui n'aime pas se laisser bercer par des conceptions édulcorées, ne pourra que sourire de ces perspectives sur l'organiste de Sainte-Clotilde.

C'est à ce propos, que s'ouvre une parenthèse : beaucoup de professeurs se sont-ils aperçus qu'ils ne peuvent que grandir de l'exigence humaine d'un élève ? Sur ces données, comment envisager **Prélude, Choral et Fugue,** chef-d'œuvre imposant ? Les pamoisons des interprétations romantiques ne nous touchent plus. Mais si, au lieu de « rubati » extasiés, l'exécutant fait percevoir l'**obstination** de l'écriture, la volonté tendue d'une quête de lumière, si la méditation est le reflet d'une âme qui aspire

à l'apaisement parce qu'elle croit en un but spirituel, si le cyclisme de l'écriture se justifie par le flux et le reflux de la marée organique et psychologique qui gravite dans cette musique, si l'écriture de Franck est le signe d'un être humain qui se cherche, si la foi de Franck n'est pas du « pré-établi » mais le résultat d'un retour sur soi pour assumer les degrés qui mènent au progrès intérieur, alors ce langage retrouve son actualité, sa densité.

Qu'est-ce qu'aimer une œuvre d'art ? c'est savoir par le goût de la ferveur, reconvertir pour aujourd'hui des valeurs permanentes mais modifiables : permanentes, justement parce qu'elles ont su s'adapter et se modeler au passé comme elles sauront garder leur vérité pour demain.

Bertrand OTT, pianiste
Professeur au Conservatoire National d'Angers.

Nos concours

(Suite de la page 1)

d'écoles de la ville et de la campagne, de classse uniques et de complexes scolaires très importants. Les plus jeunes sortent à peine des classes élémentaires, les plus âgés fréquentent les classes terminales des collèges et lycées. On nous dira, certes, que l'exception confirme la règle. Car où étaient les très nombreuses écoles et classes où l'on ne chante apparemment plus ? Des formations disparaissent, de rares nouvelles les remplacent. Les noms changent, le nombre des jeunes chanteurs reste stationnaire. Et comment expliquer que les sociétés de chant se débattent toujours dans les mêmes difficultés de recrutement alors que depuis bientôt deux décades près de 20.000 jeunes se sont produits avec succès sur la scène du théâtre municipal de Mulhouse ? On aurait, pour le moins pu attendre que des élèves qui pendant leur scolarité ont appris à chanter et ont pris goût au chant choral trouvent tout naturellement le chemin de la chorale de leur village ou de leur quartier. Loin de nous l'intention de rejeter à priori, toutes ces réfutations. Nous savons par ailleurs que cette antinomie n'échappe pas aux dirigeants de l'association des chorales d'Alsace. Mais le problème est trop complexe pour être analysé et discuté avec fruit dans le cadre d'un simple compte rendu de manifestations. Nous persistons cependant à recommander à tous ceux qui, comme nous ont passé hier quelques heures parmi cette jeunesse chantante de réviser quelque peu les considérations pessimistes. L'avenir de chaque entreprise humaine, n'est-il pas vrai, dépend toujours d'une minorité qui porte le flambeau.

Les organisateurs, sous la direction avisée de M. Rodolphe Pflimlin, firent se dérouler, cette année encore, la grande manifestation dans un ordre minutieusement établi. Le comportement des enfants et des jeunes, avant et après leur entrée en scène était parfait. Leur impatience croissante pendant les longues délibérations du jury est plus que compréhensible. Dans de semblables circonstances, les adultes savent maitriser leur nervosité peut-être) ; à des enfants, communicatifs et expansifs par nature, on ne peut pas demander la même maitrise.

Le jury, présidé par M. Albert Ehrmann, de la CMF et composé, de cinq pédagogues et de deux musiciens professionnels, n'avait pas la tâche facile pour départager les concurrents et dresser un palmarès équitable. Les prix étaient d'ailleurs si nombreux qu'aucune chorale ne rentra les mains vides. Parmi les nombreux auditeurs qui suivirent le concours, on remarquait plusieurs représentants des autorités municipales et scolaires.

Les directeurs de chorale avaient porté leur préférence sur la vieille chanson populaire française. On entendit ainsi de charmants airs du folklore provincial. Des compositeurs alsaciens, tels que Reysz, Geiger et Bohly, n'étaient pas oubliés. Des chœurs de Roland de Lassus, Costeley, J.-S. Bach et Francis Poulenc plaçaient les jeunes exécutants devant les exigences accrues. Même Honegger, Charles Trénet, et Jacques Brel, étaient présentés. Les chorales chantèrent juste, avec nuances fraicheur et animées de ce bel élan juvénile qui donne à chaque concert de jeunes son cachet particulier. La diction avait fait l'objet des soins particuliers des directeurs et directrices. Des dames du comité jugeaient la présentation de chaque chorale (vêtements, discipline d'ensemble). Pendant les délibérations du jury, quatre chorales d'élite dite de la « Promotion de Sèvres » (l'école mixte de Soultzeren, directeur M. Charles Mitschi, l'Ecole des Frères de Mulhouse, directeur Frère Adolphe Kern, le lycée municipal de Ste-Marie-au-Mines, directeur M. André Valentin, le lycée polyvalente de Saint-Louis, directeur M. Alfred Kleinmann) présentaient avec succès plusieurs chœurs de leur répertoire.

La distribution des prix

Vers 19 h., le président du comité d'organisation, M. Rodolphe Pflimlin, qu'entouraient outre les membres du jury, MM. Oberling, représentant du sous-préfet, Emile Muller, maire de Mulhouse, Zimmermann, député May et Dr Kienzler, adjoints au maire, ouvrit la solennité de la distribution des prix par une allocution de bienvenue. Il dit toute sa satisfaction des résultats du concours et remercia les nombreux donateurs et bienfaiteurs. Il félicita les élèves et rendit hommage au dévouement de leurs maitres et maitresses. Il regretta que les écoles de Mulhouse cette année encore, à l'exception de l'école des Frères, manquaient à l'appel.

M. Joseph Muller, président du jury, remercia les directeurs et directrices des chorales et adressa à M. Rodolphe Pflimlin le « dévouement personnifié de la cause du chant choral en Alsace » les très vifs remerciements de toute l'assemblée. Il fut enfin le palmarès que nous publions ci-après :

Groupe 1, chœur a une voix (écoles primaires).

Ecole primaire de Weckolsheim (12 exécutants), directeur, J.-Louis Schmitt ; bien 60 F plus 30 F (diction).

GROUPE II. CHŒUR A DEUX VOIX EGALES
(écoles primaires)

Ecole primaire de Rustenhart (18 exécutants), directeur, F. Spatz ; bien 60 F coupe d'exécution Librairie Union.

Institut de l'Assomption, Colmar (30 exécutants), directeur, sœur Marie-Josèphe ; assez-bien, 50 F plus 30 F (diction).

Ecole mixte de Feldbach (20 exécutants), directeur Paul Erhardt, honorable, 40 F.

Chœur des Joies du jeudi, Drouot Mulhouse (35 exéc), directeur, Joseph Meyer ; assez bien, 50 F.

Ecoles de filles de Cernay (58 exécutants), direct., sœur Justinienne ; bien 60 F coupe de diction Gerrer plus 20 F présentation plus 40 F diction.

GROUPE III - CHŒURS A TROIS VOIX EGALES
(écoles primaires)

Ecole mixte de Sickert (15 exécutants), directeur, Hubert Hoff ; assez bien, 50 F.

Ecole de filles de Thann (70 exécutantes), directrice, sœur Régina ; bien, 60 F coupe d'exécution du député Zimmermann plus 30 F présentation.

Ecole de garçons de Moosch (40 exécutants) directeur, Jean-Marc Schreiber ; bien 60 F. premier prix de diction. Une coupe plus 40 F.

GROUPE IV - CHŒURS A TROIS VOIX MIXTES
(collèges et lycées)

Lycée nationalisé de Guebwiller (50 exécutants), direct. Mme Koch bien, 60 F et une coupe d'exécution.

Groupe vocal de Sainte-Croix-en-Plaine (30 exécutants), directeur Médard Geng ; très bien, 70 F coupe d'exécution de Mme Rodolphe Pflimlin plus 20 F présentation plus 20 F diction.

Collège d'enseignement général de Masevaux (55 exécutants) directeur J. Robischon ; bien 60 F. Coupe de présentation de la chorale harmonie plus 40 F présentation.

GROUPE V - CHŒURS A TROIS VOIX EGALES
(Collèges et lycées).

Lycée technique nationalisé de Colmar filles (30 exécutantes), directeur, Jean-Marie Utard ; bien 60 F

« Les Oisillons » du lycée Pfeffel de Colmar (45 exécutantes), directrice Mlle Ritzenthaler ; bien, 60 F Vase de cristal Globe plus 40 F.

Centres ménagers des MDPA, Richwiller (75 exécutantes), directrice Mlle Vialay ; assez bien, 50 F.

GEG Altkirch (36 exécutantes), directeur, H. Gerhards ; honorable, 40 F.

Institut de l'Assomption, Colmar (55 exécutantes), directrice, sœur Marie-Joséphe ; bien 60 F.

Lycée de jeunes filles « Pfeffel » Colmar, directeur P.-Paul Schmitt ; très bien, 70 F. Vase de Sèvres offert par le ministère des Affaires culturelles.

GROUPE VI

Ecole mixte de Soultzeren (28 exécutants), directeur, Charles Mitschi ; très bien, 70 F. Coupe d'exécution de M. le préfet du Haut-Rhin.

Ecole des Frères, Mulhouse (60 exécutants), directeur Frère Adolphe Kern ; très bien, 70 F coupe d'exécution de M. le maire de la ville de Mulhouse.

Lycée municipal Sainte-Marie-aux-Mines (50 exécutants), directeur André Valentin ; très bien, 70 F coupe Burgard.

Lycée polyvalent de Saint-Louis (60 exécutants), directeur, Alfred Kleinmann ; bien 60 F. Coupe d'exécution Violand.

Un prix de 20 F est offert à chaque directeur.

(A suivre)

ATTENTION!

En raison de la prochaine sortie du Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F.

Messieurs les Présidents des Fédérations Musicales sont informés qu'il n'est plus possible d'apporter des modifications aux listes de leurs sociétés

Hommage à un de nos nombreux vétérans

M. Félicien Petit - Ex-s/Chef de Musique militaire, directeur de la Société Musicale et de l'Ecole Municipale de Musique de Saint-Jean-de-Braye (Loiret) nous fait part que son Père, M. Aristide Petit, vient de fêter ses 82 ans, dont 67 d'activités musicales. La Confédération Musicale de France est heureuse d'adresser ses plus vives félicitations à ce vétéran de la musique populaire qui, au cours de sa longue carrière, se consacra avec un entier dévouement à la direction de diverses sociétés de musique. Titulaire des médailles fédérales et confédérales, de la médailles, Chevalier dans l'Ordre des Palle des Sociétés Musicales et chorames Académiques depuis 1955, nous souhaitons de longues et encore florissantes années à ce fervent de la musique.

L'Instrument de Musique dans la Sculpture

(Suite de la page 1)

Il faut franchir nombre de siècles pour retrouver une trace sculptée musicale, mais c'est attendre alors son âge d'or. Les thèmes musicaux enrichissent les églises romanes et se perpétueront longtemps. Dans un deuxième temps nous les évoquerons.

Le chapiteau de l'« Artisan » de **Cluny** (Musée Ochier) datant du XIIème siècle est déjà un exemple de musique fonctionnelle et s'intéresse à la musique pour elle-même.

Toujours à Cluny ce sont les fameux « Tons de la Musique », (clochettes, cithare à 6 cordes, luth) représentes les psaumes chantés dans la célèbre abbaye. De la même époque, à **Autun**, le porteur et ses aides présente aussi le motif des clochettes, symbole des scènes irréelles.

Le plus beau concert se trouve sur le chapiteau double de **Saint-Georges-de-Boscherville** où 11 musiciens accompagnent un acrobate : organistrum, flûte de Pan, psaltérion, violes, sont très visibles. A l'époque gothique, l'humour perd ses droits, la statuaire devient plus humaine, moins déformante.

L'affaiblissement se fait sentir au 14ème siècle, et au 15ème siècle, l'influence des « Mystère » est réelle jusque dans la pierre.

Dans ces deux siècles, se détache le chapiteau rond de **Senlis** (orgue positif) et la fameuse maison des musiciens de **Reims** (5 statues en haut-relief).

La Renaissance transforme ses anges musiciens en enfants rieurs et joufflus .On pense à la tribune de l'orgue de **Sainte-Marie-des-Fleurs** (Florence) qui, avec 8 bas-reliefs en ronde-bosse, représente des musiciens et chanteurs animés dans une ferveur naïve, par **Rocca della Robbia** ; trop peu connus par contre sont les anges musiciens qui ornent les voussures de **Saint-Michel de Dijon**. Dans la même ville, le Saint Genès, tenant une viole, mérite d'être admiré (16ème siècle).

L'époque baroque subit une centralisation de l'art avec **Versailles** et un retour à l'Antiquité recréé par des cerveaux français. **Poussin** classe les statues antiques en « modes » à la façon de la musique, ce qui est révélateur. Une belle image de cette tendance se voit dans le « Berger Flutcur » de **Coysevox**. C'est à ce moment que partout fleurissent les « Renommées ».

Le 18ème siècle passe de l'art autocratique à l'art aristocratique. Mais la notion de mode s'introduit ; la haute bourgeoisie prend les rênes du pouvoir, car Louis XV était indifférent aux arts. L'art, par contraste, perd son caractère souverain et devient sentimental. L'art musical qui vit « son » siècle, aura peu de place dans la sculpture. La « Musique » de **Falconnet** (1752) ou le « Vieux Franz » de **Strasbourg** (avec sa flûte traversière) sont de rares exemples.

Des individualités marquent le 19ème siècle, mais non pas un grand courant de pensée — la sculpture passe de fragment d'un ensemble à l'œuvre de salon. Pour la musique cependant, s'opère une promotion : la sculpture qui provient du geste, retrouve sa source première, la danse. La sculpture devient musique figée : **Duret** sculpte le « Pêcheur dansant la tarentelle » (1832), **Epinay** ses « Bacchantes », qui vibrent d'un élan joyeux. Le musicien même devient motif : « Mozart enfant » de **Barrias**, et surtout **Bourdelle** qui poussa son amour de la musique jusqu'à sculpter 25 bustes de Beethoven.

Notre siècle a vu la sculpture se détacher de l'architecture ou du mobilier et trouver son propre langage. Ceci est dû à la stylisation et à la recherche du primitif.

Les peintres vont eux-mêmes pencher, comme **Braque** vers les trois dimensions. Le sculpteur fait jouer l'objet dans la lumière, et sa recherche du rythme le rapproche de la musique : la musique demeure souvent l'étincelle créatrice. Songeons au « Violoniste » de Fernand **David** ou au « Faune » de Joseph **Bernard** et surtout à cet « Hommage à J.-S. Bach » de **Zadkine**. Zadkine n'a-t-il pas utilisé des instruments peu aptes à s'inscrire dans le grain de la pierre ; « Accordéoniste » (1918), « Guitariste » (1948), « Violoncelle » (1956).

Ce tableau serait incomplet si nous n'ajoutions le nom de **Laurens** qui a tendu à une sorte d'effusion lyrique, à une recherche des formes dans leur essence avec la « Grande musicienne » qui exalte autant la sensibilité, l'audace d'un Bartok par sa forme ramassée et concentrée.

Notre temps, dynamique, avide de mouvement, mais aussi de retour sur lui même, laisse couler dans ses arts, ces deux aspirations contradictoires. Comme la peinture, dans ses recherches abstraites ou géométriques (ainsi le portrait de Stravinsky par **Gleizes**), la sculpture dans son besoin du primitif et des formes dynamiques, la musique qui se veut spatiale à son tour (Xénakis, par exemple), scientifique, cherche son image dans un art plastique décanté, désintéressé et surtout non-figuratif (c'est-à-dire non expressif).

A son tour la sculpture se penche avec attention sur le musicien en action et en tire inspiration. La matière prend cette essence contrapuntique de la musique, et traduit en geste et en élan ce qui était le souffle du génie musical.

La voie chronologique, nous a montré les étroits rapports : sculpture et musique. Il est indéniable aussi que le sculpteur a vu souvent dans la musique un thème ou un sujet symbolique. Certains se détachent suffisamment pour que nous les évoquions dans un prochain article.

D. PAQUETTE.

Monsieur FA, Professeur de Musique

Monsieur Fa est professeur de piano, professeur privé ; privé souvent de son gagne-pain. Lorsque Monsieur Fa décida d'embrasser une carrière, il jugea qu'il était plus agréable d'embrasser Dame Euterpe que de se piquer à la barbe majestueuse de Neptune, en devenant marin. Rien n'est moins inconciliable par ailleurs et on peut bien finir, ce qu'on a (mal) commencé : témoins Rimsky-Korsakov ou Antoine Mariotte, passés de l'état d'officier de marine à celui (enviable), de compositeur.

A l'intention du jeune FA, on s'enquit d'un professeur de bonne réputation dans la ville : qui ne fume pas, n'aime pas les chats, et éventuellement connait la musique (ou du moins affirme l'avoir appris). On présenta notre candidat. « Etes-vous musicien, jeune homme ? » Du coup, Monsieur Fa sentit le sol se dérober sous lui. Eh ! quoi, il fallait donc être musicien pour faire de la musique ? Les « idoles » le sont-elles ? A quoi sert donc le « play-back » ? C'est comme s'il fallait connaître le dessin pour faire de la peinture !

Sa mère sauva la situation en sussurant : « A six ans, il tapait sur des casseroles et le rythme était si exact que le cousin Marcel... »

Interrompant la diatribe, le professeur dit d'une voix douce : « Comme Saint-Saëns, enfant, composait-il des petits morceaux des galops ou des menuets, autour de quatre ans ? »

— « Pour ce qui est des galops... Il courait autour de la table avec son sabre de bois, et nous jouons souvent au tiercé. Mais autrement... ? Pourtant, j'y pense, dans la famille, on est musicien. Songez, mon grand-père jouait si bien du basson... En 1871, un colonel de l'armée prussienne qui l'entendait, l'a salué en disant : « Ach ! Beau souvenir... On dirait la mêlée autour de Sedan ! »

C'est ainsi que Monsieur Fa entra dans la carrière, quand ses aînés n'y furent plus. Il gravit tous

les échelons : Il eut assez de prix de Conservatoire pour se servir des diplômes comme tapisserie de sa chambre, pas assez pour espérer devenir virtuose, suffisamment pour s'installer comme professeur de piano.

Déjà, en esprit, il engrangeait les moissons de jeunes élèves doués, dociles, brillants. Quinze jours passèrent avant le premier coup de sonnette impératif. C'était la crémière, nantie de son rejeton.

« J'ai pensé, minauda-t-elle, que, puisque vous êtes musicien, et que vous n'avez pas grand'chose à faire, sinon de taper sur le piano, vous pourriez garder le petit ! Vous lui ferez faire des gammes quand il ne sera pas sage, et puis ça « embêtera celle du dessous » ! Ça rattrapera le mois que vous devez pour le lait. Et après, j'irai quand même jusqu'au tarif de ma femme de ménage pour ces leçons de piano ». Un soupir : « Ça ne rend tout de même pas les mêmes services ! »

Le deuxième élève qu'eut Monsieur Fa était une retraitée des P.T.T. qui s'était, sur le tard, découvert une vocation. Elle le toisa avec vigueur. « Vraiment, vous êtes professeur », siffla-t-elle ?... Enfin, à notre époque on voit de drôles de choses » complètant mentalement : pas de col cassé, pas l'air rébarbatif, dubitatif et emphatique. Bref, ni l'air du pédagogue, ni de l'artiste. Ce n'était pas engageant.

L'engagement ne dura qu'un quart d'heure, lorsque l'élève s'aperçut qu'il fallait non seulement taper sur des touches, mais frapper certaines touches précises en rapport avec des points noirs, écrits et énigmatiques.

Le troisième essai se présenta sous la forme d'une gentille « blondinette » qui préférait la guitare, mais maman ayant hérité d'un piano de tante Léa, il fallait bien pratiquer l'utilisation intensive des accessoires du salon. Pour ce genre de personne, Monsieur Fa s'aperçut que la boutade de Massenet aurait suffit : pour donner une leçon, disait le grand musicien stéphanois, il suffit de savoir quatre choses : « Bonjour Mademoiselle — Pas si vite (ou moins lentement) — Un peu moins de pédale — Mes respects à Madame votre mère ».

La musique adoucissant les mœurs, la gente demoiselle eut vite du vague à l'âme et elle eut vite fait de ne pas toucher à son piano, mais de toucher ce cœur pourtant professoral... Et, c'était tellement plus facile et agréable d'écourer à travers des... grands yeux si candidement, si largement ouverts et extasiés. Les leçons furent des récitals de Monsieur Fa, ponctués des bravos et glousse-ments de la demoiselle.

Lorsque, rayonnante, la mariée sortit de l'église, elle eut une belle surprise. Prix d'un réflexe professionnel, Monsieur Fa l'avait délaissée au milieu du cortège (déjà), pour escalader la tribune d'orgue et jouer, bien sûr, la « Marche Nuptiale » de Mendelssohn ! Comme pour la Reine d'Angleterre naturellement !

Gagner sa vie, pour le ménage, il le fallut bien. Monsieur Fa a bien connu les leçons « oubliées » parce qu'il y a rendez-vous chez le dentiste précisément à ce moment-là, ou parce que le cousin Jules vient juste d'arriver d'Amérique ; les vacances où il faut attendre patiemment la rentrée, donc la rentrée des fonds ; les leçons avec accompagnement obligé des mamans : maman bavarde qui raconte sa vie, maman-conseil « Vous ne pensez pas que le 2ème doigt serait meilleur » ; maman « houspilleuse » : « Juliette, tiens-toi droite, Juliette, écoute ce que dit le Monsieur, Juliette, ne te gratte pas le nez ».

Monsieur Fa a connu la règle des notes non réglées, et qu'il faut réclamer en subissant des mines outrées.

Monsieur Fa a eu son lot annuel de Premières Communions où au dessert, il faut payer son écot, et « charmer l'assistance », qui en contrepoint, discute aimablement.

Monsieur Fa, un beau jour, a passé... ses nuits à préparer des concours et il est sorti brillamment professeur d'Education Musicale dans un grand lycée. Quelques surprises l'attendaient. Mais avant de se lancer dans cette nouvelle aventure, il ne voulut pas être un spécialiste. Il ouvrit distraitement un livre de Maurice Bessy consacré au 7ème Art : « Cinéma, un œil ouvert sur le monde » et page 112, le souffle coupé, il lut alors qu'il était question de « Fantasia » de W. Disney :

« Les mélomanes se plaignent toujours que le monde ne soit pas que musique et se disputent sur le choix qu'il faudrait faire de cette musique. Comme les grands musiciens sont, neuf fois sur dix, des gens inintelligents, cela suffit à apaiser nos scrupules ».

Alors, Monsieur Fa a compris beaucoup de choses...

D. PAQUETTE.

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

considéra comme un devoir envers sa nouvelle famille de terminer un opéra laissé inachevé par son maître qui l'avait dirigé vers la musique lyrique. Cet opéra s'appelle **Noé** mais ce pieux hommage ne semble pas avoir eu de suites après sa première représentation à Karlsruhe. Un an après nous rencontrons encore des œuvres inachevées : **Vécingétorix, Calendal, Grisélidis, Clarisse Harlowe.**

Si de Robert Schumann nous admirons les **Kinderscenen** (Scènes d'enfants) pourquoi ne pas porter autant d'intérêt aux **Jeux d'enfants** de notre grand maître ? Douze pièces pour piano à quatre mains .Pensez-y amis du clavier !

Djamileh, opéra-comique en un acte, sur un livret de Louis Gallet a vu les feux de la rampe le 22 mai 1872. Comme les **Pêcheurs de perles** et la **Jolie fille de Perth** cette pièce fut bien accueillie. Victorien Joncières écrivait dans **La Liberté**, deux jours après : « Aux applaudissements des amateurs sérieux sont venus se joindre les bravos de la foule ignorante qui, d'abord dépaysée dans ce nouveau milieu où la transportait l'imagination poétique du musicien, a subi bientôt, sans s'en douter, l'influence irrésistible du parfum oriental qu'exhale la partition de M. Bizet ». **Les Pêcheurs** tiennent toujours l'affiche, après avoir connu une courte carrière en leur début, sort commun à ces trois titres. Espérons qu'un jour **la Jolie Fille** et **Djamileh** ressusciteront pour nous prouver que Georges Bizet n'est pas seulement l'auteur de deux ouvrages.

Nous avons rencontré et rencontrerons encore l'engouement pour une œuvre, souvent justifié, mais qui devient grave quand il éclipse les autres. Ce phénomène est courant aussi pour les artistes exécutants. Que de salles sont restées vides car il n'y avait pas à l'affiche le nom tapageur que l'on voulait applaudir non pour ce qu'il devait apporter mais pour annoncer le lendemain : « Je suis allé écouter IXE... Il est formidâable ! » Et pourtant ZEDE avait donné le meilleur de lui-même avec tellement plus de conviction que la vedette à laquelle personne n'oserait reprocher la pire négligence en raison de son indéracinable réputation...

Nous voici arrivés en 1872, Bizet avait trente-quatre ans. Carvalho était devenu directeur du Vaudeville, il voulait y monter un drame dont l'action serait enrichie par la musique. A ce moment il existait certains exemples de ce genre parmi lesquels citons brièvement : **Le Roi Thamos** (Mozart), **Le Comte Egmont** (Beethoven), **Le Songe d'une Nuit d'été** (Mendelssohn), **Manfred** (Schumann). Carvalho ne manquait pas d'audace et de courage en demandant à Alphonse Daudet de fournir **l'Arlésienne** à Bizet pour qu'il entreprenne la même tâche que ses illustres devanciers ! Est-il besoin de dire ici quel fut le résultat de ces deux chefs-d'œuvre réunis à tel point qu'on n'en peut plus entendre une phrase littéraire sans appeler la musique ni trois mesures de celle-ci sans entendre parler le beau langage de Balthazar, la Renaude, Rose Mamaï, l'Innocent ainsi que les autres personnages si bien caractérisés. Qu'y a-t-il de plus français que cet ouvrage dans lequel se trouvent réunis tant de détails tour à tour poétiques, charmants, humoristiques, poignants, traités avec ce tact, avec cet indéfinissable sens du goût et de la mesure miraculeusement conjugués dans l'union du poète et du musicien ?

La première représentation de cette pièce (ainsi que l'annonçait l'affiche) eut lieu au Vaudeville le 1er octobre 1872. Elle n'intéressa que fort peu puisqu'elle ne dépassa pas quinze représentations. Bizet avait à sa disposition des ressources orchestrales bien réduites : 2 flûtes, 1 hautbois jouant le cor anglais, 1 clarinette, 2 bassons, 1 saxophone (une des premières apparitions de cette belle voix dans l'orchestre symphonique d'où elle fut longtemps proscrite), 2 cors, timbales, 7 violons, 1 alto, 5 violoncelles, 2 contrebasses. Le musicien, devant ce faible effectif, obtint d'introduire un piano auquel il donna pour mission de renforcer telle ou telle partie et de remplacer la harpe. En coulisses, un harmonium, tantôt tenu par Ernest Guiraud, tantôt par Bizet, soutenait les chœurs. Malgré ce faible ensemble (composé des meilleurs instrumentistes du moment) la musique obtint tous les suffrages même celui de Johannès Weber, feuilletoniste du **Temps** : « C'est de la musique dite savante mais où le travail se cache sous l'aisance avec laquelle il a été accompli, sans nuire à l'inspiration ». Comme vous aviez raison, « Monsieur le juge » ! Et quel « gamma 60 » nous donnera aujourd'hui la moderne réplique de ce sommet ?

L'Arlésienne fut montée, répétons-le, avec le plus grand soin aussi bien pour la partie théâtrale que musicale. Est-ce le genre nouveau, est-ce le défaut de mouvement ou d'intérêt scénique reprochés par les auditeurs qui contribuèrent à la chute du spectacle ? Il est difficile de le savoir. Mais Bizet trouva une revanche dans la **Petite Suite** (2) qu'il tira des **Jeux d'enfants** et qui obtint un triomphe aux Concerts Pasdeloup le 10 novembre 1872. Une seconde suite fut établie plus tard par Ernest Guiraud.

Enfin l'Odéon, en 1885, monta **l'Arlésienne** avec les vingt-quatre morceaux de Bizet pour la garder très longtemps à son répertoire. Notons aussi les représentations à la Comédie-Française où Albert Wolf à la tête des Concerts Lamoureux faisait bisser chaque fois plusieurs fragments. Certains autres théâtres ont connu le succès grâce à ce spectacle dont on ne se lassera jamais.

Parmi les chefs-d'œuvre de notre grand compositeur il ne faut pas oublier, en 1873, l'Ouverture de **Patrie** (Pasdeloup 15-2-1874) qui avait été d'abord présentée sous le titre « Ouverture dramatique » inspirée par les malheurs de notre patrie en deuil mais toujours vivante.

C'est à Georges Bizet que nous devons la révolution esthétique de l'opéra-comique. Dans **Carmen** nous trouvons ce genre élargi, vivifié. Personnellement j'ai toujours pensé que cet ouvrage en est le modèle.

A-t-on vraiment gagné à transporter la cynique cigarière chez M. Garnier ? Ernest Guiraud y songeait peut-être inconsciemment quand il disait à son ami Georges : « ta place est à l'Opéra ! » et qu'il avait pour réponse : « Je crains d'y manquer d'ampleur ».

De l'ampleur on en a donné depuis novembre 1959, d'après ce que j'ai lu (car je n'ai pas vu) on a fait un luxe de mise en scène digne du Châtelet — jusqu'à des chevaux sur la scène. Je ne vois pas bien ce que ces superbes animaux viennent faire en cette histoire mais je n'ai pas le droit de juger puisque j'en reste aux représentations de la salle Favart où l'on avait tout de même bien fait les choses et où « ça marchait » fort bien

Mais remontons au 3 mars 1875. C'était la « première » de **Carmen**, opéra-comique en quatre actes dont le livret fut tiré d'une nouvelle de Prosper Mérimée par Meilhac et Halévy. Cette œuvre était attendue avec impatience par ceux qui comptaient voir triompher les théories musicales de notre jeune Ecole et les autres qui rêvaient une éclatante revanche du vieil opéra-comique français.

Aucune hostilité dans ce public du « grand soir », fort sympathique même ! Mais à part le prélude de l'acte II bissé, à part les applaudissements inévitables pour l'air du Toréador (seule concession de la pièce) et du merveilleux **Quintette**, à part cela le rideau tomba sur une indifférence glaciale que la proclamation rituelle des auteurs ne parvint à peine à réchauffer.

Bizet, refoulant sa douleur, serrait les mains sympathiques qui se tendaient à lui et, prenant le bras de son cher Guiraud, il erra dans Paris jusqu'au matin cherchant l'apaisement dans l'amitié.

N'en fut-il pas de même pour ce chef-d'œuvre immortel **Don Juan** ? Mozart découragé disait : « J'ai écrit Don Juan pour moi et pour deux amis !... » Ce n'est pas le seul exemple !

Pourquoi cet accueil de **Carmen**, alors que l'auteur y avait mis le meilleur de lui-même ? Le public des premières n'est pas toujours le juge idéal, il faut remarquer que vers la cinquième les recettes s'élevèrent. En effet, on allait voir surtout l'œuvre jugée immorale qui tomba à la trente-septième représentation. Jusqu'à M. Du Locle, directeur de l'Opéra-comique qui fut le premier à dénigrer sa propre production. Cette anecdote le témoigne : un ministre lui avait demandé une loge pour la première représentation. Il lui fit parvenir une invitation pour la répétition générale désirant qu'il vint juger lui-même s'il pouvait amener sa femme et ses enfants...

En plus de cette immoralité on reprocha au maître bien des audaces, tant dans le domaine mélodique que dans ses trouvailles harmoniques.

Maintenant **Carmen** fait partie de ces œuvres d'art que l'on coudoie sans les remarquer. Elles font partie de nos habitudes. Mais voulez-vous un instant vous attarder dans les détails de ce chef-d'œuvre, y remarquer son ordonnance, sa variété de tons, de couleurs, ses nuances infinies, son pittoresque et cette intense vérité qui fait oublier que c'est tout de même du théâtre. Les personnages ne sont pas conventionnels, ils ont bien cette exubérance espagnole typique. Carmen c'est la passion cynique poussée au paroxysme.

Bizet, pourtant, n'était jamais allé en Espagne. Ce sont des recueils qu'il avait consultés à la Bibliothèque Nationale qui lui révélèrent les rythmes utilisés dans cette partition écrite avec tout l'enthousiasme d'un musicien sincère et orchestrée avec fièvre, en soixante jours seulement !

En 1874, Bizet projetait Geneviève de Paris.

En 1875, Du Locle faisait afficher dans le foyer du théâtre le télégramme suivant :

« Paris, Bougival, déposé le 3 juin, à 10 h. 27 du matin, Camille Du Locle, 37, rue Le Peletier, Paris.

La plus horrible catastrophe : notre pauvre Bizet mort cette nuit. »

signé : Ludovic Halévy (3).

On a dit beaucoup de choses sur cet événement : abcès à la gorge, embolie, rhumatisme au cœur, dépressions physique et morale provoquées par l'insuccès de Carmen. Ce jour-là c'était la trente-troisième représentation et le malheureux artiste n'eut même pas le réconfort de son aîné Berlioz qui connut le succès au-delà de nos frontières. Il emporta le doute dans sa tombe.

Les funérailles eurent lieu en l'église de la Trinité où plus de quatre mille personnes ne purent retenir leur émotion lorsque Duchesne et Bouhy chantèrent le Pie Jesu.

En 1890, les amis et admirateurs de Georges Bizet ont ouvert une souscription pour élever à sa mémoire un monument digne de lui (4). Camille Bellaigue rédigea une plaquette offerte aux donateurs. Quelques lignes du début vont nous servir de conclusion :

« Ah ! maître, si vous aviez été ici !...

Nous ne saurions songer à Georges Bizet sans nous rappeler ce regret des sœurs de Lazare. S'il avait été ici, s'il y était encore, le maître de **l'Arlésienne** et de **Carmen**, la musique d'abord compterait trois ou quatre chefs-d'œuvre de plus. Et puis Bizet eût été un maître au vrai sens du mot ; il eut fait école et montré la route où nous devions marcher et que nous cherchons encore. Il nous aurait prouvé que cette route ne sort pas de France ; qu'elle peut longer les frontières allemandes mais ne doit jamais les franchir ; qu'on fait bien une excursion, un séjour même à l'étranger, mais qu'on finit toujours par rentrer chez soi et que l'artiste, s'il doit être de son temps, doit être aussi de son pays.

Bizet a été de l'un et de l'autre. »

(A suivre)

PIERRE PAUBON.

journal n° 204 du mois de juin 1967.

(1) Voir début de chapitre dans 204 du mois de juin 1967.

(2) La Toupie ; La Poupée ; Trompette et Tambour ; Petit mari, petite femme ; Le Bal.

(3) Fils de Jacques Halévy auteur de la Juive.

(4) Ce monument figure en marbre au foyer de l'Opéra-Comique et fut coulé en bronze pour le tombeau du Père-Lachaise. C'est l'œuvre du sculpteur Paul DUBOIS.

AVIS DE CONCOURS

Ecole nationale de musique et d'art dramatique de Lyon. — Avis de concours pour le recrutement d'un professeur de trompette, cornet à pistons et lecture à vue.

Ce poste constitue un emploi permanent comportant un service hebdomadaire de 12 heures de cours.

PROGRAMME DU CONCOURS

a) **Exécutions instrumentales :**

1) **Concerto**, de Henri Tomasi, pour trompette et orchestre (Editions Leduc) ;

2) **Fantaisie concertante**, pour cornet à piston et piano, de Jeanine Rueff (Editions Leduc).

Les candidats présenteront au jury deux exemplaires de chacune des œuvres exécutées. Seuls, les candidats qui auront obtenu la majorité absolue des suffrages seront admis à participer aux épreuves suivantes.

b) **Lecture à vue :**

Lecture à première vue d'une pièce manuscrite, difficile, pour trompette et piano.

c) **Orchestre :**

Exécution sur la trompette de différents fragments d'œuvres du répertoire symphonique, sous la direction d'un chef d'orchestre.

d) **Examen pédagogique :**

Cours à faire à des élèves trompettistes et cornettistes, appartenant à divers degrés qualitatifs d'enseignement, dont un tout débutant.

Questions posées par le jury concernant la trompette et le cornet, leur technique, leur histoire.

OBLIGATIONS

Outre l'exercice du professorat, le candidat admis devra participer à titre gratuit aux exercices publics de l'école.

Il sera tenu d'assurer l'emploi de musicien rémunéré à l'orchestre de l'Opéra de Lyon et de respecter son règlement.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18e

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

TRAITEMENT

Il bénéficiera, dès son entrée en fonctions, des indices d'un traitement calculé sur les bases prévues par l'arrêté en date du 27 juin 1962, de M. le ministre de l'Intérieur et la délibération du Conseil municipal, du 23 juillet 1962. A ce traitement, s'ajouteront toutes les indemnités allouées aux agents des services municipaux, ainsi que le traitement de musicien à l'orchestre de l'Opéra.

1) **Professeur à l'Ecole nationale de musique :**

Echelle indiciaire brute : 300-585 ;

— Début de carrière : indice brut 300 (réel 228), traitement brut mensuel pour un célibataire, 1.063,37 F, y compris l'indemnité de résidence ;

— Fin de carrière : indice brut 585 (réel 445), traitement brut mensuel pour un célibataire, 2.075,42 F.

2) **Musicien à l'Opéra de Lyon (1ère catégorie) :**

Le salaire mensuel sera rattaché à un indice de la fonction publique.

— Période de stage, un an minimum ;

— Indices de références, brut 450 ; nouveau 342.

Traitement mensuel brut pour un célibataire, 1.595,06 F.

— Après le stage, indices de références, brut 485 ; réel 369.

Traitement brut mensuel pour un célibataire, 1.721,03 F.

DATE ET LIEU DU CONCOURS ET PRISE DE FONCTIONS

Le concours aura lieu à l'Ecole nationale de musique de Lyon, 3, rue de l'Angle (5e), le lundi 25 septembre 1967, à partir de 9 h.

Le candidat admis prendra ses fonctions à l'Ecole nationale de musique immédiatement.

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

A la mairie centrale (1ère division, 2ème bureau), jusqu'au 18 septembre 1967, dernier délai.

●

Ecole nationale de musique et d'art dramatique de Lyon. — Avis de concours pour le recrutement d'un professeur d'orgue et de lecture à vue.

Ce poste constitue un emploi permanent comportant un service hebdomadaire de 12 h. de cours.

PROGRAMME DU CONCOURS

1) **Exécution instrumentale :**

a) Morceau imposé, Prélude et Fugue en fa dièse mineur de Buxtehude.

b) Morceau au choix du candidat parmi les œuvres pour orgue de Jehan Alain, Jean Langlais et Olivier Messiaen.

Les candidats présenteront au jury deux exemplaires de chacune des œuvres exécutées. Seuls, les candidats qui auront obtenu la majorité absolue des suffrages, seront admis à participer aux épreuves suivantes.

2) **Lecture à vue :**

c) Déchiffrage d'une partition manuscrite.

3) **Improvisation :**

d) Improvisation d'une fugue à 4 voix, sur un sujet donné.

e) Improvisation de forme libre, sur un thème imposé. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, de l'exercice strictement codifié, ordinairement imposé, mais d'une forme libre, logiquement suggérée par la nature du motif communiqué.

4) **Chant grégorien :**

f) Accompagnement d'un fragment de chant grégorien et transposition de cet accompagnement.

g) Improvisation d'un choral varié, sur ce thème grégorien.

5) **Pédagogie :**

h) Cours à faire à des élèves de différents niveaux qualitatifs, questions posées par le jury sur l'instrument, son histoire, sa littérature.

OBLIGATIONS

Outre l'exercice du professorat, le candidat admis devra participer à titre gratuit aux exercices publics de l'Ecole. Il ne pourra refuser son concours à titre onéreux à l'Orchestre symphonique et à l'Orchestre du théâtre municipal, si ce concours lui est demandé.

TRAITEMENTS

Il bénéficiera dès son entrée en fonctions, des indices d'un traitement calculé sur les bases prévues par l'arrêté en date du 27 juin 1962 de M. le ministre de l'Intérieur et la délibération du Conseil municipal du 23 juillet 1962. A ce traitement s'ajouteront toutes les indemnités allouées aux agents des Services municipaux.

Echelle indiciaire brute, 300-585.

Début de carrière, indice brut 300, (réel 228).

Traitement brut mensuel pour un célibataire, 1.063,37 F, y compris l'indemnité de résidence.
Fin de carrière, indice brut 585, (réel 445).
Traitement brut mensuel pour un célibataire, 2.075,42 F.

DATE, LIEU DE CONCOURS ET PRISE DE FONCTIONS

Le concours aura lieu à l'Ecole nationale de musique et d'art dramatique de Lyon, 3, rue de l'Angile (5e), le mardi 26 septembre 1967, à partir de 9 heures.
Le candidat admis prendre ses fonctions à l'Ecole nationale de musique immédiatement.

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

A la mairie centrale (1ère division, 2ème bureau), jusqu'au 18 septembre 1967, dernier délai.

●

LEIPZIG

3ème concours international «J.-S. Bach ». Du 5 au 20 juin 1968. Branches : piano, orgue, chant et violon. Peuvent participer tous les candidats nés après le 31 décembre 1935. Délai d'inscription : 1er février 1968.
Prix : MDN 20.000 pour chaque catégorie.
Adresse : Secrétariat du concours International J.-S. Bach, Hochschule für Musik, Grassistrasse 8, DD-701 Leipzig (DDR, Allemagne).

●

76 - FECAMP
CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de pourvoir 2 postes de professeurs à temps complet (16 heures hebdomadaires de cours).
1) Piano-solfège (jouant éventuellement d'un autre instrument) ;
2) Trompette-solfège.
Echelle indiciaire brute, 300-585.
Les candidats devront réunir les conditions suivantes :
— être de nationalité française,
— avoir satisfait aux obligations militaires,
— être âgé de 23 ans au moins et 45 ans au plus au 1er janvier 1968.
Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitæ comprenant références professionnelles, devront être adressées à M. le maire de Fécamp, hôtel de ville, où tous renseignements relatifs à ce concours seront donnés sur demande.
PROGRAMME DU CONCOURS
Piano : quatrième balade de Chopin et Sérénade interrompue de Claude Debussy, une lecture à vue, une épreuve d'accompagnement ; leçons données à 1 ou plusieurs élèves.
Trompette : Sonatine de Dandelot, une lecture à vue, leçons données à 1 ou plusieurs élèves.
Pour les candidats à la trompette, un pianiste accompagnateur sera mis à leur disposition.
La titularisation sera prononcée après un stage dans la fonction d'une durée minimum d'une année.
DATES ET LIEU DU CONCOURS
Piano : le 19 octobre 1967, à 8 h. 30.
Trompette : le 19 octobre 1967, à 15 h.
Les candidats se réuniront à l'hôtel de ville à 8 h., au bureau du secrétariat général ; ils devront présenter au jury 2 exemplaires des œuvres interprétées.
Les candidats reçus prendront leurs fonctions le 1er novembre, ils seront tenus de prêter gratuitement leur concours aux concerts et fêtes organisées par la municipalité et par le Conservatoire.
Ils devront être domiciliés à Fécamp ou dans les environs immédiats.
Le Maire, signé : Dr R. PRANZO

●

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 1968

A l'occasion des Jeux Olympiques d'Hiver 1968, il est organisé un concours pour un hymne chant, dont le thème devra impérativement être « Grenoble et les Sports d'Hiver ».
Les textes et partitions pourront être adressées soit à Grenoble Animation, organisme municipal chargé de la coordination de l'animation pendant la période des Jeux, 16, Place Ste-Claire à Grenoble, soit à Brunetolle Animation 121, Boulevard Haussmann - Paris.
Aucun prix ne sera attribué à cette chanson, sinon les royalties habituellement versée à un auteur compositeur lorsque son œuvre est enregistrée.

57e CONGRÈS

ORDRE DU JOUR
(SUITE DE LA PAGE 1)

1) Appel des délégués ;
2) Allocution du Président ;
3) Rapport du Secrétaire Général ;
4) Rapport du Trésorier ;
5) Rapport de la Commission des Vérifications des Comptes ;
6) Examen des vœux ;
7) Compte-rendu des stages en France et C.I.S.P.M. Ces échanges devront être réservés aux élèves ayant obtenu les meilleures notes aux Examens Fédéraux et principalement au Concours d'Excellence. Création d'une commission de jeunes ;
8) Journal - Annuaire ;
9) Assurances ;
10) Montant de la participation de la C.M.F. aux frais de voyage des congressistes ;
11) Compte-rendu sur l'organisation fédérale par l'Académie ;
12) Instruments attribués par la C.M.F. ;
13) Relations avec les Ministères ;
14) Elections : comité, membres sortants rééligibles : MM. Gaudin, Merille, Relin, Thirault - 1 vacante M. Monpeurt décédé. Commission de vérification des comptes, membres sortants rééligibles : MM. Attyasse, Deltour, Saby. Commission de conciliation d'arbitrage : MM. Angot, Macé, Wegl.
Les candidatures aux différents postes doivent parvenir à la C.M.F. avant le 1er octobre 1967 ;
15) Dates des prochains congrès d'été : 1968, Tarbes (Hautes-Pyrénées) ; 1969 Ajaccio (Corse) ;
16) Questions diverses ;
17) Réunion du nouveau bureau : élection du Président, des quatre vice-présidents, du secrétaire général, du trésorier et du trésorier adjoint.

Tous les membres de la C.M.F. qui désirent assister au Congrès seront les bienvenus.

CONGRÈS DE TOURS
du 13 ma 1967

COMPTE-RENDU

Les Fédérations suivantes étaient représentées : Aisne, Alsace Musique, Bouches-du-Rhône, Bretagne-Anjou, Région de Brioude, Centre, Charentes, Côte-d'Or, Franche-Comté-Belfort, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Ile-de-France, Indre, Indre-et-Loire, Midi, Moselle et Meurthe-et-Moselle, Nord et Pas-de-Calais, Normandie, Orléanais-Berry, Ouest, Picardie, Sarthe et Mayenne, Seine-et-Marne, Sud-Est, Sud-Ouest, ex-fédération Outre-Mer.
La séance est ouverte à 9 h. 10.
M. Froidefond, président de la Fédération des Sociétés musicales d'Indre-et-Loire, souhaite la bienvenue aux membres venus assister au congrès. Après ce discours d'accueil, le président Ehrmann adresse ses remerciements aux autorités : M. le sous-préfet, représentant Jeunesse et Sports ; M. le Maire de la Ville de Tours, le capitaine Dairon, M. Dorizon et tous les responsables du Comité d'organisation.
Le président fait connaître que la subvention du Ministère des Affaires culturelles concernant les examens d'élèves est augmentée de 40%. Il adresse ses remerciements à M. Marcel Landowski, inspecteur général de la Musique au Ministère des Affaires culturelles, et donne lecture de la liste des prix (en nature et en espèces) offerts à l'occasion des différents concours.
M. Albert Ehrmann donne ensuite la parole au secrétaire général, M. Roger Thirault qui remercie, au nom de ses collègues, le Comité d'organisation de Tours et souhaite qu'à Paris, l'ambiance soit aussi souriante que celle de la Touraine.
M. Hugonnet, trésorier de la Confédération musicale de France, s'est excusé.
M. Ehrmann suivant l'ordre du jour, arrive à la question concernant l'augmentation de la cotisation annuelle. Le vote est alors obtenu à l'unanimité. La cotisation, à partir du 1er octobre prochain, sera donc de 5 F par an et par société.
M. Ehrmann donne la parole à M. Dufour pour exposer le projet présenté par M. Ollivaux concernant le classement des sociétés. M. Dufour propose que ce projet soit essayé à la fête fédérale de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais qui aura lieu à Trith-Saint-Léger.
M. Rolando, vice-président, donne un complément d'information sur les difficultés d'application du projet.
M. Ehrmann incite les sociétés à faire participer les jeunes aux différents stages organisés par la C.M.F.
M. Ehrmann propose que nous profitions du congrès d'octobre pour organiser le samedi 28 une réunion d'information sur l'enseignement de la musique dans le milieu scolaire.
M. Ehrmann donne des informations sur les réformes proposées tant dans l'enseignement, que dans l'orientation générale.
M. Deltour donne l'avis de la Fédération du Gers sur ce problème.
Le Congrès d'octobre 1967 se tiendra à l'U.N.E.S.C.O. les 27 et 28. Le dimanche 29 sera réservé au concours d'excellence qui, comme chaque année, aura lieu au Conservatoire National Supérieur de Musique, 14, rue de Madrid.
Le samedi 28, en soirée concert à la salle Gaveau, donné par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, sous la direction de son chef, Désiré Dondeyne.
D'autre part, information sur le congrès de l'I.S.M. qui doit avoir lieu à Dijon et qui est organisé par André Ameller au cours de la première semaine de juillet 1968, sera donnée avec détails à l'appui.
Vœux divers : Le président Ehrmann donne lecture des différents vœux qui avaient été distribués.
Chacune des questions ayant été réglées la veille en réunion de bureau de l'assemblée n'ayant fait aucune objection, toutes les décisions prises ont été adoptées.
M. Roger Thirault, président artistique de l'Aisne, s'étonne que, la nouvelle région de Picardie étant formée des trois départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise, chacun formant une fédération distincte, celle de la Somme ait cru devoir modifier son appellation de Somme en Picardie. Effectivement, cette appellation ne devrait s'appliquer dans son esprit, qu'à la réunion des trois départements, constituant ainsi la « Région de Picardie ».
Dans le cas contraire, chacune des Fédérations intitulées respectivement « Aisne », « Oise », « Somme », doivent dans la logique des choses, conserver leur appellation antérieure.
Cette question sera soumise au congrès d'hiver.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h. 55.

Le secrétaire général,
R. THIRAULT.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles

OFFRES D'EMPLOI

■ Ville sous-Préfecture Normandie ouvre concours sur titres références et épreuves pour recrutement Directeur Ecole de Musique et Harmonie Municipales. Traitement indiciaire. S'adresse plutôt à candidat jeune ou d'âge moyen pour situation d'avenir. Ecr. au journ. sous n° 530 qui transmettra.

■ Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industries, commerces, à bon musicien, cors, clarinettes basses, trombones, timbales. S'adresser au maire de Saint-Florentin (Yonne), tél. 51.

■ BOURGUEIL (Indre-et-Loire) recrute un concierge surveillant préposé à l'abattoir municipal. Conviendrait à retraité. Préférence accordée à musicien. Ecrire à la Mairie.

■ Recherche Directeur d'un Accordéon-Club. Proposition et conditions à soumettre à M. Maurice AUDENOT 18 - Aubigny-sur-Nere. Tél. 9.

■ On demande retraité pour prendre direction d'une petite Société musicale en formation. Emploi complémentaire assuré par la ville. Régies Eau et Gaz. Ecrire journ. sous n° 533 qui transmettra.

■ Cherchons violoniste âgé moins 30 ans, pour cours. Ecole de Mus. et soliste orch. symphonique. Ecr. Mairie de THOUARS (79).

■ Chef-lieu de canton d'Indre-et-Loire recrute secrétaire général de Mairie. Adresser curriculum vitæ et références musicales au journ. s/n° 535, qui transm.

■ Ville de MARLE-sur-SERRE (Aisne 02) chef-lieu de canton - 3.000 H. recherche urgence chef de musique pour harmonie et clique . Cours de solfège. Logement assuré. Ecr. ou se présenter Mairie de Marle - Tél. 38.

■ **PROFESSEURS DEMANDÉS POUR LE CANADA :**
— Professeurs de Musique demandés pour cours de musique à options graduées. Ecoles secondaires de la Ville de MONTREAL (Canada). Références exigées :
— Un 1er Prix de Conservatoire, instrument. Très grande expérience de la Pédagogie scolaire. Direction musicale Fanfare et Harmonie et être capable d'enseigner les instruments d'Harmonie et percussion.
— Jouer parfaitement d'un instrument. Niveau 1er Prix Conservatoire.
— Les Professeurs choisis, devront avoir les qualités d'un éducateur d'expérience, d'un Chef de Musique, d'un concertiste .
— Bien détailler les titres, référ. nominations d'Académie et adresser à M. Gabriel RACLET, professeur de Musique à options graduées. 1800 de Salaberry Avenue, App. 304, MONTREAL 12 (Canada) Province de Québec.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Retraité, chef de batterie fanfare cherche direction de Société Clairons, trompettes, trompes et batterie dans région lyonnaise avec logement assuré. Ecr. au journ. sous n° 531 qui transm.

■ Chef fanfare T.D.M. retraité, recherche direct. Harmonie ou Professeur solfège, clarin. Saxo (comptable-dactylo). Ecr. au journ. sous n° 532 qui transm.

■ S/Officier musicien recherche direction fanfare, cours de solfège, emploi municipal. Région indifférente. Ecr. au journ. s/ n° 534 qui transm.

■ Chef de Musique, retraité, cherche direction bonne société. Professeur solfège, instruments, harmonie, batterie. Références. Faire offre au journ. s/n° 536, qui transm.

MUSIQUE MILITAIRE

■ Trois places se trouvent actuellement vacantes dans le cadre mobile de la musique des équipages de la Flotte de BREST, à l'emploi : a) Pianiste, jouant si possible également d'un instrument à vent ; b) Violoncelliste, jouant si possible également d'un instrument à vent ; c) Trombone. Engagement ou rengagement : TROIS ANS minimum, CINQ ANS maximum. Pour toutes candidatures, s'adresser à M. le Capitaine Jean HUBERT, Chef de la Musique des Equipages de la Flotte, Direction du Port, BREST (N 29).

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, M. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

VIENT DE PARAITRE

EDITIONS CHOUDENS

Alberti Freddy, voyage autour d'une harpe.

Brown Charles, Plan-Plic-Ploc. Concertino pour percussion et orchestre. — Quintette pour flûte, hautbois, clarinette, basson et cor.

Barboteu Georges : Prélude et divertissement pour quintette à vent. — Caricatures. 3 pièces pour flûte, hautbois, clarinette, basson et cor.

Chailley Jacques : Sonata Brève pour piano.

Dubois Pierre-Max : Pour la harpe, 2 pièces. — Les premiers pas du clarinettiste. — 9 préludes faciles pour flûte et piano. — 9 esquisses pour hautbois et piano. — 9 pièces brèves pour basson et piano. — 9 pièces brèves pour basson et piano. — Fantaisie pour saxhorn Si b et piano. — Les Tréteaux, trio pour flûte, saxophone-alto, piano.

Dautremer Marcel : Traversiana, pour flûte et piano. — Coulissiana, pour trombone et piano (morceau de concours Conservatoire de Paris 1967).

Dessagnes Gontran : Sonatine Hellenique pour piano.

Gounod - Dagosto : Arlette, valse de Roméo et Juliette, arrangement pour orchestre à plectre.

Grieg - Francy : Peer Gynt, première suite et deuxième suite, arrangement pour orchestre d'accordéons.

Fayeulle René : Arrangements pour chœurs de : En passant par le bois ; Margot, labourez les vignes.

Gazarossian Koharik : 24 Etudes pour le piano.

Landowski Marcel : 2ème Symphonie, partition de poche. — 3ème Symphonie, partition de poche.

Manen Christian : Danse pour le piano. — 9 Etudes pour le piano.

Mora Lucien : Arrangement de « Le Petit Poucet » de Marcel Landowski, transcription pour orchestre d'harmonie.

Nouveaux contemporains : 1er recueil : œuvres de H. Dutilleux, Noël-Gallon, Daniel-Lesur, H. Sauguet, Tomasi, etc.
Nouveaux musiciens : 2ème recueil : œuvres de Casteredc, Damase, Dubois, Manen, etc...
Ces deux recueils comportent des œuvres collationnées et annotées par Mme Lucette Descaves.
Passani Emile : Prélude et Barcarolle pour contrebasse et piano.
Staehlin Pierre : Sonate pour violon et piano.

●

Robert et Clara Schumann : Journal intime. Textes choisis, traduits et présentés par Yves Hucher. Préface de Marcel Brion de l'Académie Française. Editions BUCHET-CHASTEL, Paris.

●

Les Editions Ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris-13e, C.C.P. 1360-14, Paris. — Collection « Vivre son temps » dirigée par Jacques Charpentreau.
Christian Hermelin : Les Montages sonores et visuels : technique d'animation culturelle. Un volume 13.5 x 18 de 176 pages : 9,90.
Le magnétophone, l'électrophone, le projecteur fixe se trouvent aujourd'hui communément inscrits sur les listes types de matériel éducatif que possèdent, ou, que désirent posséder tous centres de loisirs, de culture, de vacances.
La veillée de disques, la projection de diapositives commentée, le montage sonore, le montage audio-visuel ont pris place désormais dans l'arsenal des techniques éducateurs et culturelles qu'un animateur, professionnel ou bénévole, qu'un éducateur, qu'un militant utilisent.
Ces matériaux simples, leurs maniements aisés, un éventail de possibilités allant du plus simple au plus complexe, la possibilité qu'offrent ces techniques d'appeler effectivement à la participation et à la création collective, font que beaucoup y trouvent un moyen privilégié d'animation, d'éveil de la sensibilité, de sensibilisation à un sujet, d'initiation artistique.
Le livre de Christian Hermelin propose une réflexion sur les possibilités éducatives qu'offrent les « montages sonores et visuels », considérés comme « technique d'anima-

MUSIQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX

Créée le 1er janvier 1907, elle a eu des chefs prestigieux : Barnier, Sarraut, Watelle. Elle connaît, depuis la nomination en 1959 de son directeur actuel, Lucien Mora, chef d'orchestre au Grand-Théâtre de Bordeaux et professeur au Conservatoire, une activité intense.
Réorganisée sur de nouvelles bases, bien équilibrée, elle comprend 4 flûtes, dont un piccolo, 3 hautbois dont un cor anglais, petite clarinette, 10 premières clarinettes, 8 deuxièmes clarinettes, 1 clarinette basse, 3 bassons dont un contre-basson, 2 saxophones altos, 2 saxophones ténors, 2 saxophones barytons, 4 cornets, 4 trompettes, 4 trombones, 6 cors, 2 barytons, 3 tubas, 1 contrebasse si b, 3 contrebasses à cordes, 1 timbalier, 5 batteurs et 2 harpes.
Les solistes sont tous lauréats des Conservatoires de Paris ou de Provinces et tous les musiciens sont obligatoirement lauréats des conservatoires ou d'écoles de musique.
Cette phalange participe à toutes les cérémonies officielles. Elle donne en juin et juillet, chaque année, devant les Instructions de M. J. Chabans-Delmas, maire de Bordeaux, président de l'Assemblée Nationale, un concert tous les jeudis, à 21 h., sous le portique construit par Louis, l'architecte du Grand-Théâtre, au jardin public. Là, environ deux milles personnes viennent applaudir les programmes éclectiques minutieusement mis au point par de nombreuses répétitions.
L'hiver, elle donne des concerts de haute tenue artistique au Grand-Théâtre de Bordeaux et dans les salles municipales de la ville de Bordeaux et de l'agglomération.
Chaque année est donnée en première audition, une œuvre de compositeur contemporain transcrite par Lucien Mora et éditée par les grands éditeurs parisiens. Ainsi cette année, après Roger-Ducasse, Marescotti, Claude Arrieu, c'est une œuvre de Marcel Landowski : « Le Petit Poucet », mise en vente chez Choudens, que les Bordelais auront la joie de pouvoir entendre !

Un critique musical d'un grand journal de Bordeaux a pu écrire « une place toute spéciale doit être faite à la Musique municipale et c'est le moment ou jamais de rendre hommage à son chef le Maître Lucien Mora. Sous sa dynamique impulsion cette phalange glorieuse et rajeunie a enlevé avec une fougue juvénile les ouvrages inscrits au programme. Nous sommes loin désormais de l'Orphéon de sous-préfecture. Bordeaux possède enfin une formation digne d'elle !

Manifestations 1967

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
		CONCOURS	
9-10 septembre 1967	VILVORDE (Belgique)	Concours internationaux de marches et de show. Pour harmonies et fanfares (avec ou sans clique) organisés par l'administration communale à l'occasion des Journées internationales de jumelage et du 100e anniversaire de la naissance de M. J. PRECKHER, compositeur, sous les auspices de la Confédération musicale de Belgique.	M. François Pellemans, président de la Confédération musicale de Belgique, 34, avenue du Prince-de-Ligne, Bruxelles 18.
		CONGRES	
15 octobre 1967	VICHY (Allier)	Congrès de la Fédération musicale du Centre.	M. André Relin, secrétaire général de la F.M.C., 54, bd de l'Hôpital, Vichy.
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
		FESTIVALS	
15 août 1967	ILE DE RE (Charente-Maritime)	Festival annuel.	M. le président de l'Ile de Ré.
2 et 3 septembre 1967	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement national des Anciens de la Musique nationale des C.J.F.	M. Marcel SALLE, secrétaire général, 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).

G. Guérault
(Maison fondée en 1892)
119, rue Saint-Denis - PARIS-1er
Tél. : CEN. 47.33

TOUS LES INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
TARIF FRANCO

VIENT DE PARAITRE

(Suite)

tion culturelle ». Il fait l'inventaire des formes les plus diverses que ces montages peuvent adopter. Il donne enfin quelques principes fondamentaux, rappelant les lois de l'expression visuelle et sonore, les lois du rythme et de l'harmonie.

Ecrit à partir d'expériences, ce livre est, en la matière, le premier à proposer une synthèse simple et vécue sur ce sujet. Un outil de travail pour les animateurs et les éducateurs qui devrait intéresser tous ceux qu'intéressent les problèmes de la culture et de l'expression audio-visuelle.

●

Dictionnaire du jazz, par Frank Ténot. — Collection Larousse « Dictionnaires de l'homme du 20ème siècle ».

La Librairie Larousse vient de publier, dans sa déjà célèbre collection au format de poche des « Dictionnaires de l'homme du 20e siècle », un DICTIONNAIRE DU JAZZ, par Frank Ténot.

Nul n'était plus qualifié que Frank Ténot pour écrire ce premier « Larousse du Jazz ». Producteur, avec Daniel Filipacchi, de l'émission et du périodique « Salut les Copains », Frank Ténot est en effet un des meilleurs spécialistes du jazz : présentateur de programmes radiophoniques consacrés au jazz, depuis plus de vingt ans, à l'O.R.T.F. comme à Europe n° 1 (« pour ceux qui aiment le jazz »), secrétaire de rédaction de la revue « Jazz Hot » puis directeur rédacteur en chef de « Jazz Magazine » et des « Cahiers du jazz », critique de jazz de réputation internationale, promoteur des principaux concerts parisiens de jazz (Duke Ellington, Louis Armstrong, Ella Fitzgerald, Ray Charles, Count Basie, Mahalia Jackson, Dizzy Gillespie), on peut dire que Frank Ténot connait le jazz sur le bout des doigts.

Le DICTIONNAIRE DU JAZZ non seulement présente tous les avantages et les qualités d'un dictionnaire, mais doit aussi être considéré comme le manuel d'initiation indispensable au néophyte et l'instrument de travail que cherche tout spécialiste. Outre une biographie précise, une analyse du style et une discographie sélective de tous les hommes responsables de l'aventure musicale négro-américaine, on y trouve l'histoire de chaque instrument, des articles consacrés aux différents styles et aux lieux connus pour leur activité musicale, la définition et l'origine des mots ou des expressions propres au jazz, soit 850 articles illustrés de nombreuses photographies, qui permettent d'envisager de toutes les manières possibles ce phénomène musical unique et pourtant si divers.

DICTIONNAIRE DU JAZZ, par Frank Ténot. — 1 volume broché (12,5 x 17,5 cm), couverture pelliculée en couleurs, 256 pages, 150 illustrations en noir ; tableau chronologique. Collection Larousse des « Dictionnaires de l'homme du 20e siècle ».

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION — OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

CLASSEMENTS HOMOLOGUÉS

DIVISION EXCELLENCE. — Fédération de Loire et Haute-Loire : Mandolinistes Roannais à Roanne (Loire).

DIVISION SUPERIEURE — **première section.** — Fédération du Sud-Est : Harmonie de Bourgoin-Jallieu (Isère).

DIVISION SUPERIEURE. **deuxième section.** — Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle : Chorale des Cordeliers à Nancy (Meurthe-et-Moselle) Fédération de l'Ouest. Chorale Mixte de Chatellerault (Vienne).

PREMIERE DIVISION — **première section.** — Fédération de l'Ile de France : Société d'Accordéons « Les Triolets » de Bezons (Val d'Oise). Philharmonie d'Epinay-sur-Seine (Seine St-Denis).

PREMIERE DIVISION — **deuxième section.** — Fédération de l'Ouest : Fanfare du Cercle de Pouzauges (Vendée). Fédération du Sud-Est : L'Union Bressane de Bourg-en-Bresse (Ain). Groupement Musical des Noyerales (Isère).

DEUXIEME DIVISION — **première section.** — Fédération Franche Comté Belfort : Les Enfants de Montbellard - Harmonie - (Territoire de Belfort). Union Musicale de Seloncourt - Orchestre symphonique - Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle : Fanfare Municipale de Villerupt (Meurthe-et-Moselle). Fédération du Sud-Est : Orchestre d'académie d'accordéons de Chambéry (Savoie). Fanfare Municipale « L'Echo d'Echirolles » (Isère).

DEUXIEME DIVISION — **deuxième section.** — Fédération du Nord et du Pas-de-Calais : Harmonie Municipale d'Oignies (Pas-de-Calais). Fédération du Sud-Est : Philharmonique Instrumentale de Givors (Rhône). Echo du Roc de Pierrelatte (Drôme). Mandolines Estudiantina de Valence (Drôme).

TROISIEME DIVISION — **première section.** — Fédération de Bretagne Anjou : Harmonie Municipale de Chateaubriant (Loire-Atlantique).

TROISIEME DIVISION — **deuxième section.** — Fédération de Loire et Haute-Loire : Le Réveil Craponnais de Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire). Fédération de l'Ouest : « Les Alains » Chorale mixte à Chatelaillon (Charente-Maritime). Club artistique des Cheminots Rochelais à La Rochelle (Charente-Maritime). Harmonie Philharmonique de Loudun (Vienne). Fédération de Sarthe et Mayenne : La Renaissance de Bois Martin Changé (Sarthe). Fédération du Sud-Est : Avenir Montilien de Montélimar (Drôme). Harmonie Municipale de Thizy (Rhône).

TROISIEME DIVISION — **troisième section.** — Fédération de l'Ouest : Les Amis Réunis de la Ferrière (Deux-Sèvres).

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

ALPES MARITIMES

Fédération des Sociétés Musicales et Artistiques des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco

NICE

La Fédération des Alpes-Maritimes que préside M. Charles Scotto était dignement représentée lors du troisième festival de musique à Saint-Maximin (Var) le dimanche 18 juin.

En effet les sociétés musicales de l'Echo de la Chaumière de Nice, la Martiale de Sospel, l'Espérance de Cannes, la Lyre Pianoise de Grasse et les Majorettes de Saint-Laurent du Var, se sont retrouvées dans cette charmante cité après bien des kilomètres parcourus.

Le retour de nos jeunes musiciens, bien que tardif pour certains et matinal pour d'autres fut malgré la fatigue, empreint de joyeuse humeur au souvenir de cette magnifique journée qui rassemblait près de cinquante sociétés musicales et dont les organisateurs M. Berthe, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Var et M. Audibert, président de la clique des sapeurs-pompiers de Saint-Maximin, peuvent être légitimement fiers.

ALSACE

ALSACES CHORALES

Une grande figure guebwilleroise disparaît : Joseph Bohly

C'est avec consternation que la population de Guebwiller et des environs apprit la mort de M. Joseph Bohly. Nous savions que la maladie l'avait cloué à son domicile depuis le début du mois de mai, mais nous espérions un rétablissement qui hélas n'est pas survenu.

M. Joseph Bohly, issu d'une famille d'enseignants et de musiciens qui donna quatre instituteurs aux écoles d'Alsace avait vu le jour le 18 avril 1889 dans le sud du département à Montreux-Vieux. Après ses études à l'école normale de Colmar, il fut nommé à Issenheim où il enseigna de 1912 à 1921 avant d'être nommé à l'école de garçons de la ville-Haute à Guebwiller où il se consacra non seulement à l'instruction des enfants, mais aussi à leur éducation artistique et musicale jusqu'en 1954 date à laquelle il prit une retraite parfaitement méritée.

Le 21 décembre 1924 il avait épousé Mlle Lucie Budendorf de Tagsdorf. De ce mariage devaient naître un garçon et une fille. Le fils, Jean-Paul fut malheureusement arraché à ses parents au cours de la seconde guerre mondiale, quant à la fille, Marie-Thérèse, elle se maria au Dr Pflimlin, M. Bohly eut encore la satisfaction, avant sa mort de voir son gendre s'établir à Guebwiller. Le souvenir qui nous reste du défunt est avant tout celui d'un grand musicien et compositeur. Il consacra en effet de longues années de sa vie à la musique et au chant choral. C'est ainsi qu'il dirigea pendant de nombreuses années « l'Echo du vignoble » d'Orschwihr, la chorale « Harmonie » de Soultz, la chorale « Orphéenne » de Guebwiller, et la chorale de l'église Saint-Léger. Il présida même la commission de musique au comité central de l'Association des chorales d'Alsace. Il fut jusqu'à sa mort président d'honneur du comité central de l'association des chorales d'Alsace ainsi que des chorales « Harmonie » et « Orphéenne ».

M. Joseph Bohly servit encore le chant par ses compositions qui furent et sont encore appréciées de tous les directeurs et de tous les exécutants. Son chœur « France Aimée » est resté particulièrement gravé dans la mémoire de tous les Guebwillerois.

Il fut un pédagogue qui sut allier à la rigueur des programmes la détente grâce à l'introduction dans son emploi du temps d'une éducation musicale particulièrement vivante et bien conduite. Comme il avait le souci de l'avenir des sociétés chorales, il fut l'un des organisateurs et des promoteurs des concours de chant scolaire qui se tiennent chaque année dans notre arrondissement en mai, ainsi qu'à Mulhouse. M. Bohly était officier de l'instruction publique.

Les chorales d'Alsace perdent en M. Bohly non seulement un ami, mais aussi un homme à qui elles devaient beaucoup.

Aux obsèques, M. Pflimlin prononça l'éloge funèbre.

Au nom de l'Association des Chorales d'Alsace, au nom de la Confédération Musicale de France et en mon nom personnel, j'ai le pénible devoir d'adresser un dernier adieu à notre collaborateur et grand animateur de notre association.

M. Joseph Bohly était de tout temps le pilier de notre association qui nous a toujours poussé et encouragé dans nos diverses manifestations. Nos concours scolaires annuels ont été marqués de son empreinte.

Ses compositions, son dévouement à la belle cause du chant choral est un exemple pour nos chanteurs.

Nous perdons en lui un homme droit et un ami sincère qu'il ne sera pas à remplacer et dont le souvenir demeurera vivant parmi nous surtout par toutes ses compositions.

C'est avec respect que nous nous inclinons devant la douleur des enfants en deuils le docteur et sa dame. Qu'ils trouvent une petite consolation dans l'amitié dont nous ne cesserons de les entourer en souvenir de celui à qui nous disons adieu dans le repos avec sa chère épouse.

Au nom de l'Association des Chorales d'Alsace, je dépose cette couronne.

A Barr, l'Association des Chorales d'Alsace (84 ensembles, 2.370 membres) a envisagé l'avenir avec confiance

L'Association des sociétés chorales d'Alsace a tenu dimanche son congrès annuel à Barr, sous la présidence de M. Rodolphe Pflimlin, de Mulhouse. Dès samedi le conseil de l'association s'était réuni en séance plénière à l'hôtel « A la Couronne » à Barr. Cette séance était suivie d'une réunion de la comission de musique.

Le colloque des chefs de chœur de l'Association s'est tenu dimanche matin dans la grande salle de la mairie de Barr. Le congrès s'est ouvert à 9 h. 30. A la table officielle on remarquait le comité de l'Association ayant à sa tête M. Pflimlin. Celui-ci avait à ses côtés, M. Marichal, attaché culturel de la préfecture du Bas-Rhin, ainsi que M. Rieb, secrétaire général de la mairie de Barr qui remplaçait le maire, M. Klipfel, empêché, M. Rieb souhaita la bienvenue aux congressistes. Un groupe instrumental de l'école de musique de Barr sous la direction de M. Norbert Stocky, présenta ensuite au pipeau « Le Réveil du printemps » de Reysz, et « Rigodon », une danse suédoise.

M. Pflimlin s'adressa à l'assistance pour lui souhaiter la bienvenue. Il rappela la mémoire des membres défunts et demanda une minute de silence. Il présenta ensuite le rapport d'activité. Il en ressort qu'un travail fécond a été accompli au cours de l'année écoulée.

Après l'appel des sociétés et la lecture du procès-verbal du congrès 1966 à Sainte-Marie-aux-Mines par le secrétaire général, M. Alfred Moerlen de Mulhouse, M. Aimé Moser, trésorier général, présenta le rapport financier qui est des plus satisfaisants. Il souligna que les 84 chorales d'Alsace groupent quelque 2370 membres. Après le rapport du réviseur aux comptes, M. Raquet, de Mulhouse, décharge fut donnée au trésorier. Pour le nouvel exercice, M. Raquet reste en fonction comme réviseur aux comptes, tandis que M. Ottmar Bilger, de Saint-Louis, est remplacé par M. Leibel, de Mulhouse.

Avant de passer au renouvellement partiel du conseil, un groupe de chefs de chœur présenta deux morceaux de chants : un négro-spiritual et « Les beaux chemins de mon pays », de Lily Carraud. Il était placé sous la direction de M. Jacques Muller. Les membres sortants ont été réélus par acclamation. Ce sont, pour le conseil : MM. André Jung, Jacques Muller, Robert Nussbaum, Rodolphe Pflimlin, Charles Trinckler ; pour la commission de musique : MM. Joseph Bernhard, Claude Hebting, le Dr. C. Mauz, Louis Martin, René Matter, Norbert Stocky.

M. Robert Nussbaum fit un exposé sur les « activités du centre départemental et culturel du Bas-Rhin ». Quant à M. Pflimlin il fit un rapport sur les concours scolaires de Mulhouse, tandis que M. Nussbaum évoquait ceux de Strasbourg. Pendant ce temps, les personnes accompagnant les congressistes visitèrent le musée « La Folie Marco ». A midi, un vin d'honneur avait été offert à l'hôtel de ville par la municipalité. Un banquet réunissant tous les congressistes à l'hôtel « A la couronne » a clôt cette séance de travail des plus fructueuses et qui a prouvé, si besoin était, que le chant se porte bien dans notre province.

ALSACE

MUSIQUE

« L'expérience des anciens et le dynamisme des jeunes »

A Bennwihr, fructueux travaux du congrès des sociétés de musique

(a) L'expérience des anciens et le dynamisme des jeunes sont conjointement nécessaires si l'on veut maintenir et développer l'art musical. Telle est la proposition que l'on pourrait placer en exergue à la relation des débats du congrès jumelé de la Fédération des sociétés de musique d'Alsace (FSMA) et de l'Association des chefs de musique d'Alsace-Lorraine (ACMAL) qui s'est tenu dimanche à Bennwihr.

Plus de 220 délégués, venant des quatre vents de l'Alsace et de Lorraine s'étaient retrouvés à Bennwihr. Du bon travail a été réalisé lors de ce double congrès. Les rapports et interventions étaient tous axés sur les mêmes buts : la sauvegarde de l'art musical et la relève des sociétés de musique.

Les travaux ont débuté à 9 h. par des séances de travail des commissions technique et administrative à la mairie. Elles étaient précédées d'une petite réception en l'honneur de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, président de la FSMA. M. Schmitt, maire de Bennwihr était entouré de MM. Almeras, sous-préfet de Ribeauvillé, Borocco, député, Th. Faller, conseiller général.

L'assemblée plénière se tint à 11 h. M. Schmitt, maire de Bennwihr, se félicita de ce que sa cité soit pour un jour la capitale de la musique, et citant Balzac et Duhamel, souligna l'importance de la musique dans la vie d'un peuple. Il mentionna que la commune de Bennwihr possède une société de musique, la Sainte-Cécile, depuis 1894.

M. André Bord, secrétaire d'Etat, président de la FSMA souligna dans son allocution l'excellente collaboration existant entre la Fédération des sociétés de musique et l'Association des chefs de musique. Le président Bord salua avec plaisir les musiciens, les invités d'honneur déjà nommés ainsi que MM. Louis Martin, président de l'ACMAL ; Louis Wiedemann, conseiller général du canton de Benfeld etc.

L'assemblée rendit hommage à la mémoire du président délégué de la Fédération, M. Néger, décédé l'année passée. Le président informa l'assemblée que le groupement des sociétés d'accordéons venait de se joindre à la fédération, de même que cinq autres sociétés de musique dont un ensemble de jazz. La fédération dispose à présent de ses propres bureaux à Strasbourg, gérés par M. Reinbold. Un centre musical et culturel a été créé pour le bas-Rhin.

M. Louis Martin, président de l'Association des chefs de musique, souligna quant à lui, l'accroissement constant du travail. Afin d'assurer l'avenir de l'art musical, M. Martin ne voit qu'une solution : l'enseignement musical à l'école. Plus tard, les sociétés de musique et les chorales n'auront plus qu'à effectuer une sélection. Un premier pas est fait : la nomination de M. Landowski comme directeur général de la musique. Un plan d'action est donc à élaborer. Un autre pas en avant a été fait en haut lieu, la collaboration, dans le domaine de la musique, entre les ministères des Affaires culturelles et de l'Education Nationale. Il s'agit encore d'y intéresser celui des Finances. M. Martin termina son rapport dans l'optimisme, mettant en évidence les problèmes de recrutement de nouveaux membres.

En rapport avec les décisions prises, M. Bord, caractérisa ce congrès 1967 comme l'An 1 du 20e siècle dans le domaine de la musique.

La commission technique était placée sous la direction de M. Louis Martin. Il ressort de son rapport que la création d'un centre musical et culturel dans le Haut-Rhin, est en bonne voie. Des stages gratuits s'offrent aux amateurs de musique, de même qu'une bibliothèque. Le rapport de la commission administrative a été présenté par M. Kielwasser, vice-président de la FSMA. Cette commission propose une étroite coordination de programme d'action pour les deux départements du Rhin. Des rapports de MM. Charles Mann pour la FSMA et de M. Siegwald pour l'ACMAL, il ressort une situation financière saine. La fédération groupe à présent 339 sociétés de musique avec quelque 8.000 membres.

LES ELECTIONS

Les membres suivants du comité de la FSMA sont élus ou réélus : MM. Sommer, Felden, Glassmann, Goetz, Jung, Miesch, Scholer, Borocco (deux députés) et Schmitt, maire de Bennwihr. Aux élections du comité à l'ACMAL, nous relevons les noms de MM. Feuerbach, Siegwald, Scholer et Zeh.

En fin de séance, il a été décidé d'organiser le prochain congrès au 31 mars 1968 à Niederbronn. La délicate question concernant les « droits d'auteurs » a également fait l'objet d'une discussion. M. Scholer, député, préconisait l'organisation d'une journée nationale de la musique. La création au sein de l'Assemblée nationale, d'une amicale pour le développement de la musique est également envisagée.

A l'issue de la séance, musiciens et officiels prirent place devant le monument aux morts. M. Bord, déposa une couronne et remit ensuite, pour une année, le drapeau fédéral à M. Schmitt, maire de la commune. « La Marseillaise » jouée par la musique locale, a mis fin à cette cérémonie.

Le congrès a pris fin avec un déjeuner au « Relais Hansi » puis M. Gresser, directeur de la Cave coopérative de Colmar invita les congressistes à une visite des installations.

Harmonie de l'Electricité de Strasbourg
Le 23 avril 1967, concert d'amitié à la Stadthalle de Kehl

Comme en 1961, l'Harmonie de l'électricité de Strabourg (E. S.) a été sollicitée pour participer à un concert combiné intitulé « Musique par delà les frontières », dont la première partie fut exécutée par la Musique Municipale « Harmonie » de Kehl-Sundheim sous la direction du Musikdirektor Schutz et la seconde, la plus importante, par l'Harmonie E. S.

La grande salle de la Stadthalle, qui pourrait d'ailleurs servir de modèle à la municipalité strasbourgeoise, était pratiquement remplie. Quelle acoustique vis-à-vis du Palais des fêtes ! Le public très attentif et particulièrement reconnaissant ne ménageait pas ses applaudissements aux deux vaillantes sociétés qui rivalisèrent à juste titre.

Auparavant le président M. Liebhaber avait prononcé une excellente allocution en allemand et en français pour souhaiter la bienvenue aux hôtes strasbourgeois. Parmi l'assistance on pouvait reconnaitre entre autres personnalités :

M. le Dr Muller, maire de Kehl ; M. le colonel Charles, représentant le général Massu, commandant en chef des F. F. A. ; M. Hanser, président d'honneur de la Fédération Musicale Allemande ; de nombreux présidents et directeurs de sociétés de musique de l'Arrondissement de Kehl etc...

Le programme du concert fut le suivant :

Première partie : Harmonie E.S.
1. Prélude et Adagio, F. Haëndel ; 2. Le Roi Etienne, L. V. Beethoven ; 3. Comedy Capers, G. Boedijn ; 4. En Tournée avec les Compagnons de la Chanson, Delbecq.

Deuxième partie : Harmonie E. S.
5. Britannicus, ouverture, A. Scarlatti ; 6. Les Préludes, poème symphonique, F. Liszt ; 7. a) Berceuse, J. Massenet ; b) Menuet du Divertimento en ré, W. A. Mozart ; c) Le Vol du Bourdon (Scherzo), Rimsky Korsakow, exécutés par le Petit Ensemble.

8. Ballet d'Isoline, A. Messager ; a) Scène de la Séduction ; b) Allégro et Valse Modérée ; 9. Dansorama, Darling ; 10. Trois Danses pour orchestre d'Harmonie, F. X. Schorer, a) Valse, B) Béguine, C) rag.

En fin de programme, une surprise attendit l'auditoire car les deux sociétés réunies (environ 120 musiciens) interprétèrent successivement trois marches d'ensemble :

Saint au 58ème, dirigé par M. Eissenbeis ; Herzog von Braunschweig, Military Escort, dirigés par M. Schutz.

Somme toute une excellente manifestation susceptible de contribuer à l'entente pacifique européenne.

Le grand concert de l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg du dimanche 16 avril 1967, au palais des fêtes

En dépit d'un beau temps printanier et malgré la concurrence de la foire-exposition du Wacken, le Palais des Fetes a retrouvé l'affluence des grands jours à l'occasion du concert de l'Harmonie de l'Electricité de Strabourg. Un programme alléchant donné par un ensemble de classe sous la direction de son excellent chef, M. le professeur Eissenbeis, et voilà réunies les conditions qui assurent un incontestable succès. Parmi la nombreuse assistance on a pu relever la présence de :

M. Raymond Scheibel, conseiller Municipal, représentant M. Pflimlin, maire de Strabourg ; M. Georges Muller, directeur général de l'E. S. et Mme ; M. Jean Ungerer, directeur général honoraire de l'E. S. et Mme ; M. Boeswillwald, directeur du groupe Gazier Alsace et Mme ; M. Sommer, président du Groupement de Strasbourg de la F. S. M. A., de nombreux présidents, directeurs et membres de sociétés de musique et les dirigeants de la Musique Municipale de Kehl-Sundheim.

Le concert débuta par « La Louange de Dieu dans la Nature » où la grande voix de Beethoven a trouvé des accents qui ne renient certes pas leur parente avec le chœur final de la Neuvième Symphonie. Il est agréable de souligner que sous la direction de M. Eissenbeis la majestueuse profondeur de cette musique fut totalement respectée. « Britannicus » de Scarlatti, aux brillants effets harmoniques, n'est pas sans rappeler Wagner et Weber. Et comme cette ouverture a bénéficié d'une somptueuse exécution, on peut affirmer sans se tromper qu'elle fut une véritable révélation pour plus d'un amateur de musique.

Le Petit Ensemble de l'Harmonie présenta ensuite la « Berceuse » de Massenet, le « Menuet du Divertimento en Ré » de Mozart, et le célèbre « Vol du Bourdon » de Rimsky-Korsakow, faisant preuve d'une maitrise admirable au service du sens inné de la musique propre à chacun de ces compositeurs, qu'elle soit descriptive comme celle du maître russe ou balancement entre rigueur et tendresse — l'une cachant souvent l'autre — comme celle de Mozart. Puis ce fut l'étonnant contraste entre la vigueur de l'Allégro et Valse Modérée et la finesse de la Scène de la Séduction du « Ballet d'Isoline » de Messager. Et il y eut bel et bien séduction, en l'occurrence celle d'un pub le conquis par le jeu d'un merveilleux soliste, M. J. Gontier, première clarinette-solo.

On passa ensuite au plat de résistance, un poème symphonique de Liszt. « Les Préludes ». Musique tour à tour lyrique et dramatique, tourmentée et majestueuse, difficile d'exécution car écrite par un virtuose, elle expose les multiples facettes d'un talent génial. On ne peut que féliciter le chef et les exécutants d'avoir donné à cette œuvre l'éclat qui lui revient de droit en tant qu'œuvre d'art et l'importance en tant qu'appel à l'aspiration humaine.

La deuxième partie du concert, consacrée à la musique récréative débuta par « Bagatelle » de Rixner. La modestie du titre ne doit pas nous cacher toute la fraicheur spontanée qui se dégage de cette belle page et réjouit le cœur. Après la tendre mélodie du « Gazouillement du Printemps » de Sinding, le public ravi fut transporté sur les bords du Mississipi avec une sélection de l'operette « Show Boat » de Kern. Ces mélodies bien connues sont les derniers témoins d'une époque disparue en laissant une profonde nostalgie. « Dansorama » de Darling, une fantaisie jazz avec des réminiscences de la Rhapsody in Blue et d'autres noms qui ont illustré le genre obtint un franc succès, auquel un rythme entrainant ne fut certes pas étranger.

Et le concert prit fin avec « Trois Danses pour orchestre d'Harmonie » de Schorer : Valse, Béguine et Rag, trois trouvailles de bonne facture dont la dernière dut être bissée devant l'insistance d'applaudissements enthousiastes, applaudissements qui furent pour le président M. Kim, le directeur, M. Eissenbeis, pour les nombreux solistes et tous les exécutants la récompense de leurs inlassables efforts en vue de maintenir l'Harmonie de l'Electricité de Strabourg au niveau auquel elle est parvenue.

BOUCHES-DU-RHONE

Le président informe les membres du Conseil d'administration, toutes les Sociétés Musicales du département de la Nomination d'officier dans l'Ordre National du Mérite, dont vient d'être l'objet notre excellent ami Léo Nègre, directeur de la Musique des Anciens Combattants de la Police. Cette récompense est vraiment fort méritée étant donné les hautes compétences et les hautes connaissances musicales de notre excellent ami Nègre, excellent compositeur, directeur avisé, défenseur de la Musique. Il s'est toujours dévoué pour que nos sociétés Musicales soient de plus en plus reconnues et soient l'objet de toutes les attentions pour le travail qu'elles accomplissent. Nos sincères félicitations, à notre excellent ami pour cette haute récompense si méritée.

Les Tambourinaires de « Santo-Estello » ont fêté leur cinquantenaire

Une agréable sortie dominicale a marqué le 50e anniversaire de la fondation des Tambourinaires de Santo-Estello. La journée devait débuter par une messe provençale célébrée en la vénérable chapelle de Saint-Jean de Garguier, par M. l'abbé Michel Valérie, membre d'honneur de la société, à laquelle prêtait son concours la réputée chorale de L'Escale de la Mer, dirigée par Mme Aguillon-Loubon.

Au cours du banquet, servi dans un établissement de Beaudinard, M. Félix Faure, Mestre d'Obro du Félibrige, représentant M. Hippolyte Blanc, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, décora officiellement de la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France (50 ans d'activité), le prestigieux drapeau du groupe.

Auparavant il avait remis la médaille fédérale (5 ans activité) à M. Jean-Claude Verdier et la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France (30 ans d'activité) à M. Jean-Baptiste Bourgue.

Maitrise Gabriel-Faure, siège social : 10, rue Chape, Marseille-4e (B.-du-Rh.)

Chaque année le rayonnement de la Maitrise Gabriel Fauré s'étend davantage : après avoir chanté en 1966 à Paris, à Hamburg, où elle représentait le chant choral français à la « Semaine Française », à Bratislava au cours d'une tournée de concerts de « Musique Française » en Tchécoslovaquie, elle se rendait pour pâques 1967 en Alsace-Lorraine où les plus grands centres culturels : Strabourg, Colmar, Epinal... lui réservaient un accueil enthousiaste : il serait peut-être suffisant de citer ces lignes parues dans le journal : « Liberté » (Colmar 5-4-67) dans l'une des grandes capitales du chant choral français : « Nous ne nous souvenons pas avoir entendu à Colmar un ensemble de voix aussi naturelles, sans la moindre fioriture, sans le moindre artifice, sans vibrato et nous sortions du concert attristés à la pensée qu'en Alsace nous n'avons rien de semblable à présenter ! (Dernières nouvelles d'Alsace 5-4-67).

Mais faut-il résister à la tentation de rapporter ces mots de Paul Paray après l'un de ces concerts, organisés par le « Centre Culturel de Strasbourg ». L'exécution est parfaite et mes félicitations sont sans restrictions ».

Les vacances estivales 1967 seront mises à profit pour réaliser une grande tournée de concerts en Europe Centrale et Europe de l'Est : Vienne, Budapest, Prague, Brno notamment. Déjà s'élaborent activement de nombreux concerts aux Etats-Unis pour l'été 1968 (New-York, Philadelphie, York, Buffalo).

Un concert dont l'annonce a réjoui les mélomanes : le 17 juillet, la maitrise Gabriel Fauré (direction : Th. Farré-Fizio) et l'Ensemble Instrumental de Provence (direction Clément Zaffini) ont clôturé « Les six soirées de Musique Française » par un concert de Musique contemporaine, au programme duquel figuraient deux œuvres de Henri Jarrie et les trois colossales « Petites Liturgies » d'Olivier Messiaen, avec ondes Martenot, vibraphone, cymbales chinoises, maracas, piano et orchestre à cordes, qu'il est rarement donné d'entendre dans notre région ».

La maitrise Gabriel-Faure chante... Extraordinaires chanteuses venues de Marseille

Voici quelques jours, nous nous sommes séparés de cet ensemble choral étonnant qu'est la « Maitrise Gabriel Faure », de Marseille que dirige Mme Th. Farre-Fizio.

L'impression artistique forte laissée par nos invitées nous permet de mesurer l'éclatant succès remporte par la maitrise au cours de cette tournée de quinze jours à Bratislava et dans la région de Vysoke-Tatry. Cet ensemble extraordinaire a surpris et mérité l'attention de tout le public artistique et musicien. Comment et pourquoi sont-elles venues chanter chez nous ?

Lors du rassemblement international de Llangollen, pays de Galles, cette maitrise française s'est révélée une des meilleures chorales féminines. De cette constatation est née, dans l'esprit de nos instituteurs, l'idée de les inviter à venir chanter ici, pour nous.

Ce qui a énormément surpris les choristes, c'est apparemment l'attention qu'a mise la population à les recevoir, particulièrement lors de leur séjour dans les Tatry. A Lomnica, elles dirent qu'elles échangeaient bien parfois la Méditerranée contre nos montagnes ! Elles faisaient régner autour d'elles une atmosphère vibrante d'amitié, et cette atmosphere a régné dans chacun des concerts que la maitrise a donné, à Poprad, à Visne Hagy, a Stary Smokovec, tout comme cette amitié est allée droit au cœur de notre jeunesse. Rien d'étonnant si les cadeaux ne cessaient de pleuvoir sur elles.

Un moment inoubliable et marquant nous reste cher : au retour des Tatras, la maitrise s'arrêta devant le monument élevé au souvenir des héros français morts en Tchecoslovaquie, lors de la seconde guerre mondiale. Là, la maitrise chanta la « Marseillaise » et l'Hymne de Provence, « Coupo-Santo ».

Au cours des concerts donnés à Bratislava, l'atmosphère fut, là aussi, très cordiale et, dès après que le premier chant ait résonné dans la salle des glaces de la vieille mairie, la sympathie des auditeurs comme celle des spécialistes de chant, était acquise à la maitrise, qui apparut être à leurs oreilles « un bijou musical » expression splendide de la France d'aujourd'hui !

Le compositeur Eugen Souchon, transporté par leur interprétation du chant « Bodaj by vas » a d'ailleurs décidé de composer de nouveaux chants spécialement pour la maitrise.

Où chercher les racines de ce succès ?

Au premier plan, nous trouvons la musicalité exceptionnelle de l'expression naturelle de chaque choriste dans sa préparation technique, dans son brillant service de chaque composition. Grâce à cette préparation vocale systématique, elles ont réussi à rendre avec légèreté et naturel les œuvres polyphoniques françaises de la Renaissance, aussi bien que les œuvres italiennes, recréant tout le charme, toute la grâce des divers styles et les rendant sensibles à tous.

Nous avons tous admiré la richesse du répertoire où l'on pouvait puiser des programmes très variés. L'ensemble français a mêlé dans ses concerts des morceaux de musique sacrée et des morceaux de musique profane.

Plus de mille personnes ont assisté au concert donnée en la cathédrale Saint-Martin et ont écouté ce programme de musique spirituelle : œuvres de Monteverdi, Palestrina, Aichinger, compositions anonymes œuvres de J.-S. Bach, subjugués, c'est bien le mot par la beauté et la précision de l'exécution.

La variété des chants populaires, harmonisés pour les choristes par le compositeur français G. Aubanel, a été pour nous une surprise, mais l'audition des Négro Spirituals Jericho, Nobody knows the trouble I see, comme celle du chant folklorique roumain, a ôté de nos esprits toute incertitude.

L'amour du chant que l'on sent chez ces choristes, leur culture vocale, ont donné à chaque morceau un charme envoûtant un esprit contagieux que le public a bien senti. Il n'est que juste d'ajouter qu'on trouve dans ce chœur le reflet de sa directrice, de sa personnalité musicale, de son extraordinaire modestie, de son sens artistique.

Article paru dans le journal « Pravda » de Bratislava le 21 avril 1966.

* * *

L'Harmonie des Cheminots SNCF de Marseille, a donné le 7 mai après-midi, en Arles un magnifique concert à l'occasion de la tenue de l'Assemblée régionale méditerrannée de l'Union Artistique et intellectuelle des Cheminots Français.

Accueillie par M. Valentin, délégué fédéral représentant M. H. Blanc et président de la Philharmonique d'Arles, facilitée par la municipalité d'Arles, la formation composée de 60 musiciens amateurs sous les directions de M. François Estelion directeur de la Musique et de M. Victor Tremelat sous-chef, surprit fort agréablement les mélomanes venus l'écouter dans le cadre de la place de l'Hôtel de Ville.

Après l'exécution de l'Indicatif de cette sympathique société musicale : La Marche de la S. N. C. F., M. François Estellon dirigea magistralement — bien qu'ayant 81 ans sonnés — l'Ouverture de Mireille qui fut suivie par la troisième Marche aux Flambeaux de Meyerbeer parfaitement exécutée et qui valu au trompette-solo M. Courtial de chaleureux applaudissements particuliers.

En Arles, l'Arlésienne s'imposait et nous cûmes la surprise d'un brio particulier dans les thèmes de la deuxième suite : Pastorale, intermezzo où M. Conio, saxo-alto solo, fut parfait ; Minuetto où brillèrent au basso-solo M. Vidy et à la flûte solo Mlle Gaita dont c'était les débuts en public et dont les 16 ans prouvèrent que la valeur n'attend pas le nombre des années : la Farandole fut jouée dans le plus pur esprit provençal et son rythme bien rendu dans l'esprit de l'auteur.

Feux d'Artifices sur Gilbert Bécaud fut excellemment rendu et fit plaisir aux amateurs de musique moderne ainsi que Espana (valse de Waldteufel) qui ramena nombre d'auditeurs âgés en leur jeune temps.

Puis M. V. Tremelat mena l'exécution d'une œuvre nouvelle, d'écriture fort originale et sortant des sentiers battus : Sinfonia Flamenco de Juan Castillos et qui eut les honneurs du bis.

Et c'est sur les accents musicaux de la Coupo Santo, religieusement écoutée par tout le public que se termina cette très copieuse manifestation, du patient travail de répétitions et ayant abouti à perfection d'exécution, d'hommes qui, jeunes ou vieux, aiment après le labeur professionnel, se détendre au sein du « demi-rond enchanté » ; ce dont ils furent chaudement félicités par M. Vieuille chef des services sociaux SNCF, M. Drouard vice-président National et M. Caula-Prot président régional de l'Union Artistique des Cheminots, sans compter que dans le public qui se retirait à regret l'on entendait les éloges les plus flatteurs, de la part de connaisseurs avertis.

Instruments de Musique **F. SUDRE**

17, avenue Trudaine — PARIS-9e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

CHAMPAGNE ET MEUSE

Une foule importante a assisté au festival de musique d'Ay

A l'intention de leurs membres honoraires, pour les remercier de leur soutien, les musiciens de « La Champenoise » avaient préparé le 28 avril 1967 un spectacle de choix. Cinq sociétés participaient à ce premier festival de musique des jeunes. Toutes étaient admirables, fraicheur, couleurs des uniformes, perfection des défilés, valeur musicale.

Hommage aux victimes des guerres ; le festival a débuté à 15 h., par trois défilés, partis de chaque extrémité de la ville, pour se rejoindre place Henri Martin, où une foule inhabituelle attendait curieuse, l'arrivée des diverses formations. Au moment de la cérémonie du souvenir, le monument aux morts était entouré par la Fanfare de Dormans qu'accompagnait « La Champenoise » les cadets DP de Fismes, enfin les Aiglons de Quincy-Voisins.

Dès la première sonnerie de « La Champenoise », on sentit la communication des assistants et des 250 jeunes musiciens au culte du souvenir. M. Collery maire d'Ay accompagnait Mme Cautel et M. Violart, présidente et vice-président de la Champenoise, ainsi que M. Brisson président d'honneur de la Champenoise et les gymnastes de l'Union d'Ay, au pied de la stele pour le dépôt des gerbes alors que s'égrenaient les notes tristes de la sonnerie aux Morts. L'émotion se lisait sur le visage des petits et des grands, alors que les cadets de Fismes interprétaient avec beaucoup de sensibilité « Le Chant des Partisans ». Une vibrante Marseillaise clôturait la cérémonie.

Le concert en plein air. Après la cérémonie du souvenir, un nouveau défilé se formait afin de rejoindre le boulevard Sadi-Carnot, où, sur le Jard, avait lieu le concert.

C'est devant une foule très importante qu'ont lieu les auditions. Ceci démontrait l'immense crédit accordé à la Champenoise par la population agéenne, la confiance qu'elle lui faisait du choix des sociétés invitées, ainsi que le goût de nos concitoyens pour ce genre de spectacle.

Tour à tour chaque société fit étalage de ses reelles qualités musicales. Les cadets de Fismes, fifres et battries, les sonneurs de trompe de la Champenoise avec leurs grenadiers premier empire, la batterie-fanfare de Dormans, encore, mais sa section accordéons cette fois, avant que la fanfare tout entière ne donne un échantillon de ses talents.

Vers 17 h., la Phalange enfantine de Reims, retenue dans sa logalité par un concert au théâtre, faisait une entrée remarquée.

Chacune de ces interprétations fut saluée du public par un tonnerre d'applaudissements tant était grande la perfection de leur jeu.

Le concert se termina par trois pas-redoublés fracassants que donna la Champenoise en constants progrès.

Les récompenses précédent les allocutions. Au terme du concert, des récompenses souvenirs furent attribuées.

La coupe Maurice Brisson aux Aiglons de Quincy-Voisins ; la coupe de l'Union à la Phalange enfantine de Reims ; la coupe des cigarettes Ariel aux cadets de Fismes ; la coupe de Mme E. Thil à la Fanfare de Dormans ; la coupe A. Violart à la Champenoise.

Après tant d'efforts déployés les jeunes musiciens, accompagnés de leurs invités, ont été reçus à la salle des fêtes où une réception avait été organisée à leur intention.

Mme Cautel, présidente de la Champenoise, remercia les personnalités présentes et les membres des sociétés pour la beauté du concert qu'ils venaient de donner.

M. Fernand Bouché, vice-président de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse représentant le président Raymond Bigotte et le comité, remercia les personnalités à son tour, félicita le comité de la Champenoise pour l'organisation parfaite, de cette journée musicale. Il remercia Mme Thil de permettre à son mari de la délaisser souvent pour une exigeante maitresse qu'est la musique. Il exprima enfin ses félicitations à la Champenoise, dont la Fédération suit avec grand intérêt les progrès constants.

M. Collery, maire d'Ay, tint à dire la satisfaction de la municipalité et de la population pour le spectacle offert. Il assura son appui total et celui du conseil municipal, à la société locale.

M. Thil, directeur de la Champenoise, profita aussitôt de cette assurance pour tenir le maire au courant des besoins de la société. J'ai passé l'examen de professeur en même temps que nos jeunes élèves subissaient celui de solfège ; les résultats très encourageants auraient pu l'etre davantage encore si nous avions possédé le guide-chants indispensable, dont nos finances ne nous permettent pas l'achat actuellement.

Chacun leva son verre à la musique, formulant ca et là des projets d'avenir, echafaudant déjà les grandes lignes du festival 1968. Au bout de ce premier festival la Champenoise a trouvé la réussite et l'estime de tous.

Les personnalités M. Collery, conseiller général, maire d'Ay ; MM. Grès et Robert, adjoints ; Fernand Bouché, vice-président de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse ; Jubréaux et Gillain du comité de la Fédération ; Thomas président de l'Harmonie des chemins de Fer d'Epernay, Moutardier président des Médaillés Militaires, docteur Funfschilling et Mme, Rennepont Mire de Dormans ; Brisson, président d'honneur ; Jeanmaire et Filaine du V. C. F. Martin et Lamy de l'A. G. de la Villa ; Sébille et Mme, directeur de la musique de Magenta, Dieu José de la Fanfare d'Avenay ; M. Thil et Mme Cautel de la Champenoise et de nombreuses autres personnalités.

CONSORTIUM MUSICAL

ÉDITIONS PHILIPPO

[illegible], boulevard Poissonnière, PARIS-9e - Tél. 824-89-24

CATALOGUES POUR BATTERIES - FANFARES ET HARMONIES

Partition conductrice et parties séparées

P. BREARD	* **Grand'Rue**, marche tambours, clairons, cors et basses.
»	* **Jocarigra**, marche pour trompettes de cavalerie.
»	* **Saint Valentin**, fanfare trompette.
	à paraître...
»	* **Beaujon** cl. cl. basses cors.
J. DEVO	* **Badinage**, fantaisie pour batterie fanfare.
»	* **Chinoiserie**, fantaisie pour tambours, clairons, trompettes, cors et basses.
»	* **Cuba**, marche batterie fanfare.
»	* **Dolly**, fantaisie batterie fanfare.
»	* **Flanerie**, marche clairons, trompettes, cors et batterie.
»	* **Galopade**, fantaisie pour batterie fanfare.
»	* **Il était une bergère**, marche pour trompettes cavalerie.
»	* **La boiteuse**, marche pour batterie fanfare.
	Marche du chapiteau, harmonie.
»	* **Mazurka**, pour clairons, trompettes et batterie.
»	* **Mister Boum**, marche pour tambours, clairons et basses.
»	* **Nelly**, twist batterie fanfare.
»	* **Nouvelle vague**, fanfare de trompettes.
»	* **Troika**, fantaisie batterie fanfare.
	à paraître...
»	* **Fanfaronnade** cl. cl. basses plus trompette.
R. FAYEULLE	* **Chanson de route**, marche pour tambours, clairons, trompettes, cors et basses.
	à paraître...
»	* **De temps en temps — Joyeux drilles** cl. cl. basses.
L. FARFAX et F. JONATO	**Quand le Cirque**, pour harmonie.
R. GOUTE	**Béret rouge** cl. et cl. basses.
»	* **Clandami**, marche pour clairons et tambours.
»	**Costanas**, fantaisie tambours, clairons.
»	* **Gai Luron**, marche clairons, tambours.
»	* **Javanaise**, fanfare pour tambours, clairons, trompettes, cors et batterie.
	* **Les Essarts**, marche pour tambours, clairons, trompettes et basses.
	* **Tambour-battant**, marche pour clairons, clairons-basses, cors, trompettes, contrebasse, sib, grosse caisse, cymbales et tambours.
»	* **Helga**, marche, tambours, clairon.
G. LUYPAERTS	* **Fifreline**, fantaisie pour clairons, trompettes, cors et batterie.
G. TERRE	**Etincelle**, pas redoublé pour clairons, clairons basses, tambours, grosse caisse et cymbales.

Les morceaux précédés d'une * sont enregistrés sur Disques UNIDISC ou DECA

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Dole a vécu à l'heure de la musique, samedi, avec la visite de M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France

Baucoup de villes se sont inspirées de la formule appliquée à Dole et la visite samedi de M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France, témoigne de la vitalité du Conservatoire et de l'art musical dans la sous-préfecture jurasienne.

Accompagné de M. Amelier directeur du Conservatoire de musique de Dijon, M. Ehrmann était accueilli à sa descente de train par M. Dastros-Geze, directeur du conservatoire ; MM. Fourquet et Vallin, adjoints au maire ; Rohaut, Pivard, Varenne, Simornin et Simoulin.

Les musiciens de l'Harmonie-Fanfare municipale, rangés sur la cour de la gare, accueillirent le président.

L'heure de l'apéritif retrouvait les musiciens au restaurant Brindel, tandis que les personnalités auxquelles s'étaient joints MM. Duhamel, député ; Garneret, Monnier, Landry, Pernin, Probst, se rendaient au Nouvel Hôtel où, au cours du repas, les présidents des différents comités firent un exposé des activités de leur section.

Dans le courant de l'après-midi, M. Ehrmann effectua une visite détaillée des différentes classes du Conservatoire qu'il quitta enchanté non sans avoir été honoré par les élèves de la classe de chant.

Suivi à 18 h. une réception à l'hotel de ville et à laquelle assistaient MM. Villette, sous-préfet ; Laurent-Thouverey, sénateur-maire ; Duhamel, député.

Après les manifestations de cette journée auxquelles se sont associés les élèves du Conservatoire de musique, le comité des parents d'élèves, le comité des concerts symphoniques, le comité des chorales du Conservatoire, le Comité de soutien de l'Harmonie municipale et les musiciens offraient un concert placé sous la présidence de M Ehrmann — qui avait reçu la médaille de la ville de Dole au cours de la réception en mairie — et de M le sénateur-maire.

La journée des anciens de la musique nationale

Les anciens de la Musique nationale ont tenu dimanche une réunion d'information présidée par M. Dastros-Geze. Il fut question des statuts des conservatoires municipaux et du prochain rassemblement national.

On remarquait à cette manifestation MM. Fouquet et Vallin ,adjoints au maire.

GERS

CONDOM

A Cazaubon-Barbotan, les écoles de musique, souci majeur de la Fédération du Gers

Le succès exceptionnel du festival départemental de musique

La Fédération des sociétés de musique du Gers a tenu, son assemblée générale, en la mairie de Cazaubon, et présenté un remarquable festival à Barbotan.

Le matin, après avoir été accueilli par M. Claverie, maire, les délégués d'une vingtaine de sociétés ont écouté le président Deltour.

Ce dernier était entouré de MM. Benhamou, Lacoste, secrétaire généraux ; M. Lagardère, vice-président ; M. Barrière, trésorier.

Il présenta le rapport moral qui soulignait la magnifique réussite du congrès de la Confédération musicale de France, l'an dernier, à Auch. Il retraça les diverses activités qui montrent la sensible progression départementale. Une tombola doit éponger le déficit de la manifestation auscitaine. Furent évoquées les démarches auprès de la jeunesse et des sports. Vingt jeunes musiciens seront admis à la colonie de vacances de Capbreton (Vic-Fezensac). Enfin, deux nouvelles sociétés sont admises l'Harmonie lectouroise et le Groupement musical des Kanars vicois.

Le rapport moral fut adopté à l'unanimité, tout comme le rapport financier.

LES ECOLES DE MUSIQUE

L'essentiel des propos de M. Deltour traita surtout de l'éducation musicale. La Confédération a pour mission essentielle le développement de la culture musicale.

Dans le Gers, la progression des écoles de musique est spectaculaire. La plupart des autres sont équipées ou vont l'être dans les mois qui suivent, grâce aux sociétés musicales et aux municipalités, soit que ces dernières les aient prises intégralement à leur charge, soit qu'elle subventionnent les sociétés.

Précisons que le conseil général accorde une subvention de 2.500 F qui apparait maintenant insuffisante devant les efforts entrepris.

Le concours des écoles est fixé au 4 juin prochain, sauf pour Cazaubon et Castelnau-d'Auzan (11 juin). A ce propos des directeurs se plaignent de la difficulté de certaines épreuves cor et trompette en particulier, alors que d'autres (clarinette) sont relativement plus aisées. La Fédération fait un vœu.

L'initiation à la musique devient une préoccupation officielle. Les jeunes la sollicitant, des instituteurs intéressés vont être détachés. Mais il semble que rares seront ces fonctionnaires qui solliciteront les postes.

Il faut donc parallèlement, demander aux directeurs de musique de participer à cette initiation. M. Deltour expose les moyens d'y parvenir, en souhaitant que l'on puisse créer des postes de professeurs municipaux, comme en éducation physique ont été installés des moniteurs municipaux.

Pour leur formation, la Confédération a créé trois stages : Mâcon, Houlgate, et Aix-en-Provence qui arrivèrent jusqu'à la direction d'orchestres.

Le problème a vivement intéressé l'assemblée et l'on a notamment remarqué les intentions de MM. Lafont et Palette.

Le département du Gers a déjà dépassé le cap des quatre cents élèves dans l'ensemble des écoles de musique. C'est, il faut en convenir un encourageant succès qui place la Fédération en tête des organisations culturelles du département.

Demeure le difficile, problème des instruments, dont le prix fait quelquefois obstacle aux vocations enfantines.

QUESTIONS DIVERSES

On traite des assurances de la Confédération. D'autre part la Fédération va ficher ses sociétés. M. Lagardère est chargé des dossiers des médaillés de la Confédération médailles attribuées aux musiciens qui ont au moins trente ans de service.

Le festival de 1968 se déroulera à la Romieu : celui de 1969 à l'Isle-Jourdain ; celui de 1970 à Auch.

Cette assemblée générale a montré combien le travail de pionnier de M. Deltour avait été efficace dans notre département. Il a su grouper pratiquement toutes les sociétés et sa politique des jeunes — courageuse — doit lui valoir la joie de voir ses efforts récompensés. On doit l'en remercier comme l'on doit encourager le bureau de la F. S. M. à poursuivre volontairement sa tâche passionnante. — R. C.

Le succès exceptionnel du festival départemental de musique

C'est la Lyre cazaubonnaise, aidée par la municipalité, des comités des fêtes de Barbotan et Cazaubon, et par de nombreuses personnes dévouées, amies des musiciens, qui a organisé ce XIIe Festival départemental de musique.

Rien ne convenait mieux comme cadre pour cette manifestation musicale que le Parc thermal, mis gracieusement à la disposition des organisateurs par la Société des thermes de Barbotan.

C'est là que sept cents chanteurs, danseurs et musiciens ont été écoutés, applaudis par une foule considérable de mélomanes venus de toute la région.

LE DEFILE

A partir de 15 h., une vingtaine de sociétés musicales du Gers ont défilé à travers la station pour se rendre au parc, où elles étaient accueillies par un parterre de spectateurs attentifs au premier rang desquels on reconnaissait Mme et M. Claverie, maire de Cazaubon ; Mme et M. Daude, conseiller général, les membres du conseil municipal de nombreuses personnalités représentant les sociétés musicales des Landes et du Gers. Puis, M. Mazères, chef de musique de Cazaubon, dirigeait «La Marseillaise», jouée par l'ensemble des musiciens, en ouverture de ce festival.

M. Deltour, président de la Fédération des sociétés musicales du Gers, disait en quelques mots éloquents sa satisfaction de trouver un public nombreux et les buts poursuivis par la Fédération dans notre département, appuyée par les pouvoirs publics qui prennent conscience de l'utilité de l'instruction musicale.

Le festival s'est déroulé suivant l'ordre du programme. Chaque société a interprété un morceau de son choix, prouvant que tous les musiciens font des progrès constants, pour certains frisant la perfection, donnant à l'ensemble de leur formation une qualité musicale fort appréciée. Les Pompons verts de Marciac ont essuyé les plâtres en jouant avec un ensemble parfait «Rataplan» «Ruban d'azur» que dirigeait M. Laffont, a prouvé que la Lyre roméricnne se trouve en tête des sociétés du Gers.

«Marielle», ouverture peu connue, choisie par Castelnau-d'Auzan, faisait ressortir les grandes qualités de son chef, M. Mazères. Nous devons dire qu'à l'applaudi-mètre Seissan est des mieux côtés pour l'interprétation originale de la version américaine de «sous l'Aigle double».

Naturellement, l'Harmonie auscitaine a remporté tous les suffrages pour «Sigur Josalfar» dont l'harmonisation est due à M. Dupont, chef de la garde républicaine. Wilhemme mérite toutes les félicitations. C'était presque du folklore que l'Union musicale de Simorre nous proposait en interprétant ces vieilles chansons qu'on ne peut oublier.

Vic-Fezensac était à l'honneur avec trois groupes très jeunes sous la baguette de M. Bonutto. Pierre Gauzan, 15 ans, a reçu les encouragements du président fédéral et une large ovation pour son solo au tuba. La série de l'Armagnac a joué «Trait d'union», tandis que l'école de musique s'est distinguée dans un enchaînement de morceaux dynamiques.

Le rallye cazaubonnais tout en rouge vêtu, et les Trompes de Gascogne, dans leur bel habit bleu, ont agrémenté le festival de sonneries qui faisaient vibrer les vertes frondaisons.

Il est toujours agréable d'écouter «Le Calife de Bagdad», joué ici par l'Harmonie éluzate, par ailleurs impeccable dans le défilé et une fantaisie moderne jouée par l'Union musicale de Montréal-du-Gers, très méritante.

M. Deltour, à la grande chance d'avoir sous sa baguette de très bons musiciens, parmi lesquels un bugle solo qui se double d'une voix de ténor exceptionnelle, mise en valeur dans de larges extraits : «Pays du Sourire».

L'Harmonie Pialsantine, avec «Marquise» et «Soubrette», et la Philharmonique de Saramon, avec les «cent vierges» ont eu les applaudissements du public dans ce coin d'Armagnac qui les accueillait avec le soleil.

La Philharmonique de Miran le a jeté une note espagnole avec «Espana» de Waiteufeld, très bien enlevé.

Adamo était là aussi, avec une sélection d'airs de sa composition que l'Harmonie fleurantine a bien joué, malgré les nombreux changements de rythmes.

Bravo aussi à la fanfare bleu et blanc de Gimont, pour le «Kellerman», de Logeart.

L'ENSEMBLE VOCAL DE L'ARMAGNAC

Nous réservons tous nos compliments à l'extraordinaire ensemble vocal de l'Armagnac, invité d'honneur de ce 12ème Festival. Il lui revenait de clôturer cet après-midi musical. Il s'est bien acquitté de sa tâche et a reçu une ovation sincère de tout le public, charmé par des vieilles romances, par la retraite et surtout par l'enfant au tambour, dont nous conservons un très bon souvenir. Il fallait cette chorale avec toutes ces sociétés musicales. Comme nous avons été heureux de contempler les danses folkloriques des «Mirandès», vecteurs des traditions chorégraphiques de notre province.

A. BEZIE.

ILE-DE-FRANCE

Assemblée générale de la Fédération à Stains le 21 mai 1967 et centenaire de l'Harmonie de Stains

Le 21 mai 1967 la ville de Stains et les dirigeants de l'Harmonie fêtaient le centenaire de celle-ci sous la présidence d'honneur de M. Ehrmann président de la C. M. F. de M. Waldeck-Rochet député et de M. Borde maire de Stains et conseiller général et sous la présidence effective de M. Hugonnet président de la Fédération.

A cette occasion la Fédération de l'Ile-de-France réalisait à Stains le matin son Assemblée Générale et l'après-midi, un festival constituant la finale du concours itinérant où se présentèrent 5 des sociétés des plus méritantes de ce concours savoir :

L'Estudiantina d'Argenteuil ; l'Orchestre d'Accordéons de Paris ; la Lyre Amicale de Poissy ; les cadets de la Lyre Amicale de Poissy ; l'Harmonie Symphonique de Châtenay-Malabry ; l'Harmonie de Pantin.

Ces manifestations se déroulèrent dans la superbe salle «Paul Eluard» mise gracieusement à la disposition de la Fédération par la municipalité.

A l'ouverture de l'Assemblée générale le matin M. Audès président de l'Harmonie de Stains accueillit les congressistes et leur souhaita une cordiale bienvenue au nom de l'Harmonie et de la Municipalité.

A l'issue de l'assemblée générale un apéritif d'honneur fut offert aux congressistes dans les salons de l'Hôtel de ville où les recevait M. Quibel maire adjoint remplaçant M. Borde maire et conseiller général empêché pour raison de santé.

Dans une allocution (dont le texte suit) M. Audes retraça sommairement la longue vie de l'Harmonie et nous dit ses espoirs dans l'avenir de la Musique.

M. Hugonnet président de la Fédération de l'Ile-de-France le remercia ainsi que la municipalité pour leur accueil si touchant et si amical. En termes choisis et à la plus grande satisfaction de tous il développa les devises de l'Harmonie : Toujours amis... Toujours unis et celle de la ville : Sème, tu récolteras.

En terminant il remercia particulièrement M. Lecocq qui réalisa avec la Fédération des liaisons heureuses et mit au point dans la perfection les manifestations du 21 mai.

M. Hugonnet remit à l'Harmonie une superbe plaquette commémorant le centenaire de celle-ci.

Au nom de la municipalité, M. Quibel maire adjoint, remit à la Fédération la Médaille d'Honneur de la ville de Stains, tandis que M. Ehrmann décernait à la ville de Stains la médaille d'honneur de la CMF et remerciait la municipalité de son appui si fécond en faveur de la musique populaire et de l'Harmonie.

M. Quibel, maire-ad. excusa d'abord de son absence, M. Waldeck-Rochet le député de la circonscription (retenu à la Chambre par des débats importants) qui dans sa lettre, confirmait son attachement à la cause de la musique populaire. Il excusa aussi M. Borde le maire empêché pour raisons de santé.

Allocution de M. Audes, président de l'Harmonie de Stains.

M. le maire, M. le président, de la C. M. F. M. le président de la Fédération de l'Ile-de-France.

Mmes, MM., et amis de la musique.

Nous célébrons aujourd'hui le centenaire de la Fondation de notre société l'Harmonie de Stains.

En effet, celle-ci a été fondée en 1867 par 7 paysans vignerons Stanois pour jouer le dimanche à l'eglise paroissiale aux offices.

A cette époque, notre localité n'était qu'un petit village, ne comptant que quelques centaines d'habitants. Déjà l'Art de la Musique commençait à prendre forme dans cette petite bourgade. Rien de particulier ne signalait le village à l'attention, à part sa foire annuelle aux melons, disparue depuis longtemps. Aussi, lorsque l'Impératrice Eugénie vint à Stains pour remettre au groupement musical de l'époque une magnifique bannière brodée d'or et d'argent et constellée d'abeilles ce fut, paraît-il une grande fête.

Vous pouvez l'admirer ici, elle fut d'ailleurs modifiée à la suite de la chute de l'Empire.

La Lyre qui orne actuellement le fronton remplace l'Aigle impérial, motif de choix que nous avons pieusement conservé.

De suite, la société prit son essor. Les médailles qui ornent aujourd'hui cette meme bannière prouvent son activité d'alors. La première date du 26 juillet 1868 à Aubervilliers, puis juillet 1869 à Neuilly-sur-Seine, aux Lilas, à Saint-Ouen puis d'autres en 1870 ; 1872, 1873 etc... et ceci pour ne citer que les plus anciennes, soit en tout 40 médailles diverses obtenues dans les festivals et les concours.
et les concours.

Depuis cet effort s'est poursuivi. De nombreuses sorties lointaines ont été organisées presque tous les ans afin de nous retrouver tous en famille et en parfaite amitié

Nous avons organisé sous les auspices de la municipalité depuis la libération 6 grands Festivals (groupant en moyenne chaque fois 1200 musiciens) qui ont toujours obtenu un très grand succès comme peuvent en témoigner MM. Maurice Brun et Etienne Lorin

L'Harmonie de Stains a connu des fortunes diverses ; mais elle s'est maintenue. La guerre de 1940 1945 a diminué ses effectifs et à nouveau avec 7 anciens elle s'est remise en activité. Malgré des cours de solfège et de musique organisés gratuitement avec prêt d'instruments trop peu de jeunes encore sont venus rejoindre nos rangs. Aussi nous avons apprécié à sa juste valeur la création du Conservatoire municipal de Musique et l'on peut remercier la municipalité pour tous ses efforts faits en faveur de la diffusion de la musique populaire.

Maintenant c'est un cri d'alarme, un S. O. S. que je lance aux personnalités officielles présentes : Il est urgent que les pouvoirs publics compétents se penchent sur notre situation à tous, autrement, nous allons vers l'extinction des sociétés de musique Populaires, et il y a de nombreux exemples dans notre région. Je vous demande instamment de nous soutenir sur le plan moral et matériel, de nous aider à continuer notre œuvre comme vous le faites pour les sociétés de sports.

Après avoir brossé brièvement l'historique de notre harmonie je remercie encore la municipalité pour son accueil chaleureux dans les salons de notre hôtel de ville et je vous convie à boire avec nous le verre de l'amitié et selon notre devise Toujours Amis... toujours unis, vive l'Harmonie de Stains.

Allocution de M. Quibel, maire-adjoint de Stains.

C'est un double honneur pour notre ville de recevoir dans ses murs les personnalités de l'Enseignement musical, les élus municipaux et les présidents des sociétés musicales à l'occasion d'un congrès fédéral organisé dans notre bonne ville de Stains et en cette heureuse circonstance de fêter le centenaire de notre Harmonie Stanoise.

Nos amis dans notre localité connaissent et apprécient les efforts de la municipalité, savent bien que depuis quelques années notre programme municipal a non seulement été réalisé, mais dépassé dans plusieurs de ses objectifs en faveur de l'Enfance et de la vieillesse. C'est ainsi que nous avons fêté dernièrement un autre centenaire et des noces d'or en faveur de nos anciens.

Dans le domaine des réalisations sportives, des écoles, des colonies de vacances, de multiples travaux ont été réalisés car ils sont nécessaires dans une commune en pleine croissance et pour que le Stains de demain soit à l'image du développement de la vie moderne.

Mais nos amis savent bien aussi, que nous n'oublions pas la culture et que des efforts importants ont été faits par l'ouverture de notre Conservatoire de Musique et de danse où près de 200 enfants suivent les cours assurant ainsi la relève de demain.

Cette belle jeunesse viendra ainsi renforcer d'un sang jeune, nos belles sociétés stanoises et là je pense à celles qui sont classées comme les plus dynamiques, les plus ardentes à tenir grâce au dévouement complet de dirigeants compétents comme le président de l'Harmonie, mon ami M. Andés M. Serrière, M. Cadet, M. Dautresire et tant d'autres amis ne manquent jamais de prendre contact avec leurs élus pour donner à notre jeunesse et à notre population le goût de la musique populaire.

Je pense aussi à M. Lebart et à ses professeurs qui donnent l'exemple dans notre conservatoire de musique et de danse, pour orienter les jeunes filles et les jeunes gens vers des occupations culturelles indispensables à notre époque en complément de leur instruction et de leur métier d'homme.

Avec nos petits moyens financiers, avec cet outil de travail incomparable qui s'appelle le centre de loisirs et de culture de la salle Paul Eluard la jeunesse de notre ville peut s'offrir des distractions et un enrichissement physique et moral irremplaçable et préférable aux jeux dangereux de la rue ou du café du coin.

Notre jeunesse sportive par la réalisation de bientôt trois gymnases, 1 stade moderne et d'autres installations, peut épanouir son tempérament et ses 20 ans.

Mais nous voulons faire plus encore et bien entendu l'aide de la municipalité ne suffit pas ; il faut aussi celle de l'Etat qui jusqu'à présent ne nous a pas aidés d'une façon efficace.

Il faut maintenir l'action continue des dirigeants et des sociétaires de nos organisations sportives, musicales théâtrales, de danses classiques et rythmiques etc... et obtenir les crédits nécessaires au développement général de la culture et des arts.

Intimement liés aux élus municipaux et départementaux avec l'aide de notre député, nos amis seront à nos côtés pour que notre ville n'ait rien à envier aux communes sœurs de la région Seine-Saint-Denis.

Et vous savez aussi, amis, représentants de nos sociétés Stanoises que nos paroles concordent avec nos actes, aussi je souhaite que les travaux de votre congrès fédéral s'enrichissent d'une bonne discussion et portent leurs fruits dans notre ville et aussi hors de nos murs.

Quant au centenaire de notre belle Harmonie il est le départ d'un jeune cœur qui reprend goût à la vie par la montée de la jeune génération et qui remerciera les anciens d'avoir su tenir bien haut l'Etendart de la Musique. Merci chers amis de votre présence. Merci à toutes les personnalités qui ont bien voulu nous honorer de leur présence. J'aurais bien voulu revoir et recevoir l'un de nos anciens Stanois M. Tonnon dont le nom reste attaché à une très belle et ancienne chorale, que nous voudrions bien retrouver à Stains.

Voilà ce qu'au nom de notre municipalité je voulais vous dire aujourd'hui, en toute simplicité.

En excusant mon collègue et maire Louis Bordes, absent pour raison de santé je suis persuadé chers amis que votre congrès fédéral a fait du bon travail.

Honneur donc à notre Harmonie et vive la musique populaire.

Aussitôt les allocutions prononcées et les toasts échangés les congressistes et leurs invités, les dirigeants de l'Harmonie et leurs amis, ainsi que le maire adjoint et les représentants de la municipalité se retrouvaient à un repas amical et sympathique offert par l'Harmonie, prouvant combien à Stains la devise de l'Harmonie est toujours en honneur.

Toujours amis, toujours amis.

A 14 h. 30 dans la salle Paul Eluard se déroulait alors le festival final du concours itinérant où se présentèrent les sociétés ci-dessus mentionnées qui toutes obtinrent dans leur catégorie et leur genre, les plus chaleureux applaudissements d'une nombreuse assistance.

Il serait souhaitable que partout nous trouvions des municipalités aussi encourageantes que celle des Stains pour nos écoles et nos sociétés musicales.

Bravo Stains et vive la Musique Populaire.

Colonel CHAROLLAIS
Secrétaire général de la Fédération de l'Ile-de-France.

Rapport moral du Colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération.

Mon cher président, mes chers camarades,

Comme les années précédentes je me fais un devoir de vous rendre compte de l'activité du Comité et de la vie de la Fédération pour la période de février 1966 à ce jour.

Réunion du comité : Indépendamment de l'Assemblée générale de Pantin le 13.2.1966, le comité s'est réuni 8 fois.

19.4.66, 20.10.66, 8.11.66, 8.12.66, 17.1.67 19.2.67, 30.4.67, 12.6.66.

Chacun des membres présents a apporté son concours le plus dévoué et le plus désintéressé à la bonne marche de la Fédération certains ont fait partie des jurys de classement des sociétés et des examens ; d'autres ont fourni des sujets d'examens ou sont allés en délégation auprès des sociétés. S'il y a eu des empêchements comme à Saint-Gratien en 1965 c'est en général parce que le comité a été prévenu trop tard, d'où impossibilité de désigner ou de pressentir quelqu'un au dernier moment.

Il y a donc intérêt à nous avertir 2 mois à l'avance. Votre calendrier des manifestations musicales vous le permet. Ainsi, dans ce laps de temps nous aurons eu au moins une réunion du comité et cela nous permettra de décider de l'envoi de délégués auprès de vous.

Membres du comité : 3 membres sont à remplacer ;

Nous avons eu à déplorer le décès de l'un des nôtres M. Denave, M. Maurice Brun et moi même étions à ses obsèques le 10 mars 1966. M. Beaudard a dû démissionner pour raisons de santé. Celle-ci est meilleure à ce jour et nous lui souhaitons une complète guérison.

M. Petit, élu en 1964 n'a assisté qu'à 4 réunions du comité. Conformément à l'article 8 du réglement intérieur il a été déclaré démissionnaire.

Examens fédéraux : le 27.3.1966 et le 16.4.1967.

Chaque année le nombre des élèves qui s'y présentent, est en augmentation, et nous félicitons et remercions ceux qui les dirigent et les forment.

Certes ces jeunes espoirs ne restent pas tous là où ils ont été instruits ; mais cela ne doit pas être un frein au bel allant des responsables et des professeurs. Même partis ailleurs, ces jeunes restent néanmoins attachés à la musique, et s'incorporent aux sociétés de la région où ils arrivent.

Donc le travail fourni n'est pas perdu pour la cause de la Musique.

Nous ne saurions trop remercier ceux des membres du comité responsables de l'organisation des examens fédéraux, tâche à laquelle ils se sont attachés avec compétence et dévouement) et je citerai MM. Maurice Brun : Grivot, Etienne Lorin, Wolff, Bonnard, Desrumeaux.

Nous n'avons pas manqué non plus de remercier la municipalité les directeurs et directrices des écoles de Châtenay Malabry où se sont déroulées les épreuves du plus grand centre. Il y avait en 1966, près de 600 élèves et en 1967 près de 700.

Nos remerciements ont été adressés en temps voulu à tous ceux qui nous ont aidés et il m'est agréable aussi de vous dire combien pour le grand centre de Chatenay Malabry nous avons été en 1966 et en 1967 aidés par le personnel de la Société de l'Accordéon de Paris qui a fourni un travail bénévole très important.

Une mention toute spéciale a été adressée à Mlle Favret que nous avons le plaisir de compter parmi nous aujourd'hui.

Au sujet de la formation des jeunes, vous devez plus que jamais avoir foi en l'avenir, car il semble bien qu'en Haut lieu il y ait enfin une prise de conscience que quelque chose de sérieux doit être entrepris dans le domaine culturel et plus particulièrement dans celui de la musique populaire, celle de nos écoles et de nos Sociétés Musicales.

Livre blanc de la jeunesse.

Le 2 juillet 1966 j'ai envoyé à chaque société, Ecole ou Conservatoire un dossier questionnaire à remplir émanant de M. Missoffe, ministre de la Jeunesse et des Sports. Le questionnaire était relatif à l'orientation de la Jeunesse et au développement de ses loisirs.

C'était une occasion unique et inespérée permettant à nos sociétés d'exposer leurs idées, leurs désirs et leurs besoins moraux et matériels.

Des réponses massives approchant de l'unanimité et venant de toute la France auraient prouvé au ministre qu'il y a vraiment quelque chose à faire pour l'avenir de la Musique.

Hélas, le comité n'a pu que déplorer la nombre très restreint des dossiers qui lui sont parvenus savoir :

14 seulement sur 200 envoyés aux sociétés.

Après cela que peut-on penser en Haut Lieu de la situation de nos écoles, de nos sociétés Musicales et de l'Orientation des jeunes vers la musique ?

Ceci : puisque personne ne dit rien, ne suggère rien, ne demande rien ou ne réclame rien, c'est que tout va bien du côté musical... Donc laissons courir...

Ne soyez donc pas surpris si la musique est négligée en Haut-Lieu.

Heureusement les dossiers reçus sont convaincants et forment un ensemble important. — D'accord avec les membres du comité j'en ai établi un très détaillé au nom de la Fédération.

Au comité nous pensons que ce que nous avons exposé avec les 14 autres, retiendra certainement l'attention du ministre sur la partie musique et que nos écoles et nos sociétés en seront les bénéficiaires.

Classement des sociétés :

M. le capitaine Boyer et M. Maurice Brun et moi-même avons classé plusieurs sociétés dont certaines s'estimaient bien au dessous de leur valeur réelle.

Aussi est-ce avec satisfaction qu'elles ont appris leur véritable valeur.

Parmi ces sociétés quelques unes sont composées surtout de jeunes et cette constatation est réconfortante quant à l'essor nouveau de la musique et l'orientation des jeunes vers elle. Nous n'avons pas manqué de les encourager ainsi que leurs dirigeants à persévérer dans leur action et nous ne pouvons que les féliciter.

Concours itinérant : Celui - ci est placé sous la haute direction de M. Maurice Brun qui y donne toute sa compétence et son dévouement et cet hiver son zèle était d'autant plus méritoire que sa santé qu'il soit remercié de son action.

Le jury composé de 3 anciens chefs de musique militaire a procédé à l'examen des 14 sociétés qui avaient demandé à concourir.

Là aussi les résultats ont été très satisfaisants car les sociétés ont fait preuve d'une haute valeur technique. Dans toutes la lecture à vue a été remarquable ce qui est à l'honneur des exécutants.

Le comité demande donc instamment aux sociétés de s'inscrire à ce concours. Peu couteux, il ne peut qu'encourager les dirigeants et les exécutants à persévérer dans l'amélioration de la valeur de leur société (revoyez le réglement dans le bulletin de novembre 1966).

L'exemple que j'ai connu et vécu à Pantin m'a prouvé tout ce que je viens de vous dire. Je puis vous assurer que là (comme ailleurs certainement) chacun y a mis son cœur et sa foi. De ce fait ce furent de bonnes répétitions et un bel élan de camaraderie, de zèle et de dévouement et une marque de sympathie envers le président et le directeur de la société.

Donc, inscrivez-vous après avoir, au besoin fait classer votre société, afin de concourir à coup sûr dans la catégorie réelle de la société.

M. Brun notre vice-président se fera un plaisir de répondre à vos demandes à ce sujet.

Récompenses : M. Grivot dira dans son rapport ce qui a été fait, mais j'attire néanmoins votre attention sur la nécessité d'envoyer vos demandes 2 mois avant la date fixée pour la remise des récompenses.

Mieux vaut les avoir longtemps à l'avance chez votre président plutôt que de les demander à la dernière heure.

En ce qui concerne celles demandées à la C. M. F. bien des sociétés ne les auraient pas reçues à temps si je ne les avais retirées moi-même. Songez que la C. M. F. doit satisfaire 5000 sociétés. Il lui est donc impossible d'assurer les expéditions dans de courts délais et surtout si vous attendez les derniers jours avant la Sainte-Cécile pour proposer vos candidats.

Subventions : Nous vous conseillons d'en demander au conseil général en remplissant l'imprimé qui vous sera remis dans les mairies.

Chaque année les demandes doivent être envoyées au Département avant le 1er avril.

Agrément à Jeunesse et Sports.

Trop peu de sociétés ont demandé leur agrément. Or il faut le demander : mais individuellement. Je ferai parvenir l'imprimé spécial aux sociétés qui le demanderont.

Là aussi, en Haut Lieu, on est bien décidé à accepter les écoles, les conservatoires et les sociétés musicales déclarées sous le régime de la loi de 1901.

Quand votre société sera agréée, alors seulement, vous pourrez demander de l'aide matérielle à l'Inspecteur départemental de votre secteur. Ses crédits à venir sont en rapport des sociétés agréées

Le journal de la C. M. F. de décembre 1966 page 6 colonne 5 et 7 relate l'intervention de M. Tonnon lors du congrès de la C. M. F. au sujet précisément de l'action future de Jeunesse et Sports en faveur des sociétés musicales et des écoles de Musique ; il y a dans son action en faveur des sociétés un bel espoir pour l'avenir et nous l'en remercions très sincèrement.

Réglement du concours de la C. M.F.

Des sociétés ont demandé que soit revue l'application de ce réglement en ce qui concerne les emprunts.

Vous aurez à examiner ces cas et comme conséquence, celui de la création éventuelle de la carte fédérale, dont le projet de principe a été adopté à l'Assemblée générale de 1966.

Stages Franco Allemand pour nos jeunes musiciens.

En avril 1967 5 de nos jeunes musiciens et musiciennes ont eu la satisfaction d'effectuer un stage à Versailles où avaient été invités des jeunes musiciens allemands. Pendant sept jours ils firent des répétitions ensemble et le dernier jour un très beau concert termina le stage.

Du 25 mars au 1er avril ce fut le tour de 30 jeunes musiciens français (dont 4 des nôtres) à aller en Allemagne. Là à Klippeneck (Wurtemberg) ils furent reçus dans d'excellentes conditions et ce fut pour eux une grande récompense à leur persévérance dans l'art musical. Le journal de la C. M. F. de mai 1967 relate ce que furent ces 8 jours merveilleux pour nos jeunes. Nous ne saurions trop remercier M. Ehrmann président de la C. M. F. d'être à la base de ces échanges si importants

Créations des Unions Départementales.

Par suite de la création de sept départements au lieu de deux il est nécessaire d'avoir auprès de chaque préfecture un petit organisme de la Fédération chargé des liaisons avec les services de la préfecture

Manifestations musicales — subventions — liaisons avec Jeunesse et Sports etc...

La question sera évoquée au cours de l'Assemblée générale qui va suivre. J'attire cependant votre bienveillante attention sur la nécessité de ne pas créer « de petits états » dans la Fédération mais seulement une délégation de la Fédération.

Assurance : Assurance vol.

La question a été posée de savoir si l'Assurance par la C. M. F. pourrait couvrir le vol.

Le contrat groupé passé par la C. M. F. est avantageux ; mais ne peut couvrir tous les risques que l'on pourrait envisager. Sinon il coûterait bien plus cher. Il s'en tient aux accidents corporels et détérioration d'instruments et à l'incendie. Il ne peut donc être question d'y ajouter : les effets d'habillement (pantalons déchirés ou autre effet non plus les vélos et mobylettes pour lesquels chacun doit être assuré individuellement. Il s'y ajoute une garantie des plus importantes celle de la responsabilité civile des dirigeants des sociétés.

Le contrat n'est pas renouvelable par tacite reconduction. Il faut donc le renouveler chaque année pour le 1er octobre. Dans ce but et pour éviter des retards, j'enverrai vers le 15 septembre à chaque société assurée à ce jour un état modèle 2 lui permettant d'être réassurée dans les délais réguliers. 80 sociétés sont assurée par la C. M. F. mais 15 n'ayant pas encore payé ne sont pas assurées.

A nouveau je vous conseille d'assurer vos sociétés et vos écoles car cela vous évitera bien des ennuis toujours possibles et parfois très graves.

Assurance vol : le contrat de la C. M. F. n'en parle pas et il n'est pas question d'y adjoindre la garantie « Vol », il appartient donc à chaque société d'agir au mieux de ses intérêts et cela d'autant plus que les conditions imposées par les compagnies sont très précises et draconniennes sur :

La solidité des portes et des fenêtres ; barres de protection etc ; verrous de sécurité etc.

Secrétariat général effectif de la Fédération.

A l'assemblée générale de février 1966 je vous signalais sept sociétés nouvelles inscrites à la Fédération.

Depuis 14 autres sont venues savoir :

Aubergenville, la Diane, 1966 ; Juvisy-sur-Orge, Conservatoire Municipal de Musique, 1966 ; Massy, Jeunesse animation loisirs, 1966 ; Villemoisson-sur-Orge, la Lyre, 13.5.66 ; Bonnières-sur-Seine, Harmonie la Fraternelle, 30.5.66 ; Palaiseau, Hie de Palaiseau et des deux vallées, 12.6.66 ; Paris XIe, Centre Pédagogique de l'Accordéon de France 12.6.66 : St-Cyr-l'Ecole, le Groupe la Pinsonnière, 12.6.66 ; Courbevoie, Cercle Mandoliniste Municipal, 10.9.66 ; Etrechy, Compagnie de Sapeurs-Pompiers, 8.11.66 ; Epinay-sur-Orge, Harmonie, 30.4.67 ; Sartrouville, Ecole Municipale de Musique, 19.2.67 ; Sevran, Ecole de Musique « l'Art par la Joie » 19.2.67 ; Morsang-sur-Orge, Union Musicale (en sommeil depuis 5 ans) 30.4.67 réinscrite.

A toutes nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Sociétés en cours d'Affiliation.

Médan, La Médanaise ; Romainville, l'Ecole de Musique ; Meudon, l'Harmonie Meudonnaise ; la Courneuve, Fanfare Municipale.

J'en ai terminé et je vous remercie de votre bienveillante attention le secrétaire général : Colonel CHAROLLAIS.

Secrétariat général. — Il a été répondu à toutes les lettres ou demandes, dans les moindres délais et le plus souvent par retour du courrier. Près de 600 lettres ont été expédiées ainsi que 400 bulletins et 300 convocations.

Concours itinérants

La Philharmonie Municipale de Châtenay-Malabry

Cette excellente philharmonie qui pourrait s'intituler Harmono-symphonie, en raison de la présence, en son sein, d'instruments à cordes, se présentait, ce samedi 18 mars dernier devant le jury de la F. M. de l'Ile-de-France, réuni par M. Maurice Brun, son président technique, pour subir les épreuves d'un concours itinérant, base d'un reclassement recherché. En la salle de répétition de Châtenay-Malabry, bien conditionnée, cette phalange musicale interpréta les œuvres à cet effet et dirigées alternativement par M. Lucien Bonnet, et Yves Wolff, président directeur de l'Ecole de musique. L'Ouverture de la Princesse Jaune, de Saint-Saëns, morceau imposé, dirigée par M. Lucien Bonnet, fut interprétée avec art et précision, en ses mouvements, et bien nuancée. Il en fut de même pour l'ouverture de Patrie, de G. Bizet excellemment dirigée par M. Yves Wolff et par l'ouverture de la Chauve-Souris, de J. Strauss, reprise en mains par L. Bonnet, ces œuvres étant désignées comme morceaux au choix. Une justesse presque irréprochable, une stricte observation des nuances et des mouvements, de jolies sonorités, en un ensemble excellent, valurent à cette belle phalange l'attribution d'un premier prix par 28 points sur 30. Ce qui la classait en division supérieure B. Une mention était accordée aux deux directeurs. Ainsi en décidait le jury, en lequel se trouvaient, aux côtés de M. Maurice Brun, M. Félicien Foret et votre serviteur. La présence aux divers pupitres, des élèves de l'école Municipale de Musique et de ses professeurs, accordait évidemment, une qualité sonore supérieure, judicieusement exploitée. A la réception qui suivit, le distingué maire de Châtenay-Malabry, M. Mignon, prenant la parole, souligna la valeur artistique et morale, de ce succès et ne ménageait point ses félicitations à nos musiciens et musiciennes ainsi qu'à leurs dévoués et talentueux directeurs : L. Bonnet et Yves Wolff.

La Société Philharmonique de Saint-Rémy-les-Chevreuses

La Société Philharmonique de Saint-Rémy les Chevreuses recevait à son tour, ce samedi 22 avril dernier, notre jury-fédéral pour subir les épreuves d'un concours itinérant et de classement cette dernière épreuve concernant la Batterie de Marche. La salle de répétition, en laquelle devait avoir lieu les épreuves imposées, nous apparut un peu étroite, vu l'effectif assez nombreux, de ses jeunes exécutants. Le jury, en lequel je me trouvais aux côtés de mes camarades, les capitaines Degenne et F. Forêt, toujours requis par M. Maurice Brun,

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE
Pour vos fêtes
OFFREZ, VENDEZ LE
PORTE - CLEFS
Personnalisé à votre Société
Pour la fin de l'année,
Pensez à offrir un
CALENDRIER
Demandez le catalogue
Echantillons Imprimerie Simatis
42 - ST-ETIENNE

fut reçu par un groupe de jeunes fanfaristes qui exécutèrent allègrement une œuvre arrangée par leur sympathique directeur, M. Doucet.

Après cette charmante improvisation bien préparée, nous prenions place à notre table réservée, pour entendre les œuvres désignées choix et imposé. Judex, de Gounod, le morceau imposé, nous révélait une bonne sonorité, une justesse satisfaisante, un peu troublée parfois, un bon ensemble, un peu faible en son grave. Certes, l'absence de sax horns, altos et baryton, creusait un vide regrettables à l'intérieur de la sonorité de l'ensemble ! Mais l'excellente composition du pupitre des bois et l'appoint de ses instruments à cordes, compensait en partie, cette faiblesse. L'ouverture de Cavalerie Légère, de Suppé et une sélection sur le Calife de Bagdad, de Boieldieu, morceaux au choix, nous démontrèrent les réelles qualités musicales de cette phalange comptant beaucoup de jeunes en ses rangs. Et cette jeune Philharmonie obtenait un premier prix par 24 points sur 30, avec mention au directeur. La Batterie-Marche, qui se présentait en classement, exécuta, en morceaux au choix la Marche de l'Infanterie de Marine, et la Marche des Tirailleurs, de Ménichetti, et en collaboration avec la Philharmonie. Le réveil de la Garde fut son morceau imposé. Une excellente tenue et une bonne interprétation des œuvres imposées lui valurent d'obtenir un premier prix et d'être classée en deuxième division, deuxième section, avec mention à son excellent Tambour-Major. Au cours de l'intime réunion qui suivit, en laquelle un vin d'honneur fut servi, M. Pohier, leur distingué vice-président et M. Robelot, leur dévoué secrétaire général, félicitèrent ses musiciens et musiciennes, nombreuses, et leur chef, ainsi que nos jeunes fanfaristes et leur tambour-major, pour les bons résultats, acquis par un effort qui portera de beaux fruits dans un avenir très prochain.

Capitaine BOYER.

L'Harmonie Savoisienne de Paris

Le lundi 24 avril dernier, c'était notre Harmonie Savoisienne qui se présentait devant le Jury de la F. M. L'Ile-de-France pour améliorer son classement. Les épreuves prévues et traditionnelles se déroulèrent en la salle de répétition de l'Harmonie, à Saint-Mandé, en laquelle se réunissent toujours nos musiciens Savoisiens et leur excellent chef M. Bourdon. M. Maurice Brun, toujours en action, présidait comme d'habitude au déroulement normal de cette opération musicale. En son jury, je me trouvait aux côtés de mon camarade Félicien Forêt, bien connu, et de mon jeune camarade le chef de musique lieutenant Gully, le nouveau directeur du centre de formation et de perfectionnement des sous-officiers musiciens de l'Armée de Terre, qui siége à Rueil, en la caserne Guynemer. Ces épreuves comportaient l'exécution de : l'ouverture de Tancrède, de Rossini et l'Ouverture de Calife de Bagdad, de Boieldieu, morceaux au choix et d'un morceau imposé qui nous démontrèrent les fort belles qualités musicales de cette phalange et de son excellent directeur M. Bourdon. Elle obtenait un premier prix avec une note totale de 28 points sur 30. Déjà classée en deuxième D. Première section, elle se reclassait ainsi en première division, deuxième section. Le jury accordait également la classique mention au directeur. M. Maurice Brun annonça lui-même ce beau résultat, qui consacrait les efforts faits pour obtenir une belle présentation d'ensemble des œuvres imposées et fort bien interprétées, bases des belles auditions que nous prépare l'Harmonie Savoisienne, pour la plus grande satisfaction des auditeurs de la région parisienne.

capitaine F. BOYER.

EPINAY-SUR-ORGE

Il nous est agréable de rapporter ce qui suit, car il est réconfortant de constater que là où il y a une âme ardente et des adeptes convaincus il y a réussite.

Tel est le cas de l'Union Musicale d'Epinay-sur-Orge, qui était en sommeil depuis près de 20 ans.

C'est en effet une âme ardente et dévouée qu'est M. Barbaud Georges, âgé de 80 ans, mais pratiquant toujours un instrument.

Sur ces instances convaincantes et avec l'aide de M. Heckmann conseiller municipal et l'appui du maire M. Orange, les anciens musiciens furent convoqués en mairie le 24.9.66.

Etaient présents :

Le maire M. Orange ; les membres de la Commission des Fêtes de la Municipalité ; MM. Barbaud (père) Barbaud (fils) Brandy, Chevalier, Colombi, Dulac, Darrosez ,Guegan, Lavier, Tremeau.

M. Heckmann remercia toutes ces personnes et après accord la place de directeur fut confiée provisoirement à M. Guegan et la première répétition eut lieu le 26.9.1966.

Aussitôt le démarrage, quelques amis musiciens vinrent se joindre à ce petit noyau local et l'effectif augmenta bien vite.

Cependant en raison de ses occupations extérieures M. Guegan ne pouvait assurer de façon permanente la direction de la société, aussi il fut remplacé par M. Colombi.

Le 27 février 1967 le bureau était constitué savoir le maire M. Orange président d'honneur ; M. Barraud, (père), président ; vice-président, M. Heckmann ; directeur-trésorier, M. Guégan (42 ans de musique) ; chef de Musique, M. Colombi, 25 ans de musique ; secrétaire M. Lavier ; secrétaire-adjoint, M. Chevalier ; archiviste, M. Dulac, membre du bureau, Mlle Gentilli (professeur de solfège).

Le 2 avril en la salle des mariages de la mairie, une première audition publique fut présentée par M. Heckmann et dirigée par M. Colombi.

Au programme :

« La Favorite », Marche de Furgeot ; « Fantaisie Moderne », Bourdon ; « Sourire d'avril », valse de Dépret ; « Washington Post », Marche de Sousa ; « Rêves sur l'Océan », fantaisie de Marchal. « Marches des Gosses ».

Ce concert présidé par le maire M. Orange, assisté de conseillers municipaux fut honoré par la présence de M. le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile de France et les représentants des Sociétés musicales voisines. Cette audition fut suivie avec attention et satisfaction par un public nombreux et averti qui ne ménagea pas ses applaudissements à sa nouvelle société.

Pour les auditions prochaines les dirigeants de l'Union Musicale espèrent une assistance plus nombreuse encore.

Ce sera pour tous ces dévoués musiciens une récompense et un encouragement pour l'avenir.

Signé, Henri HECKMANN.

Nous ne saurions trop féliciter ces fervents de la musique et plus particulièrement MM. Heckmann et Barbaud et nous souhaitons que partout ailleurs la Musique Populaire trouve de tels adeptes et des municipalités aussi compréhensives que celle d'Epinay-sur-Orge dans leur action et leur soutien envers les sociétés musicales.

Colonel CHAROLLAIS, secrétaire général de la Fédération de l'Ile-de-France.

ROSNY-SOUS-BOIS

L'Harmonie de Rosny-sous-Bois a tenu son assemblée générale le 14 avril.

L'expansion continue des cours de musique a donné aux participants des raisons d'envisager avec un nouvel optimisme l'avenir de la société, lequel reste malheureusement dépendant pour une bonne part de l'amélioration des moyens financiers.

L'Harmonie a participé en 1966 à 13 services et concerts, ce qui est satisfaisant. L'assemblée s'est félicitée des excellents rapports qui unissent les sociétés culturelles locales et qui ont permis aux musiciens de prêter plus souvent leur concours aux diverses manifestations, ce qu'ils font toujours volontiers.

Si le renouvellement par les jeunes constitue la première préoccupation d'une société, l'Harmonie n'oublie pas ses vétérans. L'Assemblée unanime a élu M. Edouard Chenin, membre d'honneur à l'occasion de ses 60 années de dévouement actif au service de la musique.

M. Chenin est un Rosnéen de toujours, puisqu'il est né en notre ville en 1892. Dès 1905, il suit les cours de solfège de la Fanfare. Il reste d'ailleurs le seul sociétaire à avoir connu la Fanfare, et est donc le doyen de l'Harmonie qu'il a vu naître.

M. Chenin est admis en 1908 au pupitre des saxophones et il conservera cet emploi plus de 50 ans. Au cours de l'interruption de la guerre, notre sociétaire se retrouve à la musique du 35e R. I. à Belfort. En 1960, il abandonna le saxophone pour la grosse caisse. Depuis de longues années, il administre la société en tant qu'archiviste chargé du matériel.

Des distinctions méritées sont venues jalonner cette carrière exceptionnelle en 1946, la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et chorales. Citons encore en 1964 l'agrafe d'or de la Confédération Musicale de France. M. Chenin est en outre officier d'Académie depuis 1953. Ajoutons que M. Chenin est aussi père d'un musicien très actif et apprécié de l'Harmonie et nous le félicitons d'avoir su communiquer à son fils Claude, son amour de la musique.

Il convenait à l'Assemblée Générale, au moment où de nouveaux élèves arrivent en nombre à l'Harmonie, de ne pas laisser passer cette très belle occasion de montrer à ces jeunes, la voie tracée par leurs aînés.

M. Lapeyre, vice-président, qui, malgré un travail écrasant, apporte toujours un concours dévoué au recrutement des membres honoraires et nous offre si souvent l'hospitalité, a été élu membre bienfaiteur. M. Lapeyre n'est pas musicien lui-même, mais père de musiciens.

Le conseil d'administration a été reconduit sans changement.

Un musicien à l'honneur : M. André Hautemulle reçoit la médaille d'honneur des sociétés Musicales et chorales. Cette distinction vient récompenser un musicien très actif et fidèle. Qu'on en juge, puisqu'habitant Villeparisis, M. Hautemule ne manque pourtant aucun service, aucune répétition. Il vient en outre de faire démarrer à la rentrée de Pâques, un nouveau cours de clarinette. Grand merci à la musique capable de nouer de telles et durables amitiés.

Concert du 6 mai : c'était le dernier concert en salle, au centre Alfa. Le programme était : Paris-Hollywood (Marche américaine de Cobelli-Rancy). Poète et Paysan (ouverture de Suppé), Taras-Boulba (A. Georges), Dans le vent (Adamo), sur un Marché Persan (Ketelby- Marché du Couronnement de la Muse du Peuple (Charpentier).

B. POIREZ.

L'Orchestre à Plectre S.N.C.F. de Paris et les Compagnons du Rail à la salle Traversière

Depuis son arrivée, en janvier 1966 à la direction de l'O. A. P. « SNCF »-Paris, Sylvain Dagosto n'a cessé d'œuvrer pour mettre en valeur les musiciens de l'orchestre.

C'est ainsi, qu'après le triomphal succès qu'il avait obtenu deux mois après ses nouvelles fonctions, en mars 1966, avec la collaboration de « La Choralia » de Lausanne, où étaient groupés sur un même plateau 74 musiciens, il a associé le dimanche 27 novembre 1966, toujours dans la belle salle Traversière, mise aimablement à la disposition des groupements « SNCF » par les services sociaux, l'O. A. P. «SNCF » et les « Compagnons du Rail ».

Pour la première fois, donc l'« O. A.P. SNCF » présenté par son président René Olivier et les « Compagnons du Rail » présentés par leur charmante et dynamique directrice Suzy Dramon, associant leurs efforts et leurs talents, ont donné un spectacle jumelé sous la présidence d'honneur de M. le directeur de la région Ouest, représenté par M. Godde, ingénieur en chef hors classe accompagné de Mme et M. Laune, président du comité Ouest de l'U. A. I. C. F. (représentant M. Kipfer, chef du service M. T. Ouest.

Le programme de cette manifestation artistique de haute qualité offrait aux très nombreux spectateurs : de la musique, du chant, des variétés, de l'illusion, le tout agréablement dosé pour le plaisir de tous.

L'O. A. P.-SNCF conduit avec maîtrise par l'agile et expressive baguette de Sylvain Dagosto, permit aux auditeurs de faire, ainsi que le souligna avec humour le sympathique « speaker » Michel Merat, un rapide et pittoresque voyage à travers le monde, sans quitter leurs fauteuils.

Furent évoquées, tour à tour, l'Italie avec « Joyeuse Naples », Tarentelle de Mario Maciocchi ; l'Espagne avec « Gitanella », valse de F. Ménichetti ; la Norvège avec « La Chanson de Solveig » extrait de Peer Gynt de Grieg-Marteau ; la Russie avec deux jolies compositions de Sylvain Dagosto : « Marusia » folklore et « Kourienka » fantaisie russes.

Le voyage se poursuivit même à travers les saisons avec « Hiver » de R. Worschech (solistes Mme M. Delplanque et M. E. Katz-) ; « Aubade Printanière » de Lacombe-Ménichetti et « Prairial » de F. Andrieu-Maciocchi.

Ces diverses exécutions, toujours suggestives et nuancées, tinrent constamment l'auditoire sous le charme, tant par la variété des morceaux que par la valeur des musiciens et de leur chef.

La participation des artistes des « Compagnons du Rail » à ce programme ne fût pas moins appréciée.

La poésie était brillamment représentée par Florence Pinget, muse vibrante de passion dans « La Lorelei » d'Apollinaire et par Marie-Antoinette Rocher de Gerigne, dont le talent sut aussi bien nous émouvoir dans le « Papillon » de Rosemonde Gérard que nous divertir dans le spirituel poème de Miguel Zamacois « L'Accent ».

Le mystère était également présent grâce à l'adroit illusioniste Jackson's qui stupéfia l'assistance par ses tours de cartes, de cordes, d'anneaux chinois et ses apparitions de colombes.

L'art lyrique, lui aussi occupait une place de choix dans le spectacle. On put successivement applaudir le jeune ténor Claude Couprie, dont la voix mélodieuse et légère fit merveille dans la « Romance de Nadir » des pêcheurs de Perles de Bizet ; « Le Rêve de des Grieux » extrait de Manon de Massenet et un air d'opérette de Franz Lehar. L'excellent ténor italien Santino, qui, accompagné dans la meilleure tradition napolitaine par l'O. A. P. interpréta deux célèbres mélodies italiennes arrangées par Sylvain Dagosto : « Santa Lucia » et « Torna à Surlento ». Enfin la délicieuse soprano Madeleine Challaboud, du conservatoire national de Musique de Paris (dont la voix à la pureté du cristal), et la belle soprano dramatique Janine Devost qui fit admirer ses dons vocaux et sa maîtrise interprétèrent l'air de « Gilda » de Rigoletto de Verdi, le « chant Indien » de Rose-Marie, le grand air de « La Tosca » et un extrait de « Guillaume Tell » de Rossini, et ensuite en duo : un extrait de «Mireille» de Gounod, puis la « Barcarolle » des contes d'Hoffmann d'Offenbach, qu'elles durent bisser à la demande d'un public enthousiaste et ravi.

Ajoutons que l'excellent pianiste Jean Valet accompagnait les artistes avec son talent habituel.

Renouvelant leur initiative première, l'O. A. P.-SNCF et les Compagnons du Rail se produisaient, à nouveau, dans cette même salle traversière, le dimanche 12 mars 1967, avec cette fois-ci, la participation de la «Section chorégraphique», de la cantatrice Marie-Anne Audi, premier prix d'Art lyrique, et de la basse Raymond Pagot, des grands concerts.

C'est devant une foule nombreuse que ce 21ème concert annuel de gala était donné sous la présidence d'honneur de M. le directeur de la région Ouest, représenté par M. Vignier, ingénieur en chef du service de l'exploitation. M. Trède, ingénieur général, chef du service de la voie et des bâtiments, avait tenu a assister à ce concert. Il y avait également, dans l'assistance, des représentants du monde musical et de l'U. A. I. C. F.

Citons aussi les délégations venues de Suisse et de Belgique à savoir : Mlle, Mme et M. Philippe Despland, président de la « Choralia » de Lausanne et secrétaire de la Fédération Suisse des O. A. P. accompagnés de M. Haldy Pugin de la Tour de Peilz et de MM. Benoit et Barchon, président et vice-président du « Cercle Choral » de Pépinster.

En bref, cette matinée artistique a été très suivie et très animée et a remporté, par le choix et la présentation du programme, un véritable succès si l'on en juge par les applaudissements et les « bis » qui éclatèrent littéralement des rangs des nombreux auditeurs.

Nous soulignerons la magistrale interprétation de deux œuvres originales de Van Beethoven écrites pour O. A. P. (assez peu connues) et dans lesquelles l'Harmonie du grand et génial compositeur se retrouve, malgré l'absence des timbres des instruments à vent de l'orchestre symphonique.

L'orchestre accompagnait une cantatrice de grand talent Marie-Anne Audi et une fort jolie voix de basse Raymond Pagot dans des œuvres de Gabriel Faure, Charles Gounod et Jules Massenet ainsi que de Sylvain Dagosto, dans lesquelles Raymond Pagot fût tout particulièrement applaudi.

Au programme figurait encore une œuvre tout à fait spéciale, écrite par un compositeur allemand Konrad Wolki. Il s'agit d'un genre de concerto pour flûte, hautbois, clarinette et O. A. P. C'est une œuvre curieuse et captivante qui laissera certainement une trace bien marquée dans la mémoire des auditeurs. Les trois solistes Henri Casadio, flûtiste Roger Buzelin, hautboïste et Maurice Berthet, clarinettiste, fûrent très applaudis.

Le concerto pour 2 guitares et O. A. P. de Sylvain Dagosto, fût très apprécié par l'auditoire cette œuvre nouvelle mit en valeur deux solistes Marguerite Delplanque et Emile Katz qui furent l'objet d'applaudissements nourris.

En fin de programme la chorégraphie s'ajoutait au chant et à la musique. Les jeunes danseurs et danseuses des « Compagnons du Rail » sous la direction éclairée de Marcelle Dazy, de l'Opéra Comique, nous donnaient un spectacle charmant et ravissant. D'abord ce fût l'interprétation chorégraphique de deux œuvres inédites de Sylvain Dagosto « Le Menuet de la Poupée » et le ballet « l'Ombre et le Masque » ce dernier dansé avec combien de brio et de grâce par deux des grandes élèves de Mme Dazy.

Et le spectacle se terminait par les classiques extraits de « Sylvia » (Le Pizzicati) et de « Coppelia » (la Mazurka) de Léo Delibes où rivalisèrent de gentillesse et de légèreté les jeunes danseuses des « Compagnons du Rail » ce qui démontra si cela était nécessaire, que la danse classique et l'O. A. P. peuvent faire un parfait ménage.

Voilà donc de bien belles choses de l'O. A. P. SNCF de Paris, des compagnons du rail, dont il convient de féliciter et de remercier chaleureusement les organisateurs, les musiciens et les artistes.

Il est à souhaiter que des collaborations aussi heureuses soient souvent renouvelées dans l'avenir.

Le concert de gala de la Société municipale de musique « La Boulonnaise »

La Société Municipale de Musique « La Boulonnaise » offrait encore à ses fidèles auditeurs, ce dimanche d'avril dernier, dans les salons d'honneur de la mairie de Boulogne-Billancourt, un fort beau concert de gala. En son programme, très varié, des œuvres classiques, du répertoire, côtoyaient des partitions plus modernes, toute séduisantes et fort bien interprétées. Sa jeune et vivante Batterie-Fanfare y réveilla les vibrants échos de notre grande époque napoléonienne, échos qui s'alliérent aux accents joyeux de nos défilés militaires actuels. Cette remarquable phalange musicale est toujours en grande activité. L'on y voit de plus en plus, en son sein, des jeunes exécutants une présence due, sans doute à la collaboration de plus en plus effective de son conservatoire municipal, auquel notre grand directeur aux Arts et Lettres, Marcel Landowsky, porte grand intérêt. Ainsi ce dimanche d'avril dernier, apparaissait-elle devant ses auditeurs en une forme rajeunie, vigoureuse en sa belle musicalité, celle-ci bien soutenue par les efforts d'une judicieuse direction et d'une jeunesse désireuse d'accroître encore sa belle réputation artistique. Ce qui n'est point fait pour déplaire à ses anciens et surtout à ses auditeurs. Sous la haute direction de son talentueux chef et directeur, le capitaine A. Dautricourt, bien connu, nous entendîmes tout d'abord et pour ouvrir la voie des ondes à la première partie du programme, la célèbre Marche de la Garde Consulaire à Marengo, de Gébauer, son chef d'alors, et arrangée par Furgeot, en une instrumentation plus moderne. Elle fut interprétée avec une vigueur toute Napoléonnienne par la Batterie-Fanfare que dirigeait son excellent tambour-major, en collaboration avec l'Harmonie. Puis l'ouverture de Peter-Schmoll, de Weber, les Esquisses Médiévales, de Faillenot, un Menuet-Sérénade, de notre jeune ami Dondeyne, le talentueux directeur-compositeur de l'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, Bugler's-Holliday, une œuvre moderne de Andersen, en laquelle se produisirent d'excellents trompettistes, occupèrent la première partie du programme.

La deuxième partie débuta par un vivant et classique défilé Les Dragons de Noailles, du Commandant J. Semler-Collery, également bien connu en notre milieu musical populaire la Batterie-fanfare et l'Harmonie s'y distinguèrent encore.

L'ouverture de la Chauve-Souris, de J. Strauss, la Suite Orientale, de Popy ; Sigurd-Jorsalfar, de Grieg, avaient redonné la parole à l'Harmonie. Et pour clôte cette belle audition, la Batterie-Fanfare et l'Harmonie interprétaient, Cherbourg, le vivant et joyeux défilé du capitaine André. La musicologie était judicieusement présentée par M. Robert Falce, un éminent musicologue.

A l'entracte, M. de Vassal, le distingué secrétaire général et adjoint au maire remercia tous les artisans de cette belle manifestation musicale et artistique. Il évoqua de chers et attachants souvenirs, concernant, notamment, leur cher président Souriau décédé l'an dernier. Il eut également d'aimables paroles pour les personnalités municipales et musicales présentes, et souligna l'importance de cette collaboration artistique, due à la présence au sein de la Boulonnaise, des professeurs et d'anciens élèves, de notre excellent conservatoire municipal.

Nous devons donc encore en féliciter le talentueux directeur, A. Dautricourt, son sous-chef, son tambour-major et tous les musiciens et fanfaristes, jeunes et anciens et les remercier pour les doux et agréables instants passés à les entendre à les écouter.

Nos remerciements et nos félicitations s'adressent également à leur dévoué président G. Le Duc, digne successeur du président Souriau, et à ses collaborateurs MM. Minbourg, le jeune président-adjoint un ancien de cette belle musique du Train qui laisse en nous de profonds souvenirs, à leur vice-président, M. P. Perrin, tous animés

DOCUMENTATION SUR DEMANDE : HENRI SELMER, 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11e, TÉL. : 023-09-74

par un grand dévouement et un ardent désir de maintenir, de servir la grande et belle réputation acquise par nôtre Boulonnaise, enfant chéri de son cher maire M. A. Agogué, de son Conseil municipal, et dont les efforts artistiques sont toujours très appréciés par ses nombreux amis et auditeurs.

Capitaine F. BOYER.

POISSY (Yvelines)

Brillante audition des élèves de la Lyre Amicale

Samedi dernier l'Ecole de Musique de la Lyre Amicale donnait une audition d'élèves salle municipale Boulevard Robespierre. M. Touhlad Jian, maire, M. Clerc, adjoint M. Ferry, conseiller municipal honoraient cette soirée de leur présence et donnèrent bien souvent le départ des applaudissements et des rappels. Car l'ambiance était très, très chaude. Les bans et triple bans ne furent pas mesurés à nos jeunes musiciens. Il est vrai que la qualité de leurs prestations fut indiscutable. Le public ne s'y trompe pas, manifestant avec enthousiasme sa satisfaction et sa sympathie. Nous ne pouvons citer individuellement tous les acteurs de cette brillante manifestation et nous en excusons auprès des parents et de nos lecteurs. Félicitons tous ces jeunes instrumentistes qui réjouirent nos oreilles... et notre cœur, car il est agréable de constater que les jeunes épris d'art et ayant le culte du beau, ne sont pas si rares qu'on pourrait le croire en notre époque. C'est d'ailleurs le thème de la communication de M. Hugonnet, le dévoué président de la Lyre, qui, empêché à son grand regret, avait demandé à M. Coutant, le sympathique vice-président de lire son message dans lequel il disait sa foi dans les jeunes, de la Lyre, remerciant M. le maire et son conseil municipal de l'aide efficace de la ville qui permet leur formation dans de bonnes conditions.

Il est vrai qu'avec Marcel Bedel, directeur de l'école, Georges Plantive, Jean Post, Jean Bernot et Maurice Humbrecht, professeurs, leurs grandes qualités professionnelles, leur amour des jeunes de la musique, l'enseignement ne peut-être qu'excellent et les résultats le prouvent. M. Fanielle qui présentait le spectacle leur demanda de monter sur scène et ils reçurent l'ovation et les acclamations qu'ils méritent amplement.

A l'entracte M. le maire et MM. Coutant et Janier-Dubry, vice-présidents de la Lyre Amicale, remirent aux lauréats les diplômes officiels de la Fédération Musicale d'Ile-de-France (présidée par M. Hugonnet) sanctionnant leurs résultats pour l'année scolaire 1966-67.

La soirée se termina par l'audition de l'orchestre des cadets de la Lyre Amicale dirigé par Georges Plantive, qui interpréta «Le Menuet» de Dondeyne et «La Marche militaire» de Schubert. Les applaudissements prolongés récompensèrent fort justement le chef et les jeunes interprètes de cette formation. M. le maire félicita chaudement les professeurs ne cachant pas la satisfaction que lui procurait une si vivifiante manifestation artistique.

J. F.

INDRE-ET-LOIRE

Rapport du secrétaire aux examens

Les examens fédéraux 1967 ont été honorés de la présence de M. Albrespic, directeur du conservatoire de Tours et de M. Moisan, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports. Je leur renouvelle mes remerciements bien sincères. M. Albrespic nous a reçus, comme chaque année, fort aimablement. Il a bien voulu nous encourager dans la voie que nous poursuivons. M. Moisan nous a apporté son appui dans le domaine de l'éducation populaire pour lequel nous ne cessons d'œuvrer. J'exprime ma gratitude à M. Dairon, représentant la ville de Tours, à M. le lieutenant Grell, chef de musique de la IIIe division, à M. Lesieur. Je remercie également les professeurs du conservatoire dont la présence atteste la qualité de nos travaux. Merci aux membres de la fédération, aux chefs de musique, qui les ont assistés.

Effectifs.

29 sociétés ont présenté des élèves (31 en 1966). Les effectifs sont stationnaires 208 (contre 213 en 1966) dont il faut déduire 44 absents (21 %), soit 164 présents. Il serait bon de ne faire inscrire que les élèves qui se présenteront réellement, les absences non justifiées étant trop nombreuses.

Résultats.

Ils sont résumés dans ce tableau Présents Préparatoire, 77, élémentaire, 51, moyen 33;

Obtiennent une récompense, préparatoire, 55 (71 %) élémentaire 27 (55 %), moyen 11 (33 %);

Sans récompense, préparatoire, 3, élémentaire 5, moyen 13.

Les effectifs diminuant en raison inverse des difficultés la «progression» de ces pourcentages est plus régulière que l'an dernier. Si 80 % d'élémentaire avaient obtenu une ascendante, par contre, cette année, le travail a été insuffisant la plupart n'ont pas réussi en moyen. Il est regrettable que 13 sur 33 n'aient aucune mention. J'insiste à nouveau pour souligner que c'est en moyen que les difficultés s'affirment dans toutes les disciplines et les jurys, à juste titre, sont plus exigeants. Le candidat de cette catégorie doit être déjà un bon exécutant et un bon lecteur sur les rangs. Comme je l'ai précisé il n'y a plus de place pour la médiocrité à partir de ce niveau. Néanmoins, il m'est agréable de féliciter les 11 lauréats qui ont obtenu le C. A. M. J'espère qu'ils persévéreront.

Si les meilleures terminent en division supérieure, regrettons que cette année 9 élèves seulement y aient affronté le jury (13 en 1966). Ils ont obtenu 4 premiers et 3 seconds prix.

Solfège

Pour les trois épreuves, on relève, au-dessous de la moyenne (10-20), 4 totaux en préparatoire, 8 en élémentaire, 19 en moyen. Ce dernier est trop important. Aussi bien dans les déchiffrages que dans l'exécution, les jurys ont noté, d'une façon générale un manque de solfège, de rythme, de lecture. Les candidats chantent très peu!

Dictée :

Moyennes des dictées (sur 6), préparatoire 3,9; élémentaire 3,4; moyen 3,16.

Reconnaissons que cet enseignement a été développé et que si quelques oreilles sont réfractaires à cet exercice, par contre la majorité a réussi. Il faut continuer dans ce sens.

Lecture à vue :

Cette épreuve révèle toujours un manque d'entrainement en déchiffrage: c'est la conséquence d'un manque de formation en solfège.

Morceau imposé :

Si, en 1966, on ne relevait aucune note médiocre, (au-dessous de 5-12), par contre, cette année, il faut regretter un manque d'étude de ce morceau. Il est fort regrettable que 6, en préparatoire, 5 en élémentaire et 3 en moyen aient moins de 5-12. (On relève 1-2 — 1) : ce n'est pas sérieux d'affronter un jury dans ces conditions.

Conclusion :

Cette année encore, j'attirerai l'attention des élèves et de leurs professeurs sur l'importance de la lecture à vue. Les notes faibles dans ce domaine révèlent une insuffisance de cette pratique, hélas trop délaissée. Et cependant, un bon musicien est d'abord un bon lecteur. Seul l'entrainement régulier permet là comme ailleurs de s'affirmer et de progresser. Rythme, valeurs, justesse, attaques, nuances: trop de nos jeunes élèves semblent ignorer ces qualités essentielles d'une bonne exécution.

Je m'en voudrais cependant de ne pas souligner la tâche importante, ingrate et très souvent désintéressée des dirigeants. Trop souvent leurs conseils ne sont pas suivis suffisamment et le travail personnel des instrumentistes laisse à désirer. Que les résultats obtenus soient la récompense méritée des meilleurs et un encouragement autant qu'un stimulant pour les autres.

Le secrétaire aux examens. :

P. Cailleau.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Nécrologie

M. Jean Ollier n'est plus

La fédération des Sociétés Musicales de la Loire et de la Haute-Loire est en deuil, M. Ollier nous a quittés. A la veille des fêtes de Pâques, la mort l'a enlevé à l'affection des siens et à l'amitié de ses amis.

Depuis toujours le défunt a appartenu au monde de la musique où il tenait une place importante à Saint-Etienne.

Brillant élève du Conservatoire de Saint-Etienne, il s'intéressa, dès la fin de ses études, à plusieurs sociétés. La Symphonie de Saint-Chamond, l'Harmonie du Casino, la Clé de Sol, l'Harmonie de la Chazotte, bénéficièrent de sa compétence musicale et de son dévouement. Sous son impulsion, fut créée l'Harmonie des Houillères du Bassin. Il dirigeait encore cette société il y a deux ans à peine.

Pendant trente ans, il fut l'un des notables de la Fédération des sociétés musicales de la Loire et de la Haute-Loire. On aimait à entendre son avis autorisé. Bien des problèmes trouvèrent une solution grâce à lui. Lorsqu'il abandonna la Commission Artistique, on put se rendre compte de l'influence et de la sympathie qu'il y avait acquises.

Stéphanois authentique, M. Ollier en possédait les qualités: la cordialité et la bienveillance.

Pendant de longues années, son activité professionnelle se déroula à la Manufacture Nationale d'Armes, où il était ingénieur d'Armement. Au service des traitements thermiques, il appartenait à ces chercheurs silencieux qui font avancer la science dans l'étude des aciers. Travail délicat où il apporta compétence et attention.

C'est dans son foyer que M. Ollier trouvait la joie de vivre. Quatre enfants y ont grandi et y ont connu les joies de la vie familiale.

La séparation de la mort est toujours pénible et douloureuse. Tant de liens nous rattachent à ceux qui s'en vont.

Ceux qui ont connu M. Ollier conservent son souvenir. Il a tant aimé la musique et les musiciens. Il cherchait toujours à retrouver la pensée des auteurs; il s'efforçait d'en exprimer les nuances. Lui-même a laissé plusieurs essais, plusieurs compositions.

La mort de M. Ollier est vivement ressentie de tous ceux qui l'ont approché, des musiciens particulièrement. Il emporte avec lui les regrets de tous.

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES **REGNARD**

S. A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIIIe Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

Brillant succès du festival de Villers (Loire)

Depuis de nombreux mois les 377 habitants de cette charmante commune située à 18 kms de Roanne préparaient ce festival que le comité Roannais des sociétés musicales, donne à organiser annuellement à l'une de ses sociétés. L'Avenir Musical de Villers à bien fait les choses, le succès a été grandiose il ne pouvait en être autrement car par sympathie dans cette phalange musicale chacun a tenu à être présent les 27 et 28 mai mai à Villers. Quand on pense que par amitié le président Ehrmann «sollicité de toute part» était au premier rang des officiels et assista à toutes les cérémonies. Merci M. le président, cela démontre l'intérêt à une petite commune et à une petite société de 40 exécutants.

Les festivités commencèrent le samedi soir 27 mai par une brillante retraite aux flambeaux animée par l'Harmonie de Charlieu et la société locale. Environ 1000 personnes assistèrent ensuite au concert donné par l'harmonie de Charlieu dirigée par M. Verchère. Un vent violent s'éleva à l'issu du concert endommageant les guirlandes et sapins, le dimanche matin à 8 h., tout était réparé, ceci est un exploit à l'actif de la population de Villers le président Ehrmann se plu à le signaler au cours du congrès du comité de Roannais qui eu lieu à 9 h., à la mairie en présence de M. Rouchon et M. Saby respectivement président et secrétaire de la Fédération Loire et Haute-Loire de M. Labouret, président du comité Roannais, M. Charles, vice-président, M. Dumont secrétaire, M. Ravassard, trésorier, M. Francevies, président de la commission artistique. M. Demichel, maire de Villers, M. Brosselard fondateur-directeur de l'Avenir Musical de Villers etc. 50 congressistes assistèrent aux débats. M. Charles Labouret ouvrit la séance en remerciant au nom de tous M. Ehrmann a sa demande une minute de silence fut respectée en la mémoire de M. Dumas vice-président du comité et de M. Dua président de l'Harmonie de Charlieu décédé cette année. M. Demichel prit ensuite la parole et déclara notamment au nom de tous les habitants de Villers, je vous dis merci d'être venus chez nous, M. Dumont procéda à l'appel des 27 sociétés du comité et souhaita la bienvenue aux quatre nouvelles associations musicales, et en particulier parla de la prochaine adhésion de l'Harmonie de Saint-Just-la-Pendue Puis il fut question du résultat et des enseignements à tirer des examens de 6, 7 et 10 mai, brillants en instrument moins bon en solfège ceci n'est pas nouveau. Les examens excellence sélectifs pour Paris auront lieu à Saint-Etienne le 1er juillet. Le festival 1968 se tiendra à Crémeaux probablement le 19 mai, et celui de 1969 à Coutouvre à l'occasion du centenaire de la société locale. En 1970 à Charlieu si la salle des fêtes est terminée. Ensuite M. Riollet (des amis de l'accordéon) et M. Maisonneuve ,ancien président de la Fanfare) sont élus à l'unanimité vice-président du comité Roannais, également à l'unanimité M. Foliot (Harmonie de Roanne) est élu adjoint à M. Dumont au secrétariat tout en restant délégué à la presse et M. Dechelette (directeur de l'Harmonie de Roanne) se voit confier le poste de secrétaire de la commission artistique.

Ensuite M. Ehrmann procéda à une remise de décorations tout d'abord M. Jean Brosselard directeur-fondateur de l'Avenir musical de Villers reçut la médaille des 25 ans de direction et la médaille de dévouement de la Fédération.

M. Denis André, président de la même société la médaille de dévouement.

M. Folliot Jean de l'Harmonie de Roanne (également arbitre de football) la médaille d'honneur de la jeunesse et des sports.

Puis se déroula au monument aux morts une cérémonie du souvenir avec la participation de la brillante musique du 99ème RIA de Lyon qui sous la direction du capitaine Guyot donna ensuite un concert apprécié par un nombreux public. Puis un vin d'honneur offert par la municipalité termina une matinée bien remplie.

A 12 h., le banquet officiel réunit toutes les personnalités dont M. Crespy sous-préfet de Roanne. M. Rivière député-maire de Monbagny. M. Ray conseiller général maire de Charlieu etc.. M. Desseigne sénateur-maire de Culnzier étant excusé. L'heure du dessert fut aussi celui des discours.

M. Denis retraça la vie de la société qui compte aujourd'hui 26 ans d'existence. Ce festival est devait-il dire l'apogée de la dynamique société de Villers.

M. Demichel maire remercia les personnalités présentes et les services de l'O.R.T.F. de même que M. Raoult a qui Villers doit la présence de M Ehrmann

M. Rouchon remercia M. le sous-préfet qui est toujours présent aux festivals du comité Roannais, M. Ehrmann venu spécialement de Paris et le capitaine Guyot pour le brillant concert donné par ses militaires M. Rivière député et M. le sous-préfet démontrèrent quant à eux tout l'attachement qu'ils portent à la musique et aux diverses sociétés du comité du Roannais (le plus actif de la Fédération, de la Loire et Haute-Loire); grâce en soit rendu à M. Charles Labouret à ses collaborateurs et aux membres de toutes les sociétés.

Vers 14 h., une foule immense (8 à 10.000 personnes) était présente au rendez-vous donné par les organisateurs et forma sur 2 kms une véritable haie d'honneur lorsque défilèrent les 22 sociétés (environ 1200 musiciens ou cliquards) défilé emmené par les gracieuses majorettes de l'Avenir Musical de Belmont, toujours devant un très nombreux public les 1200 musiciens interprétèrent le morceau d'ensemble «Roncevaux» dirigé de mains de maitre M. Jean Brosselard.

A tour de rôle les sociétés prirent possession du podium pour interpréter un morceau de leur répertoire. Dommage qu'à 18 h. 30, la température se refroidissant brusquement obligea les organisateurs à écourter le programme. La coupe de la caisse d'Epargne fut remise par M. Ehrmann et M. Rouchon à la société Musicale de la Pacaudière. Puis la coupe du comité Roannais des sociétés musicales fut remise à l'Indépendante de Montagny pour leur brillante exécution et présentation. Les 27 et 2- mai 1967 Villers a vécu deux belles journées en démontrant que la musique populaire à encore d'ardents défenseurs et qu'avec de faibles moyens mais beaucoup de volonté et dynamisme de belles fêtes musicales peuvent encore avoir lieu.

Rappelons le nom des sociétés participantes.

L'Indépendante de Chirassimont; l'Etoile de Bussières; le Réveil Crémeausien; la société Musicale de la Pacaudière; Les Tambours et Clairons d'Amblerle; La Fanfare de Changy; les Fifres Roannais; la Société Musicale de Renaison; l'Indépendante de Montagny; l'Harmonie de Roanne; l'Harmonie de Charlieu; les Amis de l'Accordéon de Roanne; la Clique de Saint-Denis-de-Cabanne; la fanfare de SaintGermain l'Espinasse; la Fanfare de Coutouvre; l'Harmonie du Coteau; la Fanfare de Chandon; l'Accordéon Club de Roanne; la Fanfare de Roanne; l'Avenir Musical de Pouilly-sur-Charlieu; l'Avenir de Belmont; la Musique Militaire du 99e RIA de Lyon.

Le secrétaire adjoint-délégué à la Presse.

Jean FOLIOT.

Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO

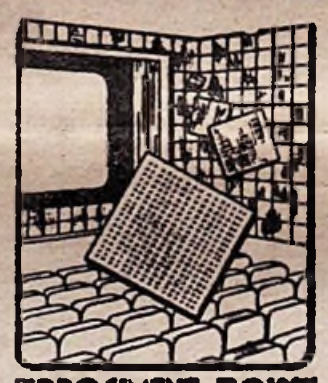

FIBROCIMENT de POISSY

Salles d'exposition :

TRIEL (78-Yvelines) - Téléphone : 965-78-80.

PARIS, 18, rue Volney (2e) - Téléphone : 073.65.74 et 073.69.12.

La société des accordéonistes de Saint-Etienne se classe première, à égalité avec Venise, au VIe Festival Concours International d'accordéon d'Aix-les-Bains.

Les 13 14 et 15 mai derniers, la société des accordéonistes Aixois ainsi que la municipalité de cette même ville ont organisé dans la charmante cité thermale savoyarde le VIe Festival concours d'accordéon. Ce n'est pas une mince entreprise que de s'attaquer à une telle réalisation les dirigeants des sociétés d'accordéon de Saint-Etienne, Abbeville, Bourg-en-Bresse Montluçon en savent quelque chose; mais à Aix-les-Bains, encore une fois, on s'est mis allègrement au labeur et la réussite a été totale. Les dix neuf sociétés participantes de France et de l'étranger ont reçu un accueil chaleureux. l'organisation était impeccable, que les dirigeants Aixois trouvent en ces quelques lignes un hommage mérité.

Pour les musiciens stéphanois, qui sous la baguette de leur chef, M. Albaynac, se présentaient en catégorie honneur, l'enjeu était important. En effet déjà victorieux, toujours dans cette même catégorie, à Bourg-en-Bresse, Abbeville et Montluçon (cette dernière fois ex-aequo avec Venise), les accordéonistes Foréziens avaient en quelque sorte leur trophée à défendre. Ils retrouvèrent dans leur catégorie les orchestres étrangers de Venise et Karlsruhe et les formations Françaises de Montluçon, Aix-en-Provence et Salon de Provence. Le morceau imposé consistait en deux extraits de l'Arlésienne (Menuet et Farandole) et comme morceaux au choix la phalange stéphanoise exécuta la très folklorique Rhapsodie de Chabrier: Espana, qui fit merveille par son arrangement pour orchestre d'accordéons.

Au jury, on pouvait relever entre autre, la présence de maitre Arthur Hoérée, chargée de cours et conférencier en Sorbonne, ainsi que celle de M. André Astier, compositeur dont les talents sont connus de tous.

A l'issue de l'audition de la catégorie honneur, le jury dut en découdre pour attribuer la première place: le duel se situait entre les deux formations de Saint-Etienne et de Venise. Finalement, renouvelant le verdict de Montluçon de 1965, le jury décerna aux deux sociétés le premier prix avec la coupe.

Ainsi la société des accordéonistes de Saint-Etienne a fait la preuve, une fois de plus, qu'elle conservait une place de choix parmi l'élite des orchestres d'accordéons Européens. Mais pour la seconde fois Stéphanois et Vénitiens ont été renvoyés dos à dos, et l'on se demande déjà dans la Loire quand aura lieu la troisième manche.

L'Harmonie du P.L.M. de Saint-Etienne en Hollande

Il existe à Saint-Etienne des groupements bien sympathiques. Ils aiment, de temps temps à faire une sortie. C'est ainsi qu'à la dernière Pentecôte, musiciens, membres honoraires et amis de l'Harmonie se sont élancés vers la mer du Nord et la Manche, dans un voyage organisé par l'agence de la C. M. F. Transatour d'une façon remarquable.

Au soir du 12 mai, le train de Paris les emmenait vers la capitale. De là ils filaient sur Amsterdam. L'idée d'un voyage en mer ne les effrayait pas, mais certains n'étaient pas très rassurés à la pensée de se trouver sur l'eau. Aussi resta-t-on une journée à Amsterdam. Pour acquérir le pied marin, ils circulaient sur les canaux.

Nos Stéphanois virent de belles choses. Le souvenir de Rembrandt fut évoqué. Ils visitèrent Volendam le port spécialisé pour la pêche aux anguilles. Ils traversèrent Broeck en Waterland, le village le plus propre du monde. Ensuite ce fut une grande randonnée à travers la ville.

Le lendemain, on s'en fut à la Haye. Avec déférence et respect, comme il convient, nos voyageurs visitèrent cette ville diplomatique qui a vu tant de conférences internationales et où siège la Cour Internationale de Justice.

Puis ce fut Rotterdam où l'on embarquerait, sur le Sylvania. Ce bateau relie l'Europe au Canada. Il part de Rotterdam, fait escale à Southampton, puis au Havre, avant de se diriger vers Montréal. Nos Stéphanois auraient volontiers visité l'exposition actuelle de Montréal, mais c'était trop loin de Saint-Etienne.

L'embarquement eu lieu sans incident et l'on s'élança sur la mer du Nord. La traversée fut très agréable. L'histoire ne dit pas si certains eurent le mal de mer... La vie à bord s'organisa dans la joie et l'euphorie. Le wisky du bar était bon. La nuit descendit sur les passagers.

Le lendemain on arrivait à Southampton. Une escale de quatre heures permit de descendre à terre et de visiter la ville. A vrai dire, ce ne fut pas très gai. Le paysage était triste et l'agglomération était celle d'une ville de grande banlieue.

Retour sur le Sylvania et bientôt on dit adieu au pays de sa gracieuse majesté britannique, on voguait sur la Manche... Déjà du large, arrivaient des bouffées de l'air du pays...

Après une bonne nuit au Havre, on se retrouve à la gare. Et c'est le retour: gare Saint-Lazare, gare de Lyon, Châteauroux. L'horaire a été fidèlement respecté.

C'est ainsi que le 18 mai, à 3 h., nos Stéphanois étaient de retour dans leur bonne ville de St-Etienne, fatigués mais heureux du beau voyage qu'ils venaient de faire sous le signe de la Musique et de l'amitié qui les unit.

La Chorale de La Fouillouse effectue sa sortie annuelle dans les Alpes

Les fêtes de Pentecôte 1967 ont donné à notre Union Artistique et chorale la Fouillouse l'occasion d'un voyage de 2 jours à Bourg-d'Oisans ainsi qu'un circuit touristique dans les Alpes.

Un car de 56 personnes choristes et invités prenait le chemin de Grenoble très tôt le 14 mai pour arriver à Bourg-d'Oisans vers 10 h., après une courte halte dans la capitale de l'Isère.

Première audition de la chorale qui se faisait entendre à la messe de 10 h. 30 puis sous le hall de la mairie à 11 h. 30 où un con-

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

cert était donné en excellentes conditions et devant un nombreux public.

A 12 h. 15 notre société était reçue à la mairie par le 1er adjoint de la ville de Bourg-d'Oisan réception suivie d'un vin d'honneur. Goûté par tous où la Chorale dans une tenue impeccable reçue les félicitations des autorités municipales.

Le repas de midi ainsi que l'hébergement complet des deux journées eu lieu à « La Bergerie » maison familiale toute neuve où fut reçu notre chorale d'une façon magistrale et fort sympathique.

La supérieure de cette maison familiale agréé fut pour notre groupe une révélation et laissera parmi tous ceux qui eurent l'occasion de l'approcher un souvenir impérissable.

Après le repas du dimanche soir, un concert était prévu à 21 h. à La Bergerie concert qui obtient un très large succès car ils étaient très nombreux les auditeurs venus de la ville de Bourg d'Oisans pour écouter la chornle dans ses chants profanes et modernes sous la direction de Michel Bouvier.

Le programme comportait, notamment « Marchons dans le vent », « quant je bois du vin clairet » « Vagabondages » « Noël Alsacien » « Rose d'or », « L'Auvergnat » de Brassens, « Les marchés de Provence » et la mort du poète de Becaud, etc. etc.

L'auditoire fut ravi de cette audition et ne ménagea pas ses applaudissement à cette jeune chorale pleine d'allant et de modernisme.

Le lundi fut consacré au circuit touristique qui comprenait le Lac Chambon, La Grave, le Lautaret.

Tous se retrouvèrent à midi pour le dernier repas à la Bergerie.

Et ce fut vers 14 h., l'heure du retour par la Chartreuse, Chambéry, le Lac du Bourget, la Tour du Pin, Bourgoin et Vienne. Arrivée à 23 h.

Très belle sortie pour notre chorale de la Fouillouse dans un pays sympathique qui sû s'intéresser aux 3 auditions qui furent données à Bourg d'Oisans ce qui fut un encouragement pour notre groupe et ses dirigeants.

MIDI

ESPERAZA (Aude)

Deuil

Nous apprenons avec peine le décès subit de M. Marcel Senty, président de l'Harmonie chapelière d'Espéraza-Aude.

M. Senty était un homme plein d'activité il a été foudroyé par une embolie à l'âge de 65 ans. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 12 mai. L'Harmonie chapelière a rendu un hommage à son regretté président. Une foule de parents et d'amis ont accompagné M. Senty à sa dernière demeure.

En cette pénible circonstance qu'il nous soit permis d'adresser à la famille et aux musiciens de l'Harmonie nos plus sincères condoléances.

DIANE

ROUERGATE

RODEZ

Loterie du 21 mai 1967 sous le contrôle de maître Dubourdieu huissier.

Nos gagnants.

1er lot, 1 disque 45 t, numéro 13778 ; 2. lot, 1 disque de folklore, numéro 13747 ; 3. lot, 1 ramassemiettes, 11756 ; 4. lot, 1 lot dessous de bouteilles 15.738 ; 5. lot, 1 service à découper, numéro 18282 ; 6. lot, 1 moulin à café 5 tasses, numéro 18132 ; 7. lot, 1 disque 33 t., numéro 12893 ; 8. lot, 1 lampe de chevet, numéro 23.235 ; 9. lot, 1 plat en innox numéro 23336 ; 10. lot 1 sèche-cheveux, 15083 ; 11. lot, 1 transistor, numéro 19032 ; 12. lot, 1 vélo-solex, numéro 23.631 ; 13. lot, 1 frigo, 13.633 ; 14. lot, 1 machine à laver, 10.093 ; 15. lot, 1 téléviseur. 12.492 ; 16. lot, 1 R4 type 120, numéro 13698.

Les lots non réclamés dans les deux mois du tirage, resteront acquis à l'œuvre.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

SECLIN

Eclatant succès du 5ème festival d'arrondissement de la « Délégation 4 »

La ville de Seclin était en liesse, ce dernier week-end. Elle avait revêtu sa parure de fête pour le cinquième festival fédéral d'arrondissement de la délégation 4, englobant les sociétés musicales des cantons de Seclin, la Bassée et Pont-à-Marq affiliées à la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais.

Les festivités débutaient samedi soir 10 juin par une audition de gala donnée dans la cour d'honneur de l'Hospice de Seclin, le décor médiéval de l'enceinte, aux arcades illuminées convenant parfaitement à cette manifestation artistique.

Se faisaient entendre les harmonies de la C. G. L. T. de Lille et Union Musicale de Seclin 150 exécutants au total réunis sous la baguette de leur chef commun René Dhaène, chef d'orchestre à l'O. R. T. F. et professeur au conservatoire de Lille, et la réputée phalange qu'est le « choral des X » cher à M. Robart et que dirige excellement M. Robillard.

Un programme de choix devait enthousiasmer un public nombreux et connaisseur et le Chant d'Apothéose de Gustave Charpentier interprété de façon magistrale par l'ensemble des Harmonies et Chorale soulevait une tempête de bravos.

L'audition était honorée de la présence de M. Dutoit maire et conseiller général, MM. Georges Dujardin, président de l'Union Musicale et Mme, Mr Dohart, M. Barada, président de l'Harmonie de la C. G. L. T. Léon Rose, président de la Délégation 4 et Mme, Omer Dufour, administrateur de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, vice-président de la Confédération Musicale de France et Mme, MM. Georges Prévost, Robert de Leermyder du bureau fédéral, Robert Hezard, professeur au Conservatoire, le conseil municipal, l'administration de l'Hôpital-Hospice de Seclin, etc. etc.

Le dimanche 11 juin était consacré au festival

La Délégation 4, tenait, tout d'abord, son assemblée générale à 10 h. 30, salle Henri-Barbusse où quelques 70 délégués représentant 25 sociétés de la circonscription entendaient MM. Omer Dufour et Léon Rose leur exposer le compte-rendu des travaux du 54ème congrès fédéral du 28 mai à Somain, parler du problème brulant de la musique à l'école, des examens fédéraux ceci après que M. Georges Dujardin ait souhaité la bienvenue aux délégations et exprimé sa satisfaction de voir l'Union Musicale de Seclin chargée de l'organisation de ce 5ème festival.

Il était 11 h. 30 quand M. Dutoit, maire, son conseil municipal et les présidents ou responsables des sociétés locales venaient se joindre aux congressistes. Dans son allocution M. le maire mettait l'accent sur la nécessité d'aider les sociétés musicales et exprimait sa fierté de voir sa ville dotée d'une excellente Harmonie et d'une école de musique fréquentée par plus de 60 élèves.

Après un vin d'honneur offert par la municipalité, un cortège se formait, sous la conduite de l'Union Musicale pour le dépôt de gerbes au monument aux morts après la minute de silence et les sonneries traditionnelles.

Un banquet, servi dans les magnifiques locaux de la cantine scolaire Marcel Langevin, réunissait personnalités et congressistes.

Dès 15 h., retentissaient les échos des marches exécutées par les 20 sociétés participant au festival. Les groupes, après avoir parcouru les différentes artères de la ville, convergeaient vers la place Stalingrad ou se groupaient près de 1000 musiciens pour l'exécution d'ensemble de la « Marche de la Délégation 4 » sous la direction de Léon Rose.

Après une imposante remise de distinctions fédérales par M. Omer Dufour, avait lieu la présentation du Fanion de la délégation, aux armoiries des 3 cantons, et la passation de l'emblème par le vétéran Amédée Bauchart de l'Union Musicale Basseenne à M. Dujardin, président de l'Union Musicale de Seclin qui en aura la garde jusqu'au prochain festival, prévu courant mai 1968 à Wattignies.

Après une vibrante Marseillaise exécutée par l'ensemble des sociétés sous la direction de René Dhaène, les sociétés gagnaient leurs kiosques respectifs pour les concerts.

Un bal gratuit, fort animé, donné salle des fêtes, clôturait cette excellente journée consacrée à la musique populaire.

L. ROSE

NORMANDIE

Le « Requiem » de Verdi à Lisieux

La soirée du 30 mai dernier concrétise le pôle attractif musical de Lisieux et que, dans toute la région, on compte heureusement encore, des amateurs de l'authentique beauté artistique. C'est en effet devant une salle quasi comble (environ 800 auditeurs) que les murs de la maison des jeunes ont bénéficié des résonances apostillant sa qualification « et de la culture ». L'austérité du titre aurait pu inciter à certaine réserve ou appréhension de la part d'auditeurs peu avertis. Les articles successifs publiés dans la presse régionale ont convaincu qu'un Requiem n'est pas nécessairement une messe d'inhumation... Le Requiem de Verdi est assez unique dans son genre. Maître de l'Opéra, Verdi le reste en écrivant de la musique sacrée, son œuvre est écrite pour les sens ,magie et délice des sons qui envahissent les sens et l'âme. Verdi trouve la musique pour exprimer toute la gamme des sentiments et des attitudes contenues dans la liturgie des défunts : l'humiliation et la pénitence du repenti, la prière ardente et passionnée vers le ciel, la supplication de la Vierge prend un tour aimable et mélodieux, tandis que les terreurs du jugement dernier sont évoquées par une grande toile de fond sonore. Verdi aime la vie et ses couleurs, il introduit dans son requiem, des styles et des manières d'expression différents et atténue leur opposition naturelle équilibrant ainsi, par exemple, le chant « a cappella » et la musique instrumentale symphonique, le chant grégorien stylisé et l'air de l'opéra, la musique d'église et la musique de théâtre. Telles sont les impressions retirées de cette remarquable audition dont les promoteurs avaient faite leur la proclamation de Danton au lendemain de Valmy. !

Il a fallu surtout du côté chorale, un effort louable, sans précédent, pour permettre, en province, la mise sur pied de ce véritable monument : de ce côté, félicitons chaleureusement la chorale de la cathédrale Saint-Pierre (fédérée) son animateur André Petit, sa présidente Mme Houzard qui ont réussi à galvaniser « leur troupe » en y adjoignant bien entendu, des appoints numériques et de qualité indispensables... Certes, si l'effectif eut pu être encore accru d'une vingtaine d'unités, le résultat eut été encore plus grandiose... Quant à l'orchestre, au grand complet, légitime orgueil de la cité, enviable de nombreuses régions de France) sous la baguette de M. Muckensturm, directeur de l'Ecole de musique, lequel avait la totale responsabilité de la mise en place et la direction de l'ensemble choral et instrumental il a littéralement brillé et surpris par surcroit, les nombreux présents extra-murs.

Dans sa présentation M. Anne ne revint pas sur l'historique de l'œuvre écrit à l'occasion de la mort de l'écrivain catholique croyant Manzoni : le programme comportait une intéressante annexe situant le déroulement des parties avec les interventions respectives des solistes.

Dès le premier morceau, c'est le caractère indéniable de la présentation des voix : c'est le vieux maître, le connaisseur incomparable des voix humaines qui passe en revue son matériel. Il n'est cependant pas inutile, en ce jour, de préciser que, comparativement aux nombreuses œuvres religieuses (messes motets, etc...,) peu de Requiem figurent au tableau des compositions. Rappelons-les sommairement et chronologiquement : Mozart joué après sa mort, Chérubini joué pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI, Berlioz le plus colossal monument qu'un français ait élevé à la gloire de l'art romantique, Schumann une de ses dernières œuvres, le Requiem allemand de Brahms, celui de Verdi joué le 22 mai 1874, Saint-Saëns en 1878, Fauré joué en 1889 en l'église de la Madeleine dans lequel il n'a voulu entendre que les paroles rédemptrices du Christ et les chants apaisés des anges, « Sinfonia de Requiem de l'anglais Britten né en 1913 : symphonie sans voix où l'auteur a dû penser aux victimes de la deuxième guerre mondiale, enfin en 1946 Paul Hindemith allemand devenu américain compose un «requiem américain » au titre poétique « lorsque les lilas fleurissaient naguère dans la cour ».

Avant de céder la place à la musique, il présenta délicatement les « Grands Interprètes », les quatre solistes, véritables héros du jour. Par hauteur des voix : Berthe Kal, cristalline soprano, élève de la Schola Cantorum, prix Ravel de la mélodie Française 1957, prix Mozart en 1963, soliste de l'O. R. T. F. et de nombreux concerts et festivals : Berlin, Hanovre, Bruxelles, Varsovie, Italie et France. Geneviève Macaux prennante Mezzo-soprano de l'Opéra Comique, de l'O. R. T. F. et des festivals d'Athènes, Bologne, Rome Barcelone, Aix-en-Provence, où elle a chanté Didon et Enée de Purcell et la Passion de J.-S. Bach. Gérard Friedmann, ténor tour à tour puissant au timbre chaleureux parfois d'une grande sensibilité émotionnante, premier prix du conservatoire National, soliste des festivals de Berlin, Strabourg, Palerme, Aix-en-Provence. A son actif de nombreuses créations au théâtre des Champs Elysées sous la baguette de chefs d'orchestres internationaux. Bernard Cottret remarquable basse chantante premier prix du conservatoire national, soliste de l'O. R. T. F., de la B. B. C. de radio Genève, des festivals de Salzbourg, Toulouse. Nombreux concerts en Belgique plus de 200 avec les J. M. F. a notamment enregistré Lianto de Maurice Ohana sous la direction du célèbre chef espagnol Adolfo Argenta... (pour les vieux Lexoviens il rappelait le grand André Pernet). Ce quatuor, d'un équilibre et d'une homogénéité exemplaires est un modèle d'interprétation de ce genre d'œuvre: L'oratorio. Tous les « quatre » ont hautement justifié les louangeuses références rappelées.

Sans comparaison parallèle, une ovation délirante à salué le prodigieux ensemble : solistes, chorale, orchestre et les deux chefs dont l'action conjuguée a fait de cette inoubliable soirée, l'évent musical, marquant de la région.

Devant l'insistance des auditeurs transportés, devant la multiplicité des rappels et des bravos ininterrompus, enfreignant une règle applicable dans ce genre de programme, de bonne grâce, en bis, a été «redonné» l'Offertorium : c'est dans le ravissement que la foule s'écoula échangeant des propos entendus : remarquable, splendide, magnifique, on voudrait réentendre cela...

Au cours de l'entracte, le Dr Devaux, président de l'orchestre symphonique, remercia l'auditoire nombreux les personnalités présentes dont le docteur Bisson député-maire M. Charles conseiller général, Mgr. Durand recteur de la Basilique etc ? Il fit l'éloge des solistes et de l'ensemble d'accompagnement. Pour aider à couvrir partiellement la grosse dépense d'organisation il fit appel à la générosité de tous, ce qui fut entendu. Et pour terminer « l'envoi de fleurs » il nous est agréable de préciser que la décoration florale, parterre multicolore d'hortensias et plantes vertes était l'œuvre de la maison Jean.

Brillants succès de « nos anciens » de la Division d'excellence au Conservatoire national supérieur à Paris

Nous sommes heureux et fiers d'apprendre que Martine Caens fille de notre ami Maurice Caens, directeur de l'Union Lyrique Municipale de Cherbourg ancienne élève de l'école de Musique de cette ville et du Conservatoire de Caen vient d'obtenir le premier prix de violon alto, première médaille de solfège, premier prix de musique de Chambre.

Le jeune Jean-Noël Crocq, élève de l'Ecole de Musique Emile Clérisse d'Evreux que dirige notre vice-président pour l'Eure, M. Lion entré l'an dernier de la classe de M. Delécluze vient d'être récompensé d'un 1er accessit de clarinette

Le non moins jeune Alain Boutron, ancien élève de l'Ecole de Musique de Lisieux (directeur, M. Muckensturm) et du Conservatoire de Caen, a obtenu un 1er accessit à Basson.

Nos chaleureuses félicitations à ce trio et nos espoirs et souhaits pour les deux postulants légitimement, pour la suprême récompense.

CAEN

Concert

Concert donné à l'occasion du congrès et du 70ème anniversaire de la fondation de la Fédération Musicale de Normandie.

Avec le concours de l'Harmonie Municipale «d'Argentan » direction P. Bouny et de l'Harmonie « La Fraternelle » de Caen direction F. Bellis.

Première partie.

1. Marche des Apprentis Marins, de Farigoul par les deux harmonies, direction F. Bellis ; 2. a) Trumpett Volontary de Purcell, b) Granada de Lara, par l'Harmonie « d'Argentan » ; 3. a) Danses burlesques de J. Devogel ; b) Carnavalesca de Guy Luypaerts ; 4. Manhattan Symphony de Serge Lancen ; 1) Arrivée à Manhattan ; 2. Central park ; 3. Harlem ; 4) Broadway ; 5. Le Rockfeller Building, par l'Harmonie La Fraternelle.

ENTR'ACTE.

Remise du fanion fédéral à la Fraternelle par l'Harmonie Municipale d'Argentan.

Deuxième partie.

Par les deux harmonies réunies. 1. La Plainte du Clocher, pièce descriptive de G. Balay direction Anne président de la Fédération ; 2. L'Arlésienne farandole) G. Bizet, direction P. Bouny ; 3. La Marseillaise de Rouget de l'Isle, direction F. Anne.

LISIEUX

Sous la direction de André Petit, avec le concours de la fanfare « l'Avant-garde » direction André Hervé.

A l'occasion de l'appel du général de Gaulle a été donné au jardin public le concert dont programme suit :

Saint-Cyr, pas redoublé, J. Alazard ; Marche Lorraine, L. Ganne ; Cavallerie Légère, ouverture, F. Suppe ; l'Or et l'argent, valse, F. Lehar ; Les dragons de Nouilles, Semler-Collery ; La Source mazurka, Léo Delibes ; Carmen entr'actes : flûte M. J. Viel, clarinette M. L. Muckensturm, saxophone ténor M. J. P. Bar, G. Bizet ; Roncevaux, défilé F. Leroy.

DREUX

Avec la Lyre Druidique, sous la direction de M. Martin, deux concerts ont été donnés récemment et ont remporté un succès mérité.

L'inclémence du temps n'avait que peu raréfié l'auditoire : heureux présage, beaucoup d'enfants étaient à l'écoute...

Les auditions en plein air à quelques jours seulement d'intervalle mais dans deux points éloignés l'un de l'autre, c'est un programme unique qui a été présenté : El Matador d'Andrieu, Au pays Lorrain de Balay ; fantaisie sur Lakmé, Marche du Collège de Thérou, Polonaise de Chopin ; Arromanches marche ; Marche du régiment Préabrajensky, Marche de la Garde Consulaire.

SAONE-ET-LOIRE

PARAY-LE-MONIAL

Echos d'une belle soirée

Notre société musicale « La Lyre Parodienne » a offert au public de Paray-le-Monial et de la région un 19 avril en soirée au théâtre municipal. Un public nombreux et enthousiaste avait répondu à l'appel des organisateurs.

Le nouveau et sympathique directeur M. Raymond François, dont c'était le premier concert en notre ville, a montré ses grandes qualités de chef à cette occasion.. La Lyre et la batterie l'Indépendante débutèrent cette soirée par un pas redoublé « Les Poilus du premier corps » du compositeur Barat. Puis la formation harmono-symphonique, forte de 50 exécutants, interpréta avec talent le programme suivant

Egmont, ouverture de Beethoven ; Suite Orientale, de Francis Popy ; Concertino, pour clarinette de Weber ; La Lettre de Manon, de Gillet.

Pour terminer la première partie du concert, la Lyre et la batterie se firent entendre dans le défilé du compositeur Miller « Marching Thri Georgia ».

Pour terminer la première partie du concert, la Lyre et la batterie se firent entendre dans le défilé du compositeur Miller « Marching Thri Georgia ».

Nous tenons à féliciter très vivement M. François et ses musiciens pour la bonne exécution de ces morceaux, d'autant plus que le nouveau chef de la Lyre Parodienne a pris seulement ses fonctions au 1er janvier dernier succédant ainsi à M. Buisson qui avait dirigé la société de Paray-le-Monial durant 8 années et qui s'était retiré en octobre dernier à la suite du décès de son épouse.

Nous tenons également à féliciter les deux solistes MM. Durieux et Granger qui jouèrent le concertino de clarinette de Weber avec un grand talent et une virtuosité qui firent impression. Ils recueillirent de nombreux et chaleureux applaudissements bien mérités.

Il nous faut également féliciter la batterie l'Indépendante, et son chef M. Ronco, qui fit également une grande impression par sa belle tenue et par son interprétation des deux marches, jouées en collaboration avec sa sœur jumelle « La Lyre » avec laquelle elle entretient les meilleures relations.

C'est la chorale du collège d'Enseignement secondaire, dirigée par Mlle Girard qui débuta la seconde partie du concert. Elle interpréta avec beaucoup de nuances trois beaux chants qui furent également très applaudis

Les clowns de la télévision française les Carli-Carlo tinrent la scène pendant 25 minutes et surent distraire petits et grands.

Pour terminer le spectacle, les groupes de l'Amicale laïque et de la Parodienne, réunis pour un soir, présentèrent une pièce en un acte de Octave Mirbeau « l'épidémie » qui obtint aussi un grand succès.

Dernières nouveautés 1967 :

P. AUCLERT et A. LEVALLOIS :

Le Solfège dans les chants de France, 100 Exercices élémentaires et progressifs à 2 voix, sans accompagnement, en clé de sol ; en 2 volumes **illustrés par Georges Beuville,** chaque volume 9,00

A. LEVALLOIS, D. LE TOUZE et F. LIGISTIN :

Les Cahiers de l'orchestre, flûte à bec et percussion avec chant.
Volume I : **Chansons françaises** 7,00

A. MANOUVRIER :

Solfège polyphonique pour l'initiation au chant choral et à la musique instrumentale d'ensemble, premier cahier 9,50

A. LEDUC, Editeur - 175, rue St-Honoré - **PARIS**

SEINE-ET-MARNE

CHELLES

Congrès - festival d'été

La dernière manifestation départementale du dimanche 11 juin à Chelles fut surtout une fête grandement municipale pour célébrer le centenaire de l'Harmonie présidée par M. Pagenel et dirigée avec talent par M. Rousseau, ancien artiste de la Garde Républicaine.

Après une réunion du bureau à la mairie, le matin avait lieu un vin d'honneur où de nombreux cadeaux furent offerts au maire, au président de l'Harmonie, au dévoué directeur M. Rousseau.

La présence d'une harmonie hollandaise réhaussait encore l'éclat de cette journée.

Après l'audition de nombreuses musiques le matin, à travers la ville, avait lieu dans un immense hall un banquet de plus de 700 convives avec la présence de M. le le sous-préfet de Meaux, de M. Rabourdin, député-maire de Chelles, de conseillers généraux, du président Ehrmann et de P. Flévet) réunissait tous les musiciens et leurs familles dans une franche gaîté.

Un morceau d'ensemble bien dirigé par le directeur : M. Rousseau avec la musique de la Garde Républicaine ainsi que la Marseillaise dirigée par P. Flévet termina cette grande journée musicale ajoutons que le célèbre orchestre d'accordéon de Paris et l'excellent orchestre de Raymond Lefèvre, s'étaient fait entendre le vendredi et le samedi soir pour le grand plaisir de la population.

N'oublions pas les nombreuses décorations confédérales et fédérales remises à des musiciens chevronnés.

Fédération des Sociétés musicales de Seine-et-Marne

Au dernier concours de la ville de Tours, l'Harmonie de Thorigny a remporté un très grand succès, un 1er prix ascendant, mention spéciale a son éminent directeur, M. R. Neuranter, premier prix du conservatoire supérieur de Paris, en plus une médaille exceptionnelle et une prime de 200 F.

Présidé par un directeur très dévoué : M. Gillardin cette société a fait sensation au concours de Tours, apportant un fleuron de plus à l'activité très grande des sociétés départementales de Seine-et-Marne.

SUD-EST

Union départementale de la Savoie

CHAMBERY

Brillant concert de printemps de l'Harmonie Municipale de Chambéry

Le traditionnel concert de printemps de l'Harmonie Municipale est déjà une promesse de soirées musicales sous les grands arbres du Vernay. Le programme comprend souvent certains ouvrages tombés dans l'oubli. C'est ainsi que le mercredi 26 mars nous avons eu le plaisir rare d'entendre l'ouverture du « Roi d'Ys » d'Edouard Lalo, évocation lyrique de la légende bretonne des amours rivales de la blonde Rozen et de la brune Margared. Hautbois, clarinette et cor anglais aux lèvres de Pierre Lehmann Marcel Dubonnet et Henri Lapierre ont phrasé les thèmes marquants sur un orchestre bien en mains de Serge Berlin. Une suite de l'Arlésienne de Bizet, attristée par instants avec le thème du malheureux Frédéri à été joyeusement enlevée de la Marche des Rois, vieux Noël provençal, au cinquième et dernier mouvement quand le thème de la farandole alterne et se superpose au thème de la marche des Mages. Raymond Diverchy, saxo-alto, et Suzanne Darflay, flûte-solo, ont été les vedettes d'une symphonie embaumée de thym et de romarin. Un morceau de genre signé par deux compositeurs italiens de notre époque, Rosso et Brezza, le silence a témoigné des qualités de Marcel Rault, et Gérard Genand, trompette-solo, alors qu'un extrait des « Filles de la forêt noire » de l'Allemand L. Jessel, nous a entraîné dans la valse enivrante et grisante, dans la tradition de F. Lehar et de Léo Fall, ces princes de l'opérette germano-autrichienne. Charmante était la petite troupe de joueurs de pipeau. Leur directeur Louis Francoz doit être remercié, encouragé : n'est-ce pas sur les bancs de l'école qu'il faut jeter le grain d'une musique simple, populaire ? De ce grain germera peut-être quelques vocations. L'œuvre grandiose de Wagner « Le chœur des Pélerins » du Tannhauser, qui soulève l'auditeur a été chanté avec le soutien de l'harmonie par « La chorale des Amis ». Sur la fresque des barytons-basses se détachaient des timbres de ténor, limpides et aisés. Des amateurs qu'il faut encourager a dit Jean-Claude Crumière annonciateur du « Septuor de musique de chambre » qui a fait ses débuts en public ce mercredi de l'Harmonie Municipale. Du piano, clavecin, au violoncelle, chaque instrumentiste a tenu un pupitre où se succédaient des pages du wallon J. B. Lœillet et de l'Italien Tartini, ces maîtres de musique de chambre qui ont enchanté les salons au temps du régent de France. Marie-Paule Pommier, d'un archet sur et souple, d'un doigté vibrant et nuancé, tenait le violon solo dans l'andantino et l'allégro de la Sonate de Tartini.

Bienvenue donc au septuor de musique de chambre où se rencontrent Jacques Maurice et M. Maurice père, respectivement violoncelle et second violon et qui assurent à l'Harmonie des parties de trombone et de basse-solo.

En dernière partie, B. Ramez a présenté le groupe folklorique « La Savoie ». Il anime un spectacle de danses et de chants qui puise aux sources des traditions, des légendes et des usages populaires de Savoie. En résumé une soirée très appréciée de tous et dont l'ensemble des musiciens est à féliciter et en particulier Serge Herlin, directeur de cette société, sur qui repose toute l'organisation musicale et matérielle. Bravo donc, et à l'année prochaine pour un nouveau concert de gala que nous attendons avec impatience.

Parmi les nombreuses personnalités nous avons reconnu M. Dussau maire adjoint représentant M. le ministre Pierre Dumas maire de Chambéry, Monseigneur Bontemps archevêque de Chambéry, M. Maurice Adam président de l'Union des sociétés Musicales de la Savoie et vice-président de la Fédération Musicale du Sud-Est, M. Michel Lombard, directeur du Conservatoire National de Musique M. Alfred Martin président de l'Harmonie Municipale de Chambéry, M. A. Martin.. etc... Les présidents et directeurs des sociétés musicales de toute la région.

M. D.

TAIN-L'HERMITAGE (Drôme)

Union des Sociétés musicales de la Drôme

11 juin 1967, remise de décorations à l'Echo de l'Hermitage

Alors que Tournon s'apprêtait à vivre sa deuxième journée de liesse avec ses fêtes napoléonniennes, de l'autre côté du Rhône la cité tainoise connaissait un air de fête musical en l'honneur de cinq membres de l'Echo de l'Hermitage.

Après un court défilé, notre phalange se retrouvait à la salle des fêtes où, en présence de nombreuses personnes, M le docteur Durand, conseiller général, maire de Tain, entouré de MM. Rouveure, Gauthier, adjoins, avait la joie de décorer ces cinq animateurs et dévoués dirigeants de l'Echo de l'Hermitage, qui sont ;

M. LUCIEN Ferlay, capitaine honoraire de la compagnie des sapeurs-pompiers, fondateur de l'Echo, directeur général, cinquante-quatre ans d'activité dans les sociétés musicales ; médaille d'honneur de vermeil des sociétés musicales de France.

M. Jean Maisonneuve, chef de clique, vice président de la société, trente deux années d'activité : médaille d'honneur de bronze des sociétés musicales de France.

Puis dans les médailles d'honneur des sociétés musicales du Sud-Est viennent :

M. Joseph Eynard, président actif de la société, vingt-cinq années d'activité.

M. Michel Eynard, secrétaire vingt-cinq années d'activité.

M. Michel Peyre, vice-président et trésorier vingt années d'activité.

Dans une brève allocution, M. Durand exprime, au nom de toute la population, du conseil municipal et en son nom personnel, ses vives félicitations aux cinq décorés qui, par leur travail et l'amour de la musique, ont su donner à la cité tainoise cette phalange si appréciée sur le plan local, que dans les environs.

Le voyage de l'Harmonie Municipale de Valence à Biberach (Allemagne Fédérale), 13, 14 et 15 mai 1967

Dans la nuit du 12 au 13 mai, une agitation inaccoutumée régnait vers 23 h. 45 sur la tranquille place de l'Université, si calme à cette heure là les autres jours, des gens intrigués se mettaient aux fenêtres.

Il s'agissait seulement du rassemblement des musiciens de l'Harmonie Municipale qui allaient partir de leur siège social pour se rendre à Biberach Allemagne fédérale), dans le cadre des échanges culturels organisés sous l'égide du jumelage Valence-Biberach.

Le matériel était chargé, les musiciens s'embarquaient joyeusement prenant la place qui leur était attribuée, tout cela dans un ordre parfait. A minuit, le départ avait lieu et l'Harmonie, qui allait, faire la plus grande sortie de son existence allait vivre son jour le plus long.

A Saint-Marcel-les-Valence, court arrêt pour prendre au passage les musiciens qui sont depuis longtemps sociétaires à part entière de l'Harmonie Municipale. Et dans la nuit les deux cars filent bon train, profitant de routes dégagées à ce moment. Dans les lacets, vers Voiron et les Echelles, trois arrêts motivés par des malaises parmi les jeunes... N'insistons pas.

Le trajet se poursuivait par Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy et pas mal de voyageurs commençaient à s'endormir lorsque se présenta à nous le poste frontière de Perly, juste avant Genève. Arrêt, contrôle des pièces d'identité petit incident à cause d'une carte pas très en règle, mais tout s'arrange assez rapidement).

Et nous entrons en Suisse ; Genève, Lausanne ne nous offrent que leurs lumières trouant la nuit ; mais le jour se lève et nous arrivons à Berne pour un arrêt consacré au petit déjeuner.

Nous quittons la capitale fédérale pour filer vers Zurich, puis Constance ; là embarquement des deux cars sur un « ferry-boat » pour la traversée du lac, qui dure une vingtaine de minutes.

Nous mettions le pied sur la terre allemande à Meersburg ; il était 13 h., et le déjeuner fut pris au bord du lac, dans un site remarquable ; cette halte coupa heureusement un trajet long de 640 kilomètres.

La caravane repartait pour sa dernière étape, avant d'arriver à Biberach, à partir de ce moment là nous devions aller de surprise en surprise. Deux jeunes filles en costume du pays nous attendaient devant la porte de la salle où devait avoir lieu la réception par le maire : M. Hoffmann, le Bourgmestre M. Rack et le président de la musique M. Ottenbacher :

Chaque musicien et les autres participants étaient invités à s'asseoir devant une table garnie d'assiettes anglaises, arrosées d'un excellent vin du Wurtemberg. Discours de bienvenue traduits par le chef Kurt Speidel et M. Odermath, réponse du président Garnier, remise de cadeaux au nom de la ville de Valence, distribution à chaque sociétaire d'un dossier touristique, furent suivis de la préparation de l'hébergement, soit chez des particuliers, soit à l'hôtel.

Tout était remarquablement préparé, organisé, chacun était soit accueilli par un hôte, soit accompagné vers son hôtel, je pense que ceux qui étaient logés chez l'habitant eurent le plus de chance, car ils purent apprécier la qualité d'une hospitalité sans précédent.

Après une bonne nuit de repos, la journée du dimanche de Pentecôte s'annonçait très chargée, elle commençait, au gré de chacun, par les offices religieux catholiques et protestants. Et on pouvait voir à la messe de 8 h. à l'église Saint-Martin une dizaine de musiciens de l'Harmonie des jeunes en majorité) qui, par une délicate attention, avaient été installés dans les stalles du chœur, places réservées habituellement aux invités d'honneur.

A onze heures, nous étions conviés à un concert donné par la musique de Biberach dans un jardin public le Stadigardien). Et nous fûmes agréablement surpris par la qualité de l'exécution du programme par nos camarades de Biberach. Nous n'aurions qu'à bien nous tenir pour notre concert du soir.

A 12 h. 30 avait lieu le repas officiel dans un grand restaurant situé en dehors du centre de la ville, excellent repas, vins de qualité ambiance très agréable, mais nous ne pûmes pas nous abandonner à l'euphorie, car il était l'heure de partir pour aller déposer une corbeille de fleurs au cimetière, à la mémoire des morts de toutes les guerres.

Minutes émouvantes s'il en fut, car il y avait là des hommes qui s'étaient peut-être trouvés face à face dans des combats et dont maintenant les cœurs fraternisaient pendant que l'Harmonie Municipale jouait avec ferveur l'Hymne Allemand et la Marseillaise.

Puis c'était une visite organisée de la ville avec des guides très compétents qui nous firent admirer les monuments, les curiosités, les vestiges de la ville impériale que fut Biberach.

Après cette visite très intéressante, avait lieu une courte répétition dans le Palais des fêtes où nous devions jouer le soir ; puis à 18 h. 30, un repas froid nous était offert au même restaurant qu'à midi.

A 20 heures les spectacles commencent tôt en Allemagne) le concert débutait par trois pièces excellemment rendues par la Musique de Biberach, nous avons particulièrement goûté une Symphonie de Gossec, très finement jouée, en hommage à un compositeur français.

Puis c'était notre tour de monter sur le plateau ; installation, accord par le sous-chef Paul Blache et nous étions prêts à attaquer, notre amour-propre étant fouetté par la bonne exécution de nos camarades.

Et ce fut le triomphe ; au lever du rideau, à la rentrée sur scène du chef Kurt Speidel, une ovation indescriptible monta de la salle archipleine environ 1.200 personnes). Il y avait bien longtemps que l'Harmonie n'avait joué devant un pareil auditoire.

Dans un silence religieux montèrent alors les premiers accents majestueux de la Marche Solennelle de Sigurd Jorsaflar, de E. Grieg. La fin en fut saluée par des applaudissements nourris qui permirent de penser que la partie était gagnée.

L'ouverture de Mireille, de Ch. Gounod, apportait la note provençale dans ce programme, alors que l'Adagio et l'Allégro de la première symphonie, de C. Saint-Saëns, y marquait la présence de classique.

Les entractes de Carmen, de G. Bizet, permettaient de constater que l'Air du Toréador est aussi connu en Allemagne que dans notre pays ; le concert se terminait par la majestueuse marche de la garde consulaire à Marengo.

Mais les ovations étaient telles qu'il fallut jouer en bis, d'abord la Marche Florentine, de Fucik, ensuite la très célèbre Marche Allemande « Vieux camarades » de Teike. Ce fut alors des bravos interminables treize rappels) qui ne prirent fin que par l'exécution de l'hymne Allemand et de la Marseillaise, écoutés debout par toute l'assistance recueillie.

Kurt Speidel et ses musiciens furent chaudement félicités ensuite par de nombreux auditeurs ; et pour certains la nuit se termina très tard... ou très tôt, tellement l'accueil était chaleureux.

Et pourtant tout le monde était à l'heure le lundi matin pour le départ fixé à 8 h. 30. Quel rassemblement de population sur la place du Marché à cette heure matinale ; il y avait là les hôtes de nos musiciens, leurs parents, leurs voisins, leurs amis qui étaient venus les accompagner et d'autres habitants présents par sympathie.

Mais il y avait encore l'Harmonie de Biberach qui avait tenu à nous saluer en musique avant notre départ. Quelle délicate attention de sa part et nous pensions malgré nous, qu'il n'y aurait pas beaucoup, en France, de musiques d'amateurs capables de faire l'effort, un lundi de pentecôte, de se trouver à 8 h. du matin sur la place publique.

Que de leçons avons-nous reçues pendant ce trop court séjour en Allemagne ? Espérons qu'elles seront profitables...

Mais l'heure de la séparation arriva après l'embarquement dans les cars et nous entonnâmes à pleine voix le chant des Adieux ; ce n'était en effet qu'un « Au Revoir » que nous formulions. Et l'on pouvait voir des larmes perler au coin des yeux des femmes de nos musiciens qui avaient accompli ce voyage et de nos hôtesses allemandes. Symbole commun de l'amitié.

Des relations s'étaient solidement nouées en 2 jours ; plusieurs de nos jeunes qui se sont fait remarquer par leur tenue), ont été invités à aller passer leur vacances à Biberach, des échangse d'enfants ont été envisagés, etc...

Lors de la préparation du voyage, nous avions décidé de prendre, au retour, une route différente de celle de l'aller, après avoir traversé à nouveau le lac de Constance, nous primes la direction de Schaffouse pour admirer les chutes du Rhin, qui sont un petit Niagara.

Arrêt d'une heure pour déjeuner, la plupart des participants utilisant le self-service installé en terrasse au-dessus du Rhin ; nos jeunes ouvrirent tous grands leurs yeux en voyant la puissance de chute de cette eau qui se pulvérise en fines gouttelettes.

Nous étions à environ 15 kilomètres de Schaffouse lorsque nous fûmes pris brutalement dans un orage de grêle d'une violence inouie ; nos deux cars résistèrent vaillamment à cette véritable tornade qui, heureusement ne dura pas.

Pas d'arrêt à Bâle, comme prévu, car à cause de l'orage, des routes sinueuses et du franchissement de quatre postes-frontière nous avions pris un sérieux retard.

Après notre rentrée en France, nous traversons Belfort puis Besançon, court arrêt à Dole Jura) pour nous restaurer rapidement alors qu'il était déjà 20 h. 30 et c'est sous une pluie battante que nous passions à Châlon, Macon, Lyon où nous empruntions l'autoroute) pour arriver enfin à Valence à 2 h. du matin le mardi 16 mai, après un trajet de 719 kilomètres et 17 h. d'autocar. Qui dit mieux...

Et à nouveau la tranquille place de l'Université voyait cette fois descendre des uniformes un peu frippés et des voyageurs fatigués, mais heureux d'avoir fait un voyage aussi enrichissant.

Il nous faut maintenant tirer les conclusions de ce long déplacement à l'étranger ; beaucoup d'entre nous qui avaient assisté aux cérémonies de jumelage avec Asti, n'étaient pas tellement convaincus de l'utilité de cette innovation relativement récente.

Ils le sont maintenant, et fermement, car ils ont pu se rendre compte de la valeur et de l'importance des contacts humains.

Aucun des participants à ce voyage n'avait pensé à la chaleur de cet accueil, aux gentillesses dont nous avons été l'objet, et surtout au sentiment profond qui animait les uns et les autres pour arriver à un rapprochement entre nos deux peuples.

Et quelques anciens pensaient que si on avait inventé le jumelage après la guerre 1914-18, peut-être n'aurions nous pas connu celle de 1939-15.

L'heure des remerciements est arrivée, ils s'adressent à tous ceux

qui ont contribué, de près ou de loin, à l'organisation de cette sortie. D'abord, à notre chef Kurt Speidel qui grâce à ses relations, en a été l'instigateur et a assuré toute la correspondance avec Biberach, à notre président Marcel Garnier qui, comme à chacune de nos sorties, a réalisé l'organisation matérielle du voyage, à la municipalité de Valence qui nous a permis financièrement d'effectuer ce beau déplacement, à nos deux interprètes Max Romer et Alphonse Odermath qui nous ont facilité le contact avec leurs compatriotes, à nos quatre chauffeurs qui, malgré des difficultés de route, surtout au retour, nous ont amené à bon port. Merci à tous.

Et pour terminer ce compte-rendu l'Harmonie Municipale pense que ce jumelage pourrait être concrétisée par une abréviation facile à prononcer et à retenir et qui serait : Val-Bib.

BRIGNAIS (Rhône)

Le voyage de la Fanfare en Italie

Comme on le sait, la fanfare municipale a effectué un magnifique voyage en Italie.

En se rendant à Pomaretto, pays cher au cœur de M. Gaydou, le sympathique propriétaire de l'hôtel du Parc, nos musiciens ont fait halte à Briançon pour offrir à la population de cette ville un concert qui fut pour le moins très apprécié.

Voici du reste le compte rendu de ce concert relevé dans l'édition des Hautes-Alpes de notre journal

Brignais, petite ville de la banlieue lyonnaise, possède une fanfare municipale qui a fort agréablement surpris le public briançonnais. Cette phalange au cours d'un voyage en Italie, en profitait pour faire de Briançon une ville-étape avec le déjeuner servi à l'hôtel Vauban.

Cet arrêt fut mis à profit par les musiciens de Brignais pour donner au jardin d'été de Briançon Sainte-Catherine, un concert. L'appellation ne saurait être péjorative et la valeur de cet ensemble d'une trentaine d'exécutants, dès le premier morceau interprété, a su faire la conquête du public briançonnais venu nombreux sous les ombrages du jardin. Pendant plus d'une heure ce fut un réel plaisir d'harmonie sous les frondaisons du jardin d'été où Brignais donnait la véritable mesure de sa valeur. La satisfaction des Briançonnais fut exprimée par les représentants de « l'Echo du Briançonnais » par M. Bulfaumenc, adjoint au maire, M. Bérard, animateur de la commission du Tourisme et les applaudissements d'une assistance médusée par cet ensemble claironnant, les charmes d'une cité lyonnaise forte de quelque quatre mille habitants.

Dautre part, M. le maire de Briançon a adressé à M. le maire de Brignais la lettre suivante :

Au nom de la municipalité et de la ville de Briançon, je tiens à vous remercier pour l'excellent concert qu'à bien voulu offrir votre fanfare municipale lors de son passage à Briançon.

Je vous saurais gré de bien vouloir être mon interprète auprès des dirigeants de cette brillante phalange musicale notamment MM. Crouzet, Gotail et Ranc pour les féliciter et leur dire combien nous avons apprécié leur geste.

Dans le répertoire des plus choisis les Briançonnais ont été heureux d'entendre des morceaux de musique moderne tels que : « El Gato Montes Paso », « Fête militaire » « My Fair Lady », « Moscou ». Avec encore mes remerciements, veuillez agréer... ».

A notre tour félicitons notre fanfare municipale qui a été l'excellente ambassadrice de Brignais à Briançon et en Italie au cours de ce voyage dont chaque participant gardera longtemps le meilleur souvenir.

SUD-OUEST

Congrès fédéral annuel du 9 avril 1967

Congrès fédéral annuel du 9 avril 1967.

La séance est ouverte à 9 h., devant une très nombreuse assistance, à la salle du Musée d'Aquitaine, à Bordeaux, sous la présidence de M. Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, assisté de M. Henri Ciran, président fédéral et membre du comité confédéral.

Présents du comité fédéral :

MM. Ciran, Coursan, Saint-Blancard, Laporte-Trilles, David, Sallard, Davier, Zawialoff, Vincent, Bousquet, Goulée, Pironom, Durand, Ranchoup, Sieurac, Sirdet, Touignan, Mesnard, Blanchard, Dessaut, Dupart, Lefay, Tremine, Vignau-Anglade.

Assistent à l'Assemblée générale : M. Léon, représentant M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux ; M. le docteur Grondeau, représentant M. R. Brun, président du conseil général de la Gironde, M. Georges Carrère, directeur du conservatoire de Bordeaux et président d'honneur de la Fédération.

Excusés du comité fédéral MM. Roubin, Millerand, Capdeville, Cameleyre, Chauprade, Mme Millerand, M. Verrier.

Il est procédé à l'appel des sociétés et à la vérification des pouvoirs.

M. Henri Ciran, adresse ses remerciements, au nom de l'Assemblée, à M. Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, qui a bien voulu présider cette assemblée générale, et exprime sa satisfaction d'avoir pu opérer avec M. David une prospection des sociétés des Landes et des Basses-Pyrénées, particulièrement à Bayonne avec le président confédéral, dont il se plaît à dire les qualités d'artiste et d'administrateur.

Nous sommes revenus, précise M. Ciran, avec de nombreuses adhésions nouvelles, et parmi celles-là quelques chorales du pays Basque où le chant est très à l'honneur.

M. Albert Ehrmann, président confédéral, répond aux paroles de bienvenue de M. Ciran et dit toute sa joie d'avoir pu faire, la veille, une prospection très intéressante de ces belles régions des Landes et des Basses-Pyrénées, avec l'aide du président fédéral, qu'il connait bien dit-il, par ses interventions fort pertinentes au cours des congrès confédéraux, à Paris, et, qui, depuis les dernières élections est élu membre du comité directeur.

Il précise que M. David, qui les a assistés, a également fort bien œuvré dans cette prospection des sociétés lointaines fédérales de la région du Sud-Ouest.

Il adresse, ensuite, une pensée à la mémoire de M. Adrien-Louis Maltête, président fédéral et vice-président confédéral, dont il était l'ami.

M. Ehrmann souligne, enfin, les efforts vraiment remarquables de notre région fédérale, pour ce qui concerne surtout les examens fédéraux et les nombreux lauréats présentés au concours d'excellence à Paris.

La parole est donnée à M. Georges Carrère qui adresse ses félicitations sincères à tous ceux qui participent à faire naître des vocations musicales, alors que l'enseignement officiel y consacre si peu de temps et d'efforts.

Il annonce la création à Bordeaux d'un conservatoire régional d'Etat parle des classes à mi-temps et, de la création d'un grand orchestre régional de 110 à 120 musiciens.

M. Ciran remercie MM. Ehrmann et Carrère.

Il remet alors au nom de la Fédération du Sud-Ouest et de ses sociétés, à M. Ehrmann, un volume consacré à notre région et à Bordeaux.

Très ému M .Ehrmann remercie M. Ciran et l'assistance de cette marque de sympathie. M. Albert Sallard, secrétaire général, donne lecture de son rapport moral. Après avoir, au nom de la Fédération, remercié les personnalités et l'assistance il fait un tour d'horizon de la musique en France et fait ressortir les efforts vraiment louables de la Fédération du Sud-Ouest, efforts couronnés de succès, même à Paris, grâce dit-il à l'action fédérale sans défaillance menée par son président, M. Henri Ciran.

Sous de vifs applaudissements de l'Assemblée, M. Ciran remercie M. Sallard et met aux voix le rapport moral, lequel est adopté à l'unanimité.

M. Ciran adresse, ensuite une pensée toute amicale à M. Robert Capdeville, trésorier général, qui s'est trouvé dans l'obligation de démissionner de ses fonctions qu'il remplissait avec une grande conscience, son état de santé ne lui permettant pas de continuer.

M. Ciran fait applaudir l'assistance, en manière de vœu pour le rétablissement de la santé de notre ami, M. Robert Capdeville.

En l'absence de M. Capdeville, M. Pironom donne lecture du rapport financier lequel fait ressortir une bonne gestion des trésoriers Capdeville, Bousquet et Goulée.

Le président de la Commission de contrôle des comptes, M. Augé, donne lecture de son rapport, lequel met en évidence la saine gestion de la trésorerie fédérale, adresse ses félicitations à M. Piromet au trésorier et lui donne quitus de cette gestion.

Le rapport financier mis aux voix est adopté à l'unanimité.

M. Roubin s'étant fait excuser, M. Ciran ,donne lecture du rapport de son collègue sur les assurances lequel est adopté à l'unanimité.

Sur les examens au nom de la commission artistique, M. David donne lecture de ses rapports en exposant la nouvelle réussite à Paris des lauréats du Sud-Ouest et les récompenses attribuées. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité, après qu'il eut été souligné par le président fédéral la qualité statistique du travail de M. David, reflet vivant de l'effort du sud-ouest en faveur de l'enseignement musical.

M. Davier, délégué aux récompenses, donne lecture d'un rapport clair et détaillé. Mis aux voix ce rapport est adopté à l'unanimité, M. Ciran ayant fait remarquer la très grosse charge assumée par son collègue avec une célérité dont tout le monde se réjouit en particulier au moment de sainte Cécile, ou il doit faire face à des demandes in extrémis.

M. Ehrmann prend alors la parole. Puisque nous en sommes au chapitre des récompenses, déclare-t-il je suis heureux de décerner la médaille d'or de la Confédération Musicale de France à M. Carrère, directeur du Conservatire de Bordeaux, à M. Ciran, président fédéral, et la médaille d'argent de la Confédération musicale de France à M. Sallard, secrétaire général de la Fédération du Sud-Ouest.

M. Ehrmann, décore les trois récipiendaires sous les applaudissements de l'assistance.

M. Sallard donne lecture des festivals et concours prévus pour l'année 1967.

M. Ehrmann lance un appel pressant aux sociétés, au sujet des stages de perfectionnement de la Confédération Musicale de France, ces stages étant vraiment intéressants et éducateurs.

Le président confédéral insiste tout particulièrement auprès des sociétés pour qu'elles demandent leur agrément à « Jeunesse et Sports », car l'aide apportée par cet organisme est des plus substantiel. M. Ciran tient à rendre hommage à l'extrême obligeance de M. Beaugency délégué de Jeunesse et Sports pour la Gironde, qui aime la musique et la soutient et la favorise de son mieux en toutes occasions.

Le président fédéral rappelle que le drapeau de la Fédération est tenu à la disposition des sociétés. Ce drapeau se trouve actuellement détenu par la fanfare Sainte-Marguerite de Gradignan.

Le premier vœu déposé par l'Union des Batteries fanfares pour un programme unique de morceaux imposés valables dans tous les concours pour l'année que ce programme soit imprimé et vendu par la Confédération musicale de France faire paraitre le réglement confédéral des concours dans ce programme et également insérer le programme des concours individuels et du concours d'excellence, est retiré après discussion, M. Trémines qui appartient à notre Fédération et qui est chargé au sein de la C. M. F. de coordonner les questions concernant les Batteries et B. fanfares verra le président confédéral M. Ehrmann, dans quelle mesure il serait possible de tenir compte du vœu présenté.

Un deuxième vœu présenté par M. Despujols président de l'Union des Landes concernant le contrôle des activités de la SACEM ne peut être retenu M. Ehrmann fit remarquer que la SACEM est un organisme non national mais international régi par la législation et souligna l'aide efficace que la SACEM apporte à la Confédération musicale de France.

Plusieurs délégués intervinrent au cours du débat, notamment Mlle Chaubard, et Despujols en défendant son vœu brossa un tableau très remarqué sur la vie des sociétés musicales, ce qui lui donna l'occasion de féliciter le président et le bureau fédéral pour leur ferme volonté de faire naître sur tout le territoire fédéral des Unions départementales. Au cours du colloque qui suivit le repas du congrès, cette question devait trouver un écho par l'invite de M. Despujols, ce qui fit déclarer par M. Ciran la possibilité d'instituer un congrès d'été fédéral, à l'image de ce qui se fait à la C.M.F., lequel aurait lieu, à tour de rôle dans les départements de la circonscription du S.O. chaleureusement appalaudi M. Ciran proposa Dax pour l'été 1968 sous l'égide de l'Union des Sociétés des Landes, ce que Despujols accepta avec enthousiasme. Un vœu de M. Chertier au nom de la Caudéranaise fut adopté concernant les membres des bureaux des Fédérations d'Algérie, qui ayant repris de l'activité dans les sociétés musicales de la Fédération du Sud-Ouest seront associés aux travaux du bureau fédéral.

A l'issue du congrès, les congressistes furent reçus par la municipalité Bordelaise dans les magnifiques salons XVIIIème du Palais Rohan, et en fin d'après-midi, une audition des lauréats du concours d'excellence eut lieu à la Maison de l'Europe, en présence de nombreuses personnalités du monde musical et des membres des jurys des examens fédéraux, et au cours de laquelle fut évoquée la participation de la Fédération aux Stages en Allemagne, organisés par la C. M. F. les staglaires ayant été conduits par M. Dupart pour Rottemberg été 1966) et par M. Montell pour Klippeneck paques 1967.

Soirée d'accordéons à Mussidan

Le 22 avril l'Accordéon-Club périgourdin se rendait à Mussidan pour y effectuer un grand concert de vulgarisation de l'accordéon classique.

Sous la baguette de Mme Auger-Conseil et avec une présentation de M. Jean Blanchard, l'A.C.P. obtient un très grand succès.

Un programme de choix était en effet offert aux mussidanais venus en grand nombre à ce concert.

Les célèbres valses viennoises aimer boire et chanter et les flots du Danube constituaient l'ouverture Une traduction pour accordéon de Mme Auger-Conseil sur l'Arlésienne permit au public d'apprécier les qualités du chef et des accordéonistes. Car il faut dire que cet ensemble n'est composé que de jeunes et même très jeunes : le plus jeune a dix ans et le plus vieux 17 ans.

Après un extrait de cavalleria-rusticana et plusieurs morceaux d'écriture plus moderne l'A. C. P. terminait par une composition de Mme Auger-Conseil une marche très entrainante « La Périgourdine ».

Très bonne soirée que nous reverrons avec beaucoup de plaisir en Dordogne.

TARN

Harmonie des Enfants d'Albi

Pour la douzième fois, l'Harmonie l'Union des enfants d'Albi a offert mercredi soir 12 avril 1967, au théâtre municipal sa soirée, de gala annuel à ses membres bienfaiteurs et honoraires, sous la présidence effective de Mr Mathieu, maire de la ville.

Cette soirée a donné, une fois de plus, le témoignage de la valeur artistique de la doyenne des sociétés musicales de notre cité. Il est vrai que le programme comportait des œuvres riches d'harmonie et de rythmes variés, magistralement dirigés par M. René Anciaux, qui mérite nos félicitations, et exécuté avec brio par nos musiciens, qui ont droit, eux aussi, à nos louanges.

En première partie, son importante formation bien équilibrée et renforcée d'éléments de villes voisines, interpréta impeccablement, fruit d'une minutieuse préparation, des œuvres de deux grands compositeurs: Beethoven et Bizet.

L'ouverture de « coriolan » de Beethoven, traduit en langage musical les divers états d'âme de ce général romain hésitant entre son orgueil offensé de consul en exil, la fermeté romaine de sa mère et les larmes de son épouse auxquelles il cède au lieu de se révolter. Cette première exécution permet déjà d'apprécier la qualité et la parfaite cohésion de l'ensemble.

Mais, à notre avis, c'est dans deux suites d'orchestre de la célèbre « Arlésienne » que notre Harmonie mit le mieux en relief toutes ses possibilités. Elles permirent aux solistes M. Guibaud et M. Donnadieu saxophones alto), et aux flûtistes, MM. Arnaud et Andrieu, de donner aux auditeurs captivés, toute la mesure de leur virtuosité. Dans cette œuvre, Bizet a exalté tout le soleil, la grâce la poétique mélancolie et la joyeuse exubérance de la Provence, exprimées par menuets et carillons, puis par la farandole finale, magistralement enlevée par nos musiciens. Les applaudissements répétés et prolongés de l'auditoire ont témoigné aux exécutanst et à leur éminent chef M. René Anciaux, toute la satisfaction et toute la sympathique admiration de leur fidèle public albigeois.

En intermède il a eu le privilège d'entendre en première audition, un jeune trompettiste solo, M. Claude Ruetch, digne élève de M. Tardieu. Accompagné au piano par le maestro Gérard Loupias, il interpréta trois œuvres de caractères différents : « Les feuilles mortes » de Kosma ; la « Sérénade » de Schubert, et la « Paloma », de Yradier. Il fit preuve d'un réel talent qui certainement s'épanouira encore. Ce programme a beaucoup plu à tous les auditeurs, qui ont vigoureusement applaudi les musiciens et leur dévoué directeur.

En seconde partie, la musique fit place à la comédie. La section d'art dramatique de la Maison des Jeunes présenta la savoureuse pièce en un acte de Tristan Bernard : « l'Anglais tel qu'on le parle ». Quoique amateurs, ces jeunes se montrèrent excellents comédiens et méritèrent les vifs applaudissements de l'assistance.

En début de soirée, le toujours jeune président Musson, avant de présenter judicieusement les morceaux interprétés, remercia en termes délicats, le maire, le conseil municipal, le conseil général et les membres bienfaiteurs et honoraires pour l'aide financiere et l'appui moral qu'ils ne cessent d'apporter à l'Harmonie. C'est pour elle un précieux encouragement pour persévérer tout en éduquant dans son école, de jeunes musiciens qui avec les conseils autorisés de leurs dévoués professeurs MM. Féry, Donadieu et Tardieu, se forment pour se joindre aux anciens. Avec cœur et application, ils s'adonnent à ce bel art qu'est la musique. A notre tour, nous la souhaitons toujours plus vivante et plus exaltante dans notre ville d'Albi, placée justement sous le patronage de sainte Cécile.

VAR

IIIème festival régional de musique, Saint-Maximin, le 18 juin 1967

Nous voici enfin arrivés à la conclusion de ce grand projet qui, depuis de nombreux mois, a absorbé tout notre temps, nos loisirs, à la réussite duquel nous avons consacré toute notre énergie et qui a suscité parmi les principales personnalités de la ville, du département et même de la région provençale, nos sociétés musicales et nos amis, un grand courant d'intérêt.

Je veux citer ce troisième festival régional de musique qui se tient aujourd'hui dans la grande ville de Saint-Maximin.

Il convient de préciser que, si autrefois cette manifestation n'intéressait que les sociétés musicales varoises, elle a débordé actuellement très largement le cadre départemental.

C'est en effet à notre Fédération Musicale et Orphéonique du Var qu'avait échu en 1957 l'honneur d'organiser la première manifestation de la jeune et dynamique Fédération Régionale Musicale de Provence — Côte d'Azur — Corse, actuellement placée sous la haute direction de M. Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, ici présent à qui je suis heureux de rendre hommage.

Depuis cette date, nous avons renouvelé cette manifestation en 1964 à Toulon, et dans le cadre de cette Fédération régionale, ce sont des sociétés musicales des quatre départements : Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Alpes-Maritimes que nous accueillons aujourd'hui.

Encore, convient-il de souligner que les deux autres départements, Basses-Alpes et Corse, appartenant à la Fédération, n'ont pu à cause de l'éloignement envoyer des sociétés pour les représenter.

Enfin, accordons une mention spéciale à la Chorale des Enfants de Grenade qui, bien que n'appartenant pas à notre Fédération Régionale a tenu à nous apporter le salut du Sud-Ouest de la France. Nous les remercions très chaleureusement.

Je suis heureux de saluer ici, au nom de la Fédération Musicale :

M. le préfet du Var ; M. Barles, maire de Saint-Maximin ; MM. les députés et sénateurs du Var.

M. le président et certains membres du conseil général du Var et les nombreuses autres personnalités de la ville et du département qui voudront bien m'excuser de ne point les nommer afin de ne pas allonger cette allocution.

Votre présence est une preuve tangible de l'intérêt que vous portez à l'œuvre que nous accomplissons : le maintien et le développement de l'art musical dans notre département du Var et dans l'ensemble de la région de Provence Côte-d'Azur, Corse.

Cette œuvre revêt à nos yeux une grande importance.

Dans notre société moderne où la vie trépidante et difficile que nous menons laisse si peu de place aux activités artistiques la musique constitue la zone de calme et de repos dans laquelle nous aspirons à pénétrer — ne serait-ce que pour un instant — dès que les vicissitudes de la vie quotidienne nous en laissent la possibilité.

On peut dire plus généralement que la musique est intimement liée à la culture et à l'éducation que nous inculquons à nos enfants.

On ne compte plus en effet le nombre de groupements musicaux composés d'enfants ou de jeunes gens qui, sous la forme la plus simple : celle de la chorale, ont vu le jour dans nos écoles et dans nos villes de France, depuis 10 ans.

Il est donc un devoir qui s'impose tout naturellement à l'esprit celui de favoriser, d'encourager la constitution de groupements musicaux de tous genres, puis de les conseiller pour les aider à subsister et se développer.

C'est à cette tâche que se consacrent nos sociétés musicales et leurs fédérations départementales, elles-mêmes unies en une Confédération Musicale Musicale de France à la tête de laquelle se trouve placé M. Ehrmann, éminent musicien et administrateur qui, malheureusement, n'a pu se joindre à nous aujourd'hui, mais à qui je suis heureux de rendre le plus vibrant hommage. Je précise qu'il est représenté à cette manifestation par notre ami M. Blanc, vice-président de la Confédération et président de la Fédération

régionale que je salue avec grand plaisir.

Mais pour l'accomplissement de cette œuvre, nous devons vaincre de nombreuses et importantes difficultés.

Amener à la musique retenir et instruire des adeptes particulièrement lorsqu'ils sont jeunes, n'est pas chose aisée.

Pour un enfant même doué et aimant la musique, il est certainement plus aisé et intéressant d'écouter l'un ces nombreux disques dont disposent les écoles ou les familles qui sont enregistrés par les meilleures orchestres ou virtuoses du moment, que de s'astreindre à apprendre les premiers rudiments de solfège ou de pratique d'un instrument.

Et cependant, ces débuts pour si difficiles et rebutants qu'ils soient, n'en sont pas moins indispensables.

Ils sont encore plus pénibles dans les localités rurales où quelques élèves seulement travaillent sous la direction éclairée et désintéressée de quelque chef ou musicien de la société locale, que dans beaucoup de villes importantes dotées de conservatoire dans lesquels d'éminents professeurs enseignent la musique à de nombreux élèves que l'émulation anime tout naturellement.

Il faut cependant faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter que les enfants et même les adultes ne se désintéressant pas de la musique, sinon avec le temps la forme agréable sous laquelle nous goutons actuellement la musique, celle du disque, de la radio, de la télévision, du cinéma, disparaitra faute d'exécutants de valeur.

C'est à cette tâche, je le répète que se sont consacrées nos sociétés musicales et leurs fédérations et confédérations. Mais cette tâche, celles-ci ne peuvent l'accomplir que si on leur donne les moyens matériels et financiers.

Pendant trop longtemps, nos sociétés musicales sont restées ignorées, ou à peu près, des pouvoirs publics.

Les aides les plus substantielles étaient accordées aux sociétés sportives qui, il faut le reconnaitre de bonne foi, suscitent plus d'engouement chez les jeunes et le grand public, que la musique.

Loin de nous l'idée de critiquer ces faveurs accordées aux sociétés sportives qui contribuent à former le corps de nos enfants et de nos jeunes gens et les maintiennent éloignés des distractions malsaines ! Mais nous demandons instamment que les sacrifices pécuniers que le pays consent pour le maintient de la santé physique de ses fils, il les consente également pour la sauve garde de leur santé morale et intellectuelle.

Il apparait en effet que, dans l'organisation actuelle des loisirs, une place nettement insuffisante est réservée aux activités culturelles et particulièrement à la musique.

L'accès des salles de concerts, l'achat des disques des grands compositeurs et des grands interprètes demeure l'apanage étant donné leurs prix, d'une minorité de citoyens.

Quant à la pratique de la musique, elle se trouve entravée le plus souvent par des difficultés quasi insurmontables.

En effet au moment de faire l'acquisition d'un instrument, la plupart des familles reculent devant l'importance de la dépense, et l'enfant ou même l'adulte en est réduit à abandonner purement et simplement — et bien à regret — la pratique de la musique.

Déjà une diminution alarmante du nombre de violonistes a été constatée dans le monde.

Il s'ensuit que, lentement mais sûrement, le nombre des adeptes de la musique s'amenuise entrainant avec eux un recul de la civilisation dans notre pays.

Cela est d'autant plus regrettable que malgré, l'existence troublée et difficile que nous vivons, le goût de la musique, et même de la bonne musique classique, est particulièrement développé chez les jeunes.

Il est donc absolument indispensable de prendre dès à présent, s'il en est temps encore, les mesures nécessaires pour permettre à nos enfants, quels que soient leur rang social ou leur lieu de résidence, de donner libre cours à leurs instincts artistiques en les aidant matériellement et financièrement.

Dans chaque ville, dans chaque village de quelque importance, il faut que l'enfant, l'adolescent et même l'adulte qui possède en lui le don et le goût de la musique, puissent trouver un foyer musical, auquel ils pourront demander le prêt de livres ayant trait à l'histoire de la musique, des solfèges et des instruments pour la pratiquer, des appareils modernes d'enregistrement et de reproduction, qui leur permettront de développer leurs dons artistiques.

Au moment où s'édifient dans de très nombreuses localités, des « Maisons de Jeunes et de la Culture », il est absolument indispensable que les sections « Musique » y trouvent leur place. C'est la dernière chance de sauver nos sociétés musicales d'amateurs.

Déjà les jeunes filles par le biais des « Majorettes » apportent un précieux renfort à nos sociétés, qui en avaient le plus grand besoin.

Il serait donc profondément regrettable que les Pouvoirs Publics ignorent ces mêmes sociétés et négligent la Musique qui, dans le cadre des loisirs, doit trouver une place de tout premier ordre.

La France vivant maintenant en paix, nous demandons que nos jeunes musiciens puissent, comme par le passé être accueillis dans les musiques militaires dont le nombre et l'importance doivent être très sensiblement augmentés.

Ne pas s'engager dans cette voie, c'est s'exposer à voir dans un proche avenir, disparaitre totalement nos sociétés musicales d'amateurs, se vider les classes d'instruments de nos conservatoires de Paris et de Province, et c'est priver sûrement le pays du talent de nombreux de ses fils, dont certains peuvent devenir célèbres et contribuer un jour au rayonnement intellectuel de la France à l'Etranger.

Il est certain que le programme que je viens d'exposer ne pourra être réalisé immédiatement. Il conviendra de procéder par étapes. Nos musiciens sont, en majorité des gens normaux et ne demandent que des réalisations raisonnables.

Ce programme ne nécessitera pas tous les ans l'investissements de sommes considérables comme les constructions et l'entretien des stades. Mais il faut avant tout que les Pouvoirs Publics donnent l'assurance qu'il s'intéressent à la question.

Il faut que, dans tous les cas où cela sera possible, l'administration municipale soit invitée à mettre à la disposition de la société musicale une salle (école, mairie ou autre) convenablement chauffée et éclairée, et munie du matériel nécessaire à la pratique de la musique une armoire des chaises, des pupitres si possible.

Ce n'est qu'une fois résolue la question du local que pourra être envisagée la question de l'équipement instruments, méthodes, partitions, électrophones, disques, cinémas, etc...).

A la suite de l'action menée depuis de nombreuses années par nos Fédérations, un résultat très important a été obtenu par décret du 2 janvier 1957, notre confédération musicale de France qui groupe plus de 6.000 sociétés et plus de 600.000 musiciens, a été reconnue d'utilité publique.

Et bien qu'en annonçant cette heureuse décision au président confédéral, M. le ministre de l'intérieur ait qualifié cette mesure d'exceptionnelle, elle n'en a pas moins constitué une prise de conscience de la part des Pouvoirs Publics, du rôle non négligeable que sont appelés à jouer dans la vie de la Nation, la Musique et les groupements de musiciens qui la pratiquent.

Sur le plan départemental je suis heureux de souligner l'accueil favorable et l'aide que notre Fédération a toujours reçue de la part de M. le président et les membres du conseil général du Var qui lui allouent une subvention annuelle constituant la principale ressource, et je les en remercie très sincèrement. Cependant du fait de la hausse constante du coût de la vie, cette subvention, bien qu'importante se trouve sensiblement amenuisée et met en péril la réalisation complète de notre programme.

Nous recevons également une aide précieuse du service départemental de la Jeunesse et des Sports dont l'intervention bienveillante et efficace de son chef auprès des services du Ministère de l'Education Nationale a abouti à l'attribution d'une subvention annuelle qui contribue efficacement au fonctionnement de notre Fédération.

Enfin je ne saurais trop insister sur la bienveillance, les encouragements et l'aide que mes amis du conseil d'administration et moi-même avons rencontrés auprès de M. le maire de Toulon et M. le président du conseil d'administration de la caisse d'Epargne de Toulon et du Var que nous remercions également.

Je tiens en terminant à témoigner à M. Barles, conseiller général, maire de Saint-Maximin, à ses amis du conseil municipal et à tous les dirigeants de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Saint-Maximin, ma profonde reconnaissance et mes sincères remerciements, ainsi qu'à toutes les personnalités et les organismes départementaux et locaux qui, en répondant à nos appels nous ont permis de maintenir et développer l'art musical dans le département du Var et plus particulièrement d'organiser aujourd'hui notre troisième festival régional de musique.

Enfin, j'adresse mes très sincères remerciements et mes félicitations aux membres dirigeants, exécutants, et ceux qui les accompagnent, des 50 sociétés musicales qui se sont rendues aujourd'hui à St-Maximin, à vous, M. Blanc, notre éminent président régional, à mes collègues présidents départementaux de la région ici présents ou représentés, aux membres dirigeants et enfin à tous mes amis du conseil d'administration et plus particulièrement au bureau fédéral qui n'ont cessé de m'assurer de leur indéfectible amitié et leur aide précieuse, qui nous ont permis de mener à son terme ce troisième festival régional de musique de Saint-Maximin, que nous sommes heureux de fêter aujourd'hui de Saint-Maximin, que nous sommes heureux de fêter aujourd'hui.

Permettez-moi de lever mon verre à la réussite de notre festival, à la prospérité de nos sociétés musicales d'amateurs et de nos Fédérations, à la ville de Saint-Maximin et à la France.

NOUVEAUTÉS 1967

En attendant que vous receviez notre nouveau catalogue général et notre recueil annuel de conducteurs qui vous seront envoyés fin septembre, début octobre, nous vous indiquons ci-après nos nouveautés 1967 :

POUR HARMONIE OU FANFARE

(T.F.) très facile - (F.) facile - (A.F.) assez facile - (M.F.) moyenne force

Musique funèbre de Richard Wagner, adaptation de Désiré Dondeyne (M.F.) tarif D.

4ème Marche de Ferdinand Paër, adaptation de Désiré Dondeyne (M.F.) tarif D.

Monsieur Carnaval, fantaisie-sélection sur l'opérette de Charles Aznavour, arrt. Laurent Delbecq (M.F.) tarif F.

La Mélodie du Bonheur, fantaisie-sélection sur l'opérette filmée américaine de Oscar Hammerstein II et Richard Rodgers (A.F.) tarif E.

Mary Poppins, fantaisie-sélection sur le film de Walt Disney (F.) tarif E.

Sheila que j'aime, pot-pourri de Robert Martin sur les derniers succès de Sheila (F.) tarif F.

Un tout petit Pantin, le plus grand succès actuel, 1er prix de la chanson Eurovision 1967 créé par Sandie Shaw, arrt en marche de Robert Martin (F.) tarif Bb.

Grand Prix, marche de concert sur le thème du film « Grand Prix », arrt Robert Martin (F.) tarif Bb.

Bang-bang, célèbre chanson créée par Sheila, arrt Robert Martin (F.) tarif Bb.

L'incendie à Rio, le succès de Sacha Distel, arrt en défilé avec clairons de Laurent Delbecq. (On peut y adjoindre des instruments de batterie-fanfare avec clairons à pistons) (T.F.) tarif Bb.

Viens dans ma rue, célèbre chanson en forme de valse créée par Mireille Mathieu, arrt Laurent Delbecq (A.F.) tarif Bb.

Spanish'Rythm's, fantaisie sur des rythmes espagnols par Yvan Ger et Laurent Delbecq (A.F.) tarif E.

1re Rapsodie sur des Noëls pot-pourri sur des Noëls célèbres par Laurent Delbecq (F.) tarif E.

A travers la Hongrie, fantaisie de caractère hongrois de François Menichetti (A.F.) tarif E.

Empire State Building, ouverture-jazz de John Darling (M.F.) tarif E.

Exotic Fantasy, fantaisie-jazz de J.A. Daigneux (M.F.) tarif E.

Rendez-vous à l'orée du bois, valse de S. Bazoche (F.) tarif C.

Petite perle, valse de Haensler (on peut y adjoindre des instruments de batterie-fanfare avec clairons à pistons) (T.F.) tarif C.

Avila, paso doble typique en 2/4 de Robert Martin (F.) tarif B.

Frederico, paso doble typique en 3/4 de John Darling (F.) tarif B.

Majorettes en avant, marche en 6/8 avec tambours et clairons ad lib. de Laurent Delbecq et Robert Martin pour faire défiler les majorettes (T.F.) tarif A.

Marche des accordéonistes du Centre, marche de Tournel (F.) tarif A.

Chant des Marais, reconstitution et arrangement de Laurent Delbecq du Chant des Déportés. Peut être joué par une harmonie ou une fanfare seule ou avec chant ad lib. (T.F.) tarif B.

POUR BATTERIE-FANFARE

L'incendie à Rio, défilé sur la célèbre chanson de Sacha Distel arrt Laurent Delbecq pour batterie, clairons et clairons à pistons. On peut y adjoindre tous instruments d'harmonie ou fanfare (T.F.). Conducteur 2,50 F. Partie séparée 0,50 F

Petite perle, valse de Haensler. On peut y adjoindre tous instruments d'harmonie ou fanfare (F.). Conducteur : 5,00 F. Partie séparée : 1,00 F.

Echo des Fanfares, fantaisie de Roger Gaudon pour batterie, clairons, trompettes et cors (M.F.). Conducteur : 2,50 F. Partie séparée : 0,50 F.

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT

La technique des doigts pour trompette et tous instruments à 3 pistons notés en clé de sol de Francis Bodet (F. à D.). Prix : 6,00 F.

Mecanisme par Julien Porret. 75 exercices progressifs pour les doigts suivis de 3 études, récapitulatives (M.F. à D.). Prix : 8,00 F.

40 études de style pour tous les saxophones d'après Pleyel, Mazas, Kreutzer, etc... par Robert Letellier (F. à A.D.). Prix : 14,00 F.

Méthode nouvelle et progressive pour la clarinette par Laurent Delbecq et Roger Gilet. Les professeurs trouveront dans cet ouvrage les mêmes qualités de progressivité et de musicalité que dans la Méthode Progressive pour trompette de Julien Porret et la Méthode Nouvelle pour tous les saxophones de Robert Letellier. Nul doute que cette nouvelle méthode n'obtienne le même succès que ses aînées. Prix de lancement : 25,00 F.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon - (Saône-et-Loire)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

VAUCLUSE

Cavaillon, le 1er juin 1967

Cher président et ami
Chers collègues,

J'ai beaucoup regretté de ne pouvoir me rendre à Pertuis lors de la dernière assemblée annuelle retenu par la maladie qui m'a privé du plaisir de tous vous revoir et de vous communiquer le compte rendu annuel que j'avais préparé.

Ceci a confirmé mon désir de céder ma place de président et au cours d'une réunion du bureau qui a eu lieu à Cavaillon le 11 mai, M. Trinquier d'Avignon a été nommé président. Etaient présents.

MM. Noël Clamon, d'Avignon ; Bau de de Pertuis ; Trinquier, d'Avignon Bressy de Carpentras et l'Isle-sur-Sorgues ; Mme Pradelle de Valréas vote par lettre) ; MM. Piton d'Apt vote par lettre) tous vice-présidents régionaux). Boitelet de Cavaillon ; Berges de Cavaillon ; Genevet de Cavaillon ; Gachet de Bollène absent).

M. Trinquier a donné délégation aux vice-présidents régionaux pour conseiller les sociétés de leurs secteurs et orienter vers la Fédération les nouvelles sociétés qui peuvent se créer à l'avenir.

M. Trinquier est un ami, président du réveil-Avignonnais depuis de longues années, dynamique et dévoué, il fait partie de nombreuses sociétés en Avignon, musicales-culturelles et artistiques, il est de surplus officier d'Académie pour services à l'Art dramatique et membre de la société des auteurs et compositeurs dramatiques depuis décembre 1949, et il veut bien accepter de consacrer un peu de son temps à la bonne marche de la Fédération il connait toutes les questions, j'ai discuté souvent avec lui, j'ai eu maintes fois l'occasion de l'entretenir du travail, de la satisfaction et des soucis que cela procure je suis convaincu qu'il y apportera son dévouement et sa compétence.

D'autre part, le chef lieu du département est le siège de la Fédération et le point central pour vos déplacements en cas de rendez-vous avec le président. Le bureau sera présenté aux sociétés au cours du prochain congrès qui aura lieu à Carpentras au printemps 68.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez toujours témoignée pendant 14 années et vous demande de la reporter sur M. Trinquier qui sera en rapport avec moi dans ses débuts pour assurer la bonne marche de la Fédération à laquelle je reste profondément attaché.

Président d'honneur comme en a décidé le bureau, j'espère avoir le plaisir de vous revoir au cours de réunion ou de banquet si ma santé me le permet, votre visite me sera très agréable si vous êtes de passage à Cavaillon.

C'est dans cet espoir que je vous envoie mes meilleurs sentiments d'amitié et mon bon souvenir à tous les membres de la société.

Le président d'honneur,
Henri MOUTTE.

N.B. — Pour articles à paraitre sur le Journal de la Confédération. Demandes de diplômes et de Médailles. Voir ou écrire au Président TRINQUIER - 18 ter, rue Pétramale - AVIGNON - Tél. 81-31-79.

VOSGES

Un musicien de Neufchâteau victime d'un malaise

Dans le cadre du 70e anniversaire de la société des fêtes d'Epinal, l'Harmonie municipale de Neufchâteau avait été chargée de donner un concert à Saint-Laurent, au lieu-dit « le Char d'Argent ».

Alors que la phalange défilait dans la bourgade, un musicien, M. Lucien François, 39 ans, agent de police à Neufchâteau, fut pris d'un malaise et, en tombant à la renverse se blessa derrière la tête.

Transporté immédiatement à la clinique de l'Hôpital Saint-Maurice M. François a été admis en traitement.

Ant M VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »